



Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

Mémoire de master 2 recherche / septembre 2014

## **L'édition associative française notes pour une étude**

Cecilia Bianchi

Sous la direction de Raphaële Mouren

Fonction – établissement du directeur du rapport





*Résumé :*

*Descripteurs :*

*Abstract :*

*Keywords :*

Droits d'auteurs  
cecilia.bianchi@gmail.com



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr>  
ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San  
Francisco, California 94105, USA.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>1. Du livre d'artiste à l'édition indépendante</b>	<b>3</b>
1.1. Un genre artistique : le livre d'artiste	4
La diffusion du livre d'artiste	4
Le terme livre d'artiste se prête à confusion	6
Un sujet trop restrictif	8
1.2. Un microcosme : la microédition	9
Quelques définitions de microédition	9
Le microcosme de la microédition	12
Un objet difficile à saisir	15
1.3. Un pratique éditoriale : l'autoédition	17
L'autoédition fait l'actualité	17
Vieilles pratiques ou nouvelles ?	22
Un sujet limitatif	24
1.4. Une déontologie : l'édition indépendante	26
Les années '80 : les nouveaux éditeurs sous analyse	26
Les années '90 : la concentration sous analyse	28
1999 : André Shiffrin et Pierre Bourdieu	29
Les années 2000 : en quête d'une définition	32
<b>2. L'édition associative :</b>	
<b>un prisme sur l'édition et non seulement</b>	<b>39</b>
2.1. Considérations théoriques	40
2.2. Proposition de méthode	43
Analyse quantitative	43
Analyse qualitative	45
<b>Conclusion</b>	<b>49</b>



## Introduction

Le présent travail aurait pu s'intituler *La quête d'un prisme*, tant le parcours dévoilé dans les prochaines pages pourra paraître voué à saisir le meilleur angle de vue. Notre mémoire de recherche en deuxième année de Master a été en fait conçu comme un ancien mémoire de DEA en vue d'entreprendre une thèse de doctorat. Nous avons cherché à former un projet et pour y arriver nous avons progressé par étapes.

Les chapitres qui suivent vont donner donc un aperçu des étapes qui nous ont conduit au final à donner le titre au travail. Le premier chapitre présentera les raisonnements dont les conclusions nous ont incitées à questionner d'autres sujets. Il ne s'agit pas d'une recherche sur les sources primaires, mais bien d'un dépouillement des sources secondaires pour comprendre ce qu'on a fait jusqu'à aujourd'hui et quels sont les éléments encore à développer. Ce travail était nécessaire à la mise à jours de nos connaissances sur l'édition de l'époque contemporaine. Dans la deuxième partie, nous nous appuierons sur plusieurs éléments vus précédemment. Nous allons proposer un projet de recherche à travers des considérations théoriques qui poseront les bases pour une discussion ; les considérations méthodologiques poseront les bases pratiques aux fins de l'enquête envisagée.





# 1

## 1. Du livre d'artiste à l'édition indépendante

Le rapport entre l'artiste et le livre était notre intérêt premier. L'objet sous la loupe était en particulier le livre d'artiste entendu selon l'acception spécifique donnée par Anne Moeglin-Delcroix. Toutefois, plusieurs raisons ont décidé l'abandon du sujet, nous permettant néanmoins d'en découvrir d'autres tout autant intéressants. C'est ainsi que, si dans un premier temps nous allons évoquer un genre artistique (le livre d'artiste), nous allons continuer par l'étude d'un microcosme (la microédition), puis par celle d'une pratique éditoriale (l'autoédition) pour aboutir enfin à un débat sur la déontologie de l'éditeur (l'édition indépendante). Il s'agit plus d'un survol que d'une analyse exhaustive; notre propos est de présenter la première étape d'un raisonnement qui nous a conduit enfin à nous focaliser sur l'édition associative.

## 1.1. Un genre artistique : le livre d'artiste

*Incertain sens* est une maison d'édition spécialisée dans les livres d'artistes liée à l'Université de Rennes. Elle a été fondée en 2000 par Leszek Brogowski qui était, à l'époque, enseignant-chercheur d'esthétique et théorie des arts plastiques. La politique artistique de la maison se place dans la continuité des recherches de Anne Moeglin-Delcroix qui a posé les bases d'un nouveau chapitre sur le livre d'artiste publiées dans la somme *Esthétique du livre d'artiste : l'invention d'un genre* (1997).<sup>1</sup>

Si on souhaitait étudier l'édition de livres d'artiste, il faudrait commencer par cette maison. Tel était en effet notre premier propos qui s'est avéré toutefois négligeable, car *Incertain sens* est connue surtout grâce aux témoignages du fondateur lui-même<sup>2</sup>. Par conséquent, nous avons déplacé l'attention sur un aspect plus général du livre d'artiste : sa diffusion.

### La diffusion du livre d'artiste

Le terme diffusion, tel que nous l'utilisons dans ces paragraphes, englobe la notion de distribution. L'étude de la diffusion du livre d'artiste devrait se focaliser sur son marché, donc, de manière générale, sur son aspect économique et sociologique. Selon cette approche, le livre d'artiste aurait été analysé plus comme un produit ancré dans un réseau éditorial donné que comme une œuvre d'art en soi.

Cette approche a été en effet un peu négligée jusque-là. Les raisons, selon nous, se trouvent peut-être dans l'axe de recherche établi par Anne Moeglin-Delcroix, centré sur l'esthétique de l'art contemporain. Moeglin-Delcroix précisait ses positions en 1997 dans l'introduction de son étude fondatrice :

Il y aurait, en effet, une enquête à mener concernant notamment les

<sup>1</sup> Dans ce chapitre, nous réduisons au minimum les notices concernant le livre d'artiste, Brogowski et Moeglin-Delcroix, étant donné que les premiers lecteurs concernés connaissent déjà très bien le sujet. Le site internet de *Incertain Sens* : <http://www.incertain-sens.org>. Sur les notices biographiques de Leszek Brogowski, voir sa page personnelle à l'Université : <http://perso.univ-rennes2.fr/leszek.brogowski>. Pour ce qui concerne Anne Moeglin-Delcroix, son parcours et son engagement dans le domaine, voir surtout MOEGLIN-DELGROIX Anne, *Sur le livre d'artiste : articles et écrits de circonstance (1981-2005)*, Marseille : Le Mot et le reste, 2006.

<sup>2</sup> Voir en premier lieu les informations données par la maison elle-même sur son site internet. Pour les principales informations données par Leszek Brogowski lui-même, voir : *Le livre et l'artiste*, actes de colloque, Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône et éditions *Le mot et le reste*, Marseille, 11-12 mai 2007, Marseille : Le mot et le reste, 2007, p. 153-188 ; BROGOWSKI Leszek, *Éditer l'art : le livre d'artiste et l'histoire du livre*, Chatou : Les éditions de la Transparence, 2010 ; MÉLOIS Clémentine (dir.), *PUBLIER]...[EXPOSER : les pratiques éditoriales et la question de l'exposition*, Nîmes : École supérieure des Beaux-Arts, 2012 (coll. Hôtel Rivet), p. 179-190. Voir également les recherches de : MILLIOT Elsa, *Histoire de l'édition du livre d'artiste en France. Étude comparée des éditions du Cneai et Incertain sens*, mémoire de master en cultures de l'écrit et de l'image, ENSSIB (Lyon), dir. Raphaële Mouren, 2009.

acteurs économiques (éditeurs, marchands, lecteurs, collectionneurs, etc.) ainsi que les lieux de création, de diffusion et de réception (naissance des librairies spécialisées et des collections publiques et privées, expositions, fortune critique). Mais une telle enquête prendrait les livres comme des faits de société ou des phénomènes culturels tandis que nous les considérons d'abord comme des œuvres, susceptibles à ce titre d'être aussi appréciées en elles-mêmes, c'est-à-dire évaluées pour ce qu'elles sont dans le champ qu'elles modifient, qu'il soit celui de l'art en général ou celui du livre en particulier.<sup>3</sup>

Depuis, Moeglin-Delcroix a abordé davantage les aspects économiques. En collaboration avec Leszek Brogowski, ils ont organisé le colloque *Livre d'artiste : l'esprit de réseau* (2003)<sup>4</sup> dont certaines des questions posées ont été développées cinq ans plus tard dans la *Nouvelle revue d'esthétique* (2008, B8). Plus récemment, d'autres publications ont voulu aborder la question, en particulier la monographie *Éditer l'art : le livre d'artiste et l'histoire du livre* (2010, B6), la préface à la deuxième édition de *Esthétique du livre d'artiste : l'invention d'un genre* (2011, B5), la journée d'étude *PUBLIER]...[EXPOSER : les pratiques éditoriales et la question de l'exposition* (2012, B4) ainsi que le colloque *Le Livre d'artiste : quels projets pour l'art?* (2014, B1). Cependant, mis à part les témoignages personnels d'éditeurs et d'artistes, les questionnements se focalisent surtout sur les concepts ou sur des observations généralisantes, ou philosophiques, ils ne se basent donc pas sur une analyse quantitative et qualitative du sujet.

Dans un esprit plus concret, Elsa Milliot aborde davantage la dimension économique du livre d'artiste dans son étude sur les éditions du *Centre national édition art image* (CNEAI) et celles de *Incertain sens*. La diffusion est traitée, dans un premier temps, par une brève histoire de l'apparition des éditeurs spécialisés en France. Après une période de diffusion limitée souvent au réseau local de l'artiste, à partir des années 1990 le livre d'artiste commence à être diffusé, non seulement par les éditeurs eux-mêmes, mais également par les galeries, par les librairies spécialisées et par les centres d'art qui ont le double rôle de lieu d'exposition et de lieu de conservation.<sup>5</sup>

Dans un deuxième temps, la diffusion est traitée à travers la comparaison des stratégies adoptées par les deux maisons d'édition. *Incertain sens* diffuse elle-même les publications, auprès des lecteurs qui ont versé une cotisation et auprès de librairies et centres d'art spécialisés en France et à l'étranger. Le CNEAI, au contraire, profite du service de distribution de *Actes Sud*. D'autres lieux de diffusion sont importants pour les deux éditeurs : la vente en ligne à travers leurs sites internet et les salons de livres. Ils ne se limitent pas cependant à diffuser le produit, ils jouent également un rôle important

<sup>3</sup> MOEGLIN-DELCROIX (B11), *Esthétique du livre d'artiste*, 1997, p. 11.

<sup>4</sup> Le colloque *Livre d'artiste : l'esprit du réseau*, a été organisé en place par Anne Moeglin-Delcroix et Leszek Brogowski au sein de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et de l'Université Rennes 2 Haute Bretagne (16-17 mai 2003).

<sup>5</sup> MILLIOT (B7), *Histoire de l'édition du livre d'artiste en France*, 2009, p. 35-43.

dans la diffusion des connaissances sur le livre d'artiste à travers les expositions.<sup>6</sup>

Les études ne sont pas nombreuses et personne n'a développé suffisamment le sujet. Il y aurait donc un manque à combler dans la recherche. Il faudrait avant tout établir un corpus d'œuvres afin d'en étudier la diffusion même au niveau international. Cependant, au fur et à mesure du développement de nos connaissances, la tâche nous ait apparue à la fois problématique et négligeable. Il faut tout d'abord s'intéresser à la définition donnée par Anne Moeglin-Delcroix et remarquer la confusion qu'elle a provoqué.

### **Le terme *livre d'artiste* se prête à confusion**

Selon l'acception de la chercheuse, conceptualisée publiquement en 1997, le livre d'artiste est un genre artistique né dans les années soixante à travers les mouvements Fluxus et de l'art conceptuel. Il s'oppose aux beaux livres de luxe, faisant partie du domaine de la bibliophilie, sur plusieurs aspects. Tout d'abord concernant son but de démocratiser l'art, voué à une large diffusion, il a un caractère simple, reproductible, tiré à grand tirages et à faible prix. Ensuite il diffère par l'absence d'une collaboration entre un peintre et un écrivain puisque l'artiste seul est concepteur et réalisateur de l'œuvre entière. Enfin, le livre d'artiste est conçu comme une œuvre d'art à part entière dont le but est plus de questionner l'idée même d'art plutôt que les formes ou le graphisme. Antithétique des livres illustrés, donc, ou des livres de peintres, mais également des livres-objets ou des livres-installations puisque le livre d'artiste ne remet pas en question une des fonctions fondamentales du livre, à savoir sa lisibilité.<sup>7</sup>

Depuis cette théorisation, l'acception donnée par Moeglin-Delcroix a été suivie par une partie du milieu intellectuel. Aujourd'hui, deux pôles principaux exercent le rôle de diffusion de l'acception : le Centre national édition art image (CNEAI) et les éditions *Incertain sens* au sein de l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne. Le livre d'artiste ainsi défini a été également repris le Musée des lettres et manuscrits de Paris, dans l'ouvrage accompagnant l'exposition homonyme *Six siècles d'art du livre, de l'incunable au livre d'artiste* (2012)<sup>8</sup>. Les bibliothèques ont depuis mis en place des collections spécialisées et quelques universités ont commencé à proposer des cours sur ce sujet<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> MILLIOT (B7), *Histoire de l'édition du livre d'artiste en France*, 2009, p. 63-67.

<sup>7</sup> Pour le résumé de la définition nous nous sommes basés sur l'introduction à la première édition de MOEGLIN-DELICROIX (B11), *Esthétique du livre d'artiste*, 1997, et sur BROGOWSKI (B6), *Éditer l'art*, 2010, p. 342. Sur le concept d'art multiple, cfr. surtout : DELLEAUX Océane, *Le multiple d'artiste. Histoire d'une mutation artistique (1985 à nos jours)*, Europe et Amérique du Nord, Paris : L'Harmattan, 2010 (coll. Histoire et idées des Arts).

<sup>8</sup> FULACHER (B12), *Six siècles d'art du livre*, 2012, p. 7, p. 238-246. L'exposition omonyme a eu lieu au Musée des lettres et manuscrits du 13 septembre 2012 au 20 janvier 2013.

<sup>9</sup> À titre d'exemple de quelque collection de bibliothèque voir : PICOL Nicole (B9), "Actualité du livre d'artiste", 2005. Sur les cours universitaires, autre que ceux donnés par l'*Université de Rennes 2 Haute Bretagne*, voir par exemple aussi le Master Art Lettres et Langues de l'*Université Jean Monnet* de Saint-Etienne. Les manifestations consacrées aux livres d'artiste sont plusieurs. Pour avoir une idée des plus importantes, au moins jusqu'en 2010, cfr. : BROGOWSKI (B6), *Éditer l'art*, 2010, p. 43.

Malgré le succès de l'acception et les nombreuses manifestations qui ont surgit depuis, elle est loin d'être comprise par tous de la même manière. Ce simple constat est avant tout fait par Brogowsky et Moeglin-Delcroix eux-mêmes. Brogowsky, en donnant quelques repères bibliographiques, il fait remarquer que l'intérêt porté au livre d'artiste a trouvé un terrain fertile dans plusieurs pays. Toutefois, les plusieurs travaux de recherche, certains catalogues de collection et certaines expositions confondent le livre d'artiste avec le livre de peintre, le livre illustré ou le livre d'art. Il propose donc un effort ultérieur pour démêler de tels mélanges :

[...] une telle confusion manifeste *a contrario* la nécessité d'un travail de structuration théorique afin qu'une meilleure analyse du phénomène et une claire délimitation de son territoire justifient son intégration raisonnée aussi bien dans les fonds des bibliothèques que dans les projets éditoriaux.<sup>10</sup>

Une telle confusion est peut-être provoquée par le fait que le terme *livre d'artiste* est utilisé pour désigner des productions diverses. Marie-Françoise Quignard, conservateur en chef à la Réserve des livres rares de la BNF, donne une définition beaucoup plus large du livre d'artiste dans le *Dictionnaire encyclopédique du livre* :

- Celle de livre - soit tout livre imprimé ou manuscrit accompagné d'images, quelle soit la technique employée - à condition que ces images aient été spécialement réalisées pour cet ouvrage et que le contenu de celui-ci ne soit ni didactique, ni documentaire, ni technique, ni scientifique. Cette définition plus vaste englobe toutes les orientations que le livre a prises depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dès lors qu'un artiste y est impliqué.<sup>11</sup>

Ainsi, Quignard souligne que la production étudiée par Anne Moeglin-Delcroix ne se prête pas à ce terme :

Cette définition restrictive et exclusive des livres d'artistes (désignés aussi dans ce sens par l'expression anglaise *artists books*), tant par la période couverte que par ce qui les caractérise, ne peut cependant prétendre couvrir tout le champ du livre d'artiste tel qu'il se manifeste en France et à l'étranger et donc s'approprier le terme.<sup>12</sup>

De son côté, Anne Moeglin-Delcroix consacre au problème presque l'intégralité de la préface à la deuxième édition de *Esthétique du livre d'artiste*, publiée en décembre 2011 (B5), donc plus de dix ans après. Elle remarque, et regrette, la transformation de plus en plus marquante du livre d'artiste en livre de bibliophilie auquel s'opposaient fortement les pionniers des années soixante et soixante-dix.

Ce processus, qu'elle appelle *bibliophilisation*, est provoqué par plusieurs agents : la confusion de genres qui assimile le livre d'artiste aux livres de luxe, l'augmentation

<sup>10</sup> BROGOWSKI (B6), *Éditer l'art*, 2010, p. 342. Anne Moeglin-Delcroix est du même avis et appelle cette confusion une « bibliophilisation venue de l'extérieur » : MOEGLIN-DELCHROIX (B5), *Esthétique du livre d'artiste*, 2011, p. XII.

<sup>11</sup> QUIGNARD (B14), "Livre d'artiste", 2005, p. 793.

<sup>12</sup> QUIGNARD (B14), "Livre d'artiste", 2005, p. 793. Dans l'article de la Bibliothèque nationale de France, publié à l'occasion de la publication de la deuxième édition du livre de Anne Moeglin-Delcroix, on affirme que ce type de livre d'artiste est un genre faisant partie de d'un ensemble plus vaste : BNF (B2), *Le livre d'artiste*, 2012.

des prix provoqué par le marché de l'art, ainsi que par la démocratisation des moyens d'impression et de traitement de texte, démocratisation qui provoque une confusion entre art et design. Les artistes eux-mêmes sont responsables de la bibliophilisation du livre d'artiste. D'une part, ils préfèrent désormais vendre des éditions limitées et signées afin de répondre à la demande du marché. D'autre part, ils s'entourent de professionnels du livre pour la fabrication, à l'instar d'un livre illustré où participent plusieurs acteurs. Ainsi, ils perdent l'indépendance éditoriale intrinsèque aux livres d'artiste des années soixante et soixante-dix.<sup>13</sup>

Le processus de bibliophilisation entraîne la décadence du livre d'artiste depuis les années quatre-vingt-dix. Le résultat est la banalisation des concepts fondateurs : la critique de l'art et l'engagement politique. Malgré ces dérives bibliophiliques, Anne Moeglin-Delcroix prévoit une renaissance grâce à un certain nombre de jeunes artistes fidèles aux enseignements des pionniers.<sup>14</sup>

### **Un sujet trop restrictif**

Après ces considérations et les recherches menées, nous avons décidé d'abandonner le projet d'étudier la diffusion du livre d'artiste entendu selon la définition de Anne Moeglin-Delcroix. En effet, l'intérêt du livre d'artiste n'est pas sa diffusion puisqu'elle ne diffère pas de celle d'autres livres liés à l'art. Nous risquerions ainsi de mener une recherche sur le degré d'acceptation de la définition. L'intérêt de ce genre de livres est, selon nous, dans les livres eux-mêmes. Toutefois, ils sont déjà étudiés depuis plus de vingt ans. Il est légitime de nous demander, enfin, si l'intérêt du livre d'artiste n'est lié qu'aux travaux et au contexte des pionniers. Cela dit, nous irons privilégier un sujet qui ne nous oblige pas à une enquête sur une si courte période et sur un aspect si exclusif du livre.

<sup>13</sup> MOEGLIN-DELROIX (B5), *Esthétique du livre d'artiste*, 2011, p. XII-XVI.

<sup>14</sup> MOEGLIN-DELROIX (B5), *Esthétique du livre d'artiste*, 2011, p. XIV, XIX-XXI.

## 1.2. Un microcosme : la microédition

Les recherches nous ont amenées à Lyon. En principe, nous voulions connaître la production de livres d'artiste dans la région lyonnaise. Toutefois, nous avons entendu parler plus de *microédition* que de *livres d'artiste*. Or qu'est-ce que la microédition ?

### Quelques définitions de microédition

Le terme est parfois lié à la publication assistée par ordinateur ou à l'édition de microfiches<sup>15</sup>, mais il a une autre acception qui nous intéresse ici. Dans certaines études sur l'édition, il peut faire référence à la taille de la structure en fonction soit du nombre de titres publiés par année soit du chiffre d'affaire. Par extension, le terme peut aussi faire référence à la production imprimée tirée à très peu d'exemplaires. Voyons brièvement en détails les définitions proposées.

En 1989, Jean-Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin publiaient des recherches commissionnées par le Département des études et de la prospective concernant l'essor de nouveaux éditeurs apparus entre 1974 et 1988. Une partie de ces nouveaux arrivants étaient classés sous la catégorie de *micro-éditeurs*, laquelle était à son tour divisée en trois sous-catégories. On distinguait ainsi en premier les éditeurs de poésie et «de la belle typographie»<sup>16</sup> qui imprimaient, reliaient et distribuaient eux-mêmes les produits rarement édités au-dessus de 300 exemplaires. Deuxièmement, on distinguait les *amateurs*. Parmi eux, on trouvait des auteurs qui s'autoéditaient, ainsi que des amateurs qui avaient la vocation de devenir des professionnels, puis des amateurs qui ne cherchaient pas du tout à se professionnaliser. Enfin on trouvait des professionnels du secteur qui éditaient en autonomie ; «[ils] peaufinent dans le secret des chefs-d'oeuvre bénévoles»<sup>17</sup>. La troisième sous-catégorie des microéditeurs était composée par les associations. Celles-ci étaient distinguées entre les *associations éditrices*, dont le travail d'édition ne répondait qu'aux besoins de ses adhérents, et les *éditeurs de vocation* qui se constituaient en Association 1901 pour faciliter les démarches.<sup>18</sup>

La plupart des projets des microéditeurs étaient éphémères : ils ne produisaient pas plus de deux titres par an et ces éditeurs occasionnels ne survivaient pas au-delà de 18

---

<sup>15</sup> Le terme est absent du *Dictionnaire encyclopédique du livre*. Sur l'essor de l'édition électronique dans les années '70, voir le rapport *V<sup>e</sup> plan. Rapport du comité de l'édition (1971)* cité dans FOUCHÉ (B23), *L'édition française depuis 1945*, 1998, p. 432-433, p. 449-450.

<sup>16</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989. p. 58.

<sup>17</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989. p. 60.

<sup>18</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989. p. 57-61.

mois. Les auteurs de l'étude ne se sont attardés sur eux, mais ils soulignaient néanmoins qu'ils produisaient plusieurs milliers de livres à eux-seuls<sup>19</sup>. Ceux qui survivaient plus longtemps remplissaient trois critères fondamentaux : ils possédaient un catalogue de plus de six titres, ils étaient très spécialisés et ils travaillaient à Paris. Le taux de survie semblait être moindre pour la littérature générale, la jeunesse et la bande dessinée, car probablement, selon les chercheurs, le marché était déjà saturé et déjà dominé par des concurrents beaucoup plus forts et mieux distribués que les microéditeurs.<sup>20</sup>

En 1993, Pierre Chadaigne consacrait une page à la microédition dans son mémoire de DEA concernant les fanzines de bande dessinée. Selon l'auteur, la microédition était un créneau dans le circuit de l'édition pour les artistes qui voulaient développer autre chose que des fanzines. Ils proposaient souvent un travail expérimental et avant-gardiste, ils publiaient leurs propres albums ou éditaient d'autres auteurs méconnus. Ils comblaient donc, avant tout, une lacune laissée par les professionnels :

Depuis quelques années (3 ou 4 ans), dans un paysage éditorial en pleine restructuration, est apparue une nouvelle génération d'éditeurs, qui, en choisissant un compromis entre l'édition artisanale et le fanzine de luxe a trouvé un créneau : la micro-édition. [...] Ainsi, lorsque *Bulles Dingues* décide de créer les éditions *Mosquito* ce n'est pas seulement pour s'auto-publier, c'est aussi pour offrir une structure complémentaire à l'attention des auteurs qui collaborent au fanzine ou publier une monographie d'un auteur oublié.<sup>21</sup>

En effet, l'art a une part importante dans la microédition. L'historien du livre Pascal Fulacher cite la microédition en référence aux structures créées par des artistes de livres illustrés. Il rappelle ainsi que le monde de l'édition n'est pas composé que par des littéraires :

On notera, à ce propos, la part de plus en plus importante que prendront les artistes dans l'édition de livres illustrés : sollicitant les écrivains et les poètes (l'inverse est beaucoup plus rare) pour réaliser des livres à quatre mains, ceux-ci n'hésitèrent pas, une fois les grands éditeurs disparus (à partir de la fin des années 1970), à se lancer eux-mêmes dans l'édition en créant leur propre structure d'édition ou plutôt de micro-édition.<sup>22</sup>

On comprend que le terme ici est utilisé pour désigner une structure très petite dont les éditeurs sont des artistes qui ont édité avant les années '90. Il cite ainsi, par exemple, Pierre André Benoit, Shirley Sharoff, François Righi ou Bertrand Bracaval<sup>23</sup>.

En 2005, Françoise Benhamou, professeur et chercheuse en économie de la culture, cherchait à différencier la microédition de la petite édition. Elle se basait, entre autre, sur l'enquête menée en 2004 par le Syndicat national de l'édition (SNE) qui actualisait

<sup>19</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989. p. 51.

<sup>20</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989. p. 141-152.

<sup>21</sup> CHADAIGNE (B20), *Les Fanzines de bande dessinée*, 1993, p. 115.

<sup>22</sup> FULACHER (B22), *Six siècles d'art du livre*, 2012, p. 235.

<sup>23</sup> FULACHER (B22), *Six siècles d'art du livre*, 2012, p. 235.



les données de l'étude de Bouvaist et Boin de quinze ans auparavant. Cependant, dans l'enquête, les microéditeurs étaient sous-représentés puisqu'ils avaient moins répondu au questionnaire de leurs collègues, les petits éditeurs.<sup>24</sup>

Benhamou avance ainsi une première différence : les microéditeurs s'opposaient aux professionnels, les petits, puisque leur activité était plus spontanée et moins systématique. Ils étaient donc moins intéressés à connaître la structure du marché de l'édition. Le caractère spontané de la microédition était souligné également par le libraire Christian Thorel, cité par Benhamou. Selon lui, la microédition était apparue plus récemment et elle se distinguait de la petite édition des années '80 puisque «plus éclectique, plus circonstancielle, plus fugace»<sup>25</sup>. Selon l'enquête du SNE, l'effort de professionnalisation des petits éditeurs les conduisait à se passer du statut associatif pour adopter une structure juridique commerciale.<sup>26</sup>

La différence en chiffres entre la petite et la microédition n'est pas non plus claire car il n'y a pas de définition précise de *petit* : est-ce combien *petit* ? Selon la SNE, la petite édition proposait moins de 250 titres au catalogue et avait un chiffre d'affaire de moins de 500'000 euros. En revanche, selon l'éditrice Liana Levi, la petite édition avait des salariés, produisait au moins dix titres par an et réalisait un chiffre d'affaire entre 150'000 et 1,5 millions d'euros. Au-dessous de ces seuils, se trouverait donc la microédition.<sup>27</sup>

Gilles Colleu s'est penché sur la microédition en 2006, éditeur membre de l'Alliance des éditeurs indépendants et professeur associé dans le département Métiers du livre au sein de l'Université de la Méditerranée à Aix-en-Provence. Il qualifiait lui aussi, à l'instar de Bouvaist et Boin en 1989, les microéditeurs comme des amateurs<sup>28</sup>. Il ajoutait que souvent les microéditeurs gagnaient leur vie avec d'autres métiers et qui n'avaient pas une réelle politique éditoriale ni une démarche commerciale. Ces éditeurs occasionnels avaient en fait une démarche imprégnée d'une importante dimension de plaisir et de loisir. Même si la qualité des produits microédités était souvent douteuse, Colleu en soulignait néanmoins la dimension originale :

La micro-édition est pleine de livres improbables et inutiles, de livres mal faits, mal conçus, mal écrits et absents la plupart du temps des circuits de vente traditionnels. Mais parmi ce marais grouillant d'expériences éditoriales, un foisonnement intellectuel riche et passionnant fait naître des pépites littéraires, des explosions poétiques, des idées habituellement méprisées, des combats politiques indispensables. En ce sens, la micro-

<sup>24</sup> Dilicom, SNE, ministère de la Culture et de la Communication, *Questionnaire auprès des petits éditeurs. Résultats*, 30 novembre 2004, cité et résumé dans BENHAMOU (B17), "La petite édition", 2005, p. 35-41.

<sup>25</sup> Christian Thorel dans *Publier, diffuser et distribuer. Quelles perspectives pour la petite édition ?* Forum organisé par le SNE, 9 mars 2004 [pages non citées], cité dans BENHAMOU (B17), "La petite édition", 2005, p. 37.

<sup>26</sup> BENHAMOU (B17), "La petite édition", 2005, p. 36-38. Voir à ce propos également : ABENSOUR, LEGENDRE (B41), *Regards sur l'édition*, vol. 1, p. 17-20.

<sup>27</sup> BENHAMOU (B18), "La petite édition", 2005, p. 36-37.

<sup>28</sup> Sur la figure de l'amateurisme voir également : ABENSOUR, LEGENDRE (B41), *Regards sur l'édition*, vol. 1, p. 17.

édition est un laboratoire duquel émerge de temps à autre une édition professionnelle des plus singulières.<sup>29</sup>

Les écrits cités ci-dessus donnent une clé de départ pour comprendre le monde de la microédition : elle est extrêmement hétérogène. On pouvait y trouver des fanzines comme des livres de luxe, de la littérature et de la poésie. Les microéditeurs pouvaient être des personnalités autonomes ou adopter un statut associatif ou se constituer en société d'édition. La microédition pouvait être un tremplin de départ pour devenir un éditeur professionnel ou un but en soi.

Une question surgit à la suite de ces définitions : est-ce qu'elles sont toujours valables pour la microédition d'aujourd'hui ? Nous avons approfondi un peu plus le sujet à travers l'étude de deux salons de microédition et la réponse est vraisemblablement affirmative. Toutefois, selon nous, les études citées n'ont pas suffisamment mis l'accent sur l'esprit qui abrite la microédition.

## **Le microcosme de la microédition**

Les deux salons comparés sont le *Grand Salon de la microédition* organisé à Lyon et le *Salon Light* qui a lieu à Paris<sup>30</sup>. Le premier a eu 4 éditions, la première en 2010 et la dernière en 2013. Le salon parisien est toujours actif, il a eu 11 éditions entre 2004 et 2014. La seule chose qu'ils ont en commun est qu'ils proposent de la microédition. La première différence qui saute aux yeux est le milieu qui les encadre.

Le salon parisien voit sa naissance dans un cadre institutionnel étant organisé par le Centre National d'édition art image de Chatou (CNEAI). La directrice du centre, également commissaire du salon, est Sylvie Boulanger, ancienne directrice adjointe du service des expositions à la délégation des arts plastiques du Ministère de la Culture. Elle est également chercheur associé de plusieurs programmes d'enseignements supérieurs. Les lieux choisis pour la manifestation sont pour la plupart des centres de création d'art contemporain comme le Point Ephémère et le Palais de Tokyo à Paris, ainsi que la *Galeria Vermelho* de San Paulo.

Au contraire, le *Grand Salon de la microédition* de Lyon voit sa naissance dans un cadre associatif. Les principaux organisateurs sont des artistes dessinateurs qui travaillent tous, d'une manière ou d'une autre, dans le milieu de l'édition : Charles Papier et Géraud des éditions *Arbitraire*, les dessinateurs Barbapop et Guillaume Soulatges, Ubik de l'association *Grrrndzero*, Nelio de l'association *All Over* qui œuvrait en tant qu'atelier

<sup>29</sup> COLLEU (B17), *Éditeurs indépendants*, 2006, 88-89.

<sup>30</sup> Sauf mention contraire, les renseignements que nous allons donner sur les deux salons sont tous donnés par leurs sites web. *Grand Salon de la microédition* : <<http://grand-salon.fr/g4/indexgs4.html>> ; *Salon Light* : <[http://www.cneai.com/salon\\_light](http://www.cneai.com/salon_light)>.

de sérigraphie et galerie, la maison d'édition associative *Manufacture Errata* et enfin l'organisateur d'évènements JM Bertoyas<sup>31</sup>. Les lieux choisis par le collectif étaient des espaces associatifs. Les éditions de 2010 et 2011 ont été hébergées par l'association *GrrrndZero*, un collectif qui organisait des concerts et des expositions dans un bâtiment occupé illégalement dans le septième arrondissement de Lyon. Pour les éditions de 2012 et 2013, le salon a été hébergé par une association de quartier, la Maison des jeunes et de la culture de Montplaisir.

La deuxième différence qui paraît évidente concerne les créations proposées. Celui de Lyon était très centré sur le monde des fanzines et l'univers graphique, même si on pouvait y trouver des éditeurs de littérature comme, par exemple, *Vampir Actif*<sup>32</sup>. La place prépondérante était occupée par le dessin et l'art narratif en bande dessinée ; la sérigraphie était l'une des techniques les plus représentées. Les activités proposées reflétaient ces intérêts. Le travail de l'artisan-artiste était mis en avant et on proposait au public d'apprendre les techniques à travers des ateliers de sérigraphie, de linogravure et de gaufrage. Les visiteurs pouvaient aussi créer leur propre fanzine à l'aide d'une photocopieuse disponible en libre service.

Au contraire, au salon de Paris, le dessin et la sérigraphie laissent leur place privilégiée à la photographie et aux livres caractérisés par une mise en page et une typographie originales. Le salon propose en plus des catalogues d'expositions qui n'auraient pas leur place au salon lyonnais. Ce qui caractérise la manifestation est la présence de livres d'artiste entendus selon la définition de Anne Moeglin-Delcroix. On y trouve par exemple les éditions *Incertains Sens* et la revue *E il topo*<sup>33</sup>. D'ailleurs, le *Salon Light* est signalé par Leszek Brogoski comme étant l'un des salons qui concordent le mieux avec la définition donnée par Anne Moeglin-Delcroix<sup>34</sup>.

Ces deux salons ont des spécificités propres qui sont reflétées par le réseau sur lequel ils s'appuient. Nous avons comparé les invités des deux salons pendant chaque édition. En résultat, on distingue clairement deux réseaux séparés. Sur les 519 noms répertoriés, les deux salons n'ont que 3 noms en commun : *French Fourch*, *FLTMSTPC*

<sup>31</sup> Le comité d'organisation a légèrement changé au fil des éditions. Nous avons signalé les personnalités les plus recourantes et sur lesquelles nous avons pu trouver des renseignements. Sur Charles Papier, pseudonyme de Renaud Thomas, et Géraud, voir : <[www.arbitraire.fr](http://www.arbitraire.fr)>. Sur Barbapop, pseudonyme de Sébastien Éscande, voir : <[www.barbapop.com](http://www.barbapop.com)>. Sur Guillaume Soulatges, voir : <<http://guillaumesoulatges.net>>. À propos d'Ubik, nous n'avons que des informations sur l'association *Grrrndzero* : <[www.grrrndzero.com](http://www.grrrndzero.com)>. Sur Nelio de l'association *All Over*, voir : <<http://www.all-over.eu>>. Sur JM Bertoyas, pseudonyme de Jean-Michel Bertoyas, aussi connu sous le nom de Jésus Mohamed Bertoyas, voir : <<http://kobeblog-bertoyas.blogspot.fr>>. Sur le collectif *Manufacture Errata*, composé par Gaëlle Loth et Yan Charpentier, voir : <<http://manufacture-errata.weebly.com>>. Nous signalons également Stéréotype, Madame Lapin, Marie-Luce Schaller et Clémence, mais nous n'avons pas réussi à trouver leurs sites web ou blogs personnels.

<sup>32</sup> *Vampir Actif* est une maison d'édition associative active depuis 2007 et établie à Ecully : <<http://www.vampireactif.com>>.

<sup>33</sup> Sur *Incertain Sens* voir : <<http://www.incertain-sens.org>>. Sur la revue *E il topo* voir : <<http://www.eiltopo.org/news.html>>.

<sup>34</sup> BROGOWSKI (B6), *Éditer l'art*, 2010, p. 43.

(*Fais le toi même si t'es pas content*) et *Arrache toi un oeil*<sup>35</sup>. Ils travaillent tous à Paris et leur présence à Lyon peut être expliquée, entre autre, par le fait qu'ils travaillaient tous en sérigraphie.

Néanmoins, il n'y a pas que des différences. À travers les éditoriaux de chacun des deux salons et de chaque édition nous pouvons remarquer qu'ils concordent sur le fait que le *faire soi-même* est un élément essentiel de la microédition : autoproduction, autofinancement, autodistribution. Elle est une édition qui est en marge d'une certaine reconnaissance commerciale et naît de la contestation. Toutefois, les différences surgissent à nouveau lorsqu'on regarde de plus près comment chacun des deux entend et intègre le concept d'autonomie.

Le salon de Paris propose une idée d'autonomie militante dans le monde de l'art. Il oppose le concept d'autonomie dans la création artistique face au marché de l'art et aux institutions. Le but de *faire soi-même* est d'atteindre la liberté intellectuelle, démocratiser l'art, permettre de garder le contrôle de ses propres créations :

Self-produce in order to break free from the institutions diktats. Self-distribute, infiltrate autonomous dissemination networks (bookshops, emails, streets...), means fighting the intellectual monopoly of the art critic and democratize one's judgement about art. To create unlimited publications that are free or within the price range of everyday goods, is like breaking free of the art market while controlling the process of creating value.<sup>36</sup>

Selon cette perspective, ce n'est pas anodin que les racines historiques de la microédition sont retracées, selon le salon de Paris, surtout dans l'histoire de la contestation à travers l'art :

Historically the practice of micro-publishing originates with Dada and develops in the 60's when it becomes imperative to emancipate from a market that produces object at the expense of artistic experience. [...] As a result, thousands of artists are producing an alternative history of art. Against the "modernist" world of prints with its flourishing market, its signed proofs and portfolios, another publishing world is fighting, going underground, with more fluidity and with more intergrity.<sup>37</sup>

L'autonomie selon le salon de Lyon n'a, au contraire, aucun but. Peut importe le sérieux ou la qualité du résultat, l'important est *faire*. L'autonomie est perçue comme une culture et de ce fait les éditoriaux évoquent le mouvement DIY dont l'histoire est féconde<sup>38</sup> :

Ces projets évoluent dans une culture DIY « Do It Yourself », c'est-à-dire

<sup>35</sup> Sur *French Fouch*, studio de création et structure d'édition, voir : <<http://www.frenchfouch.com>>. Sur *FLTMSTPC*, maison d'édition représentée par Stéphane Prigent, voir : <<http://faisletoimeme.free.fr>>. Sur *Arrache toi un œil*, atelier de sérigraphie, voir : <<http://www.arrachetoionoel.com>>.

<sup>36</sup> BOULANGER (B22), *Le Journal du Salon Light*, 2012, p. 24.

<sup>37</sup> BOULANGER (B22), *Le Journal du Salon Light*, 2012, p. 23-24.

<sup>38</sup> L'approche DIY est souvent citée dans les études sur les fanzines. Pour des renseignements récents sur l'histoire des fanzines dans la géographie anglo-saxonne, cfr. la bibliographie proposée par : TRIGGS Teal, *Fanzines : la révolution du DIY*, Paris : Pyramyd, 2010.

autofinancée, autodistribuée. Il entend simplement évoquer la spécificité d'une approche du faire, ce faites-le vous même qui ne relève ni de l'acception scolaire du terme « pratique artistique », ni d'un artisanat ressuscitant le douteux concept de métier, ni non plus d'un quelconque « art brut » [...]. Travail de passionnés, paluches noircies à la nécessaire nécessité du faire.<sup>39</sup>

Selon cette perspective, il n'est pas anodin que les racines historiques de la microédition selon le salon de Lyon soient retracées davantage dans les mouvements contestataires à caractère social que dans les mouvements contestataires dans le monde de l'art :

La micro-édition est portée par les "sub-cultures", la SF, la contestation de droite comme de gauche [...], les libertés sexuelles venues des années 70, les mouvements hippie, provo, punk [...], le graphzine échappé des années 80, le mail art fauché. Un plaquage au réel peu archivé, fertilisant une conscience et pourtant imbibé de la pisse des chiottes obscures de l'Histoire. Un goût prononcé pour le collectif, l'invitation, l'échangisme imprimé.<sup>40</sup>

Les deux points de vues sur l'autonomie se reflètent très bien au niveau financier. Le salon de Lyon percevait l'autonomie avant tout comme une culture et il se comportait en conséquent : il était entièrement autosuffisant. Les financements étaient collectés par la vente d'un livre et d'affiches lors de soirées proposant des concerts pour lesquels le prix d'entrée était libre. Au contraire, le salon de Paris perçoit l'autonomie davantage comme une pratique artistique, ce qui n'entraîne donc pas forcément une autonomie au niveau financier. Le salon est en effet soutenu avant tout par le Ministère de la Culture, par les villes de Paris et de Chatou, ainsi que par l'Association des centres d'art (DCA) et par l'association Tram qui réuni en réseau les lieux engagés dans la production d'art contemporain en Ile-de-France.

À travers cette brève analyse de deux salons, nous pouvons constater que la microédition semble bien être animée par des idéaux, soutenue par des principes et consolidée par une histoire (ou des histoires). Il nous paraît donc plus approprié de définir la microédition plus comme un microcosme au sein du monde de l'édition que de la réduire à une simple question de taille.

## **Un objet difficile à saisir**

Comment étudier l'histoire d'un microcosme ? Si on parle de microédition la réponse n'est pas évidente. L'un des problèmes majeurs de l'historien face à cet objet est la difficulté à repérer les sources. Certes, les artistes-dessinateurs-éditeurs eux-mêmes envoient parfois des exemplaires aux fanzinothèques, aux bibliothèques, aux librairies ou au dépôt légal. Toutefois, la microédition circule énormément entre les bars, les

<sup>39</sup> Jésus Mohamed Bertoyas (B 16), Éditoriale de la deuxième édition, 2011.

<sup>40</sup> Jésus Mohamed Bertoyas (B 16), Éditoriale de la deuxième édition, 2011.

salons, les manifestations de rue et le cercle d'amis. Ces lieux de diffusions rendent la recherche beaucoup moins aisée, voire impossible. D'ailleurs, l'*Observatoire du dépôt légal* de 2013 nous informe que les documents graphiques<sup>41</sup> reçus sont en baisse ; les artistes sont probablement de moins en moins disposés à se passer d'un exemplaire à cause de l'augmentation des coûts de fabrication, de la rareté des tirages et à cause du développement de l'impression à la demande<sup>42</sup>.

De ce fait, on est loin de pouvoir disposer d'un répertoire exhaustif à l'instar des livres produits par les maisons d'édition, celles obligées par les lois logistiques du commerce à utiliser un numéro ISBN et à envoyer un exemplaire pour le dépôt légal. De ce fait, nous risquons de passer à côté de nombreuses créations intéressantes et significatives de la microédition. Il nous a parus donc nécessaire de chercher un prisme qui nous permet de saisir un microcosme autrement difficilement saisissable.

---

<sup>41</sup> Les documents répertoriés sous la catégorie "Estampe contemporaine" sont : Estampes contemporaines (en planche ou en portfolio), Livres d'artistes, Graphzines (ou livres graphiques), Publications d'artistes (jeux, cartes postales, posters, flyers, stickers, badges, ephemera, toute création originale imprimée, multipliée, éditée, de préférence sur support papier), dans : BNF (s289), *Observatoire du dépôt légal*, 2013, p. 26.

<sup>42</sup> BNF (s289), *Observatoire du dépôt légal*, 2013, p. 26.

### 1.3. Un pratique éditoriale : l'autoédition

L'autoédition pourrait être l'un des prismes qui nous permettrait de pénétrer le monde de la microédition. Nous l'avons vu dans les chapitres précédents : bien souvent les artistes et les écrivains financent et publient leurs propres œuvres. Afin de comprendre si l'étude de cette pratique est une bonne piste à suivre, nous avons tout d'abord voulu s'assurer que le sujet était actuel. C'est le cas. La Foire du Livre à Francfort en 2013, le Salon du Livre à Paris en 2014, les quelques études en histoire de l'édition récemment publiées, ainsi que les dizaines d'articles de presse parus depuis 2009, montrent qu'il s'agit bien d'un sujet qui intéresse de près le monde de l'édition contemporaine.

#### L'autoédition fait l'actualité

Nous avons interrogé tout d'abord la presse quotidienne. Notre échantillon est composé d'articles parus en ligne entre mars 2008 et juin 2014 et triés selon le critère de pertinence sur un total de plus de 500 articles trouvés : *Actualitté* (283), *LivresHebdo* (28), *LeFigaro.fr* (2), *LExpress* (1) et le *Journal du Net* (1), *Lesechos.fr* (2). Les articles sont quasiment tous librement consultables. Ils sont donc un reflet des connaissances de base que tout internaute a pu facilement avoir durant ces six dernières années.

La plupart des nouvelles relatent des événements relatifs aux pays anglo-saxons, surtout aux États-Unis. L'année 2008 semble marquer une nouvelle étape. Le succès remporté par l'impression à la demande faisait pressentir un boom de cette pratique. Le service permettait à quiconque d'envoyer à travers internet son manuscrit à la plateforme en ligne. Ensuite, on pouvait soit demander un exemplaire papier qui était imprimé et envoyé par courrier à domicile soit le poster en ligne sur la plateforme et le vendre ; l'entreprise imprimait un exemplaire et l'envoyait aux lecteurs au fur et à mesure des commandes. Loin de l'imprimeur du quartier donc, puisque ces entreprises proposaient une vitrine pour la diffusion sur leurs propre site. L'impression à la demande pouvait être utile aussi aux éditeurs afin de réduire les dépenses liées au stockage. Les entreprises les plus célèbres déjà présentes sur le marché en 2008, et qui faisaient du service leur activité principale, étaient *Books On Demand*, *Lulu.com*, *The Book Edition*, *Unibook* et *Blurb*<sup>43</sup>.

Or, l'impression à la demande était un service proposé déjà depuis quelques années, d'ailleurs les entreprises citées ci-dessus ont été créées avant 2008. Toutefois, en

<sup>43</sup> Sur *Books On Demand* : s276, s279, s271, s283, s233. Sur *Lulu.com* : s283, s271, s264, s253, s169, s87, s136, s104. Sur *The Book Edition* : s280, s271. Sur *Unibook* : s277, s271, s263, s254. Sur *Blurb* : s243, s134, s2.

cette année, l'impression à la demande a le vent en poupe car les chiffres explosent aux États-Unis. L'année suivante la nouvelle est relatée par les journaux consultés. *LeFigaro* présente d'emblée l'impression à la demande comme un service pouvant concurrencer l'édition classique : "Aux États-Unis, les livres imprimés à la demande via Internet concurrencent le circuit éditorial traditionnel"<sup>44</sup>. En revanche, *LivresHebdo* met en avant l'écrivain qui se publie tout seul face à la publication par le biais d'un éditeur : "Aux États-Unis, l'auto-édition dépasse la production traditionnelle"<sup>45</sup>. Le phénomène se reconfirme, toujours outre-Atlantique, encore en 2009 et en 2010.<sup>46</sup>

La vedette de l'impression à la demande est bientôt laissée au numérique. Dès la fin 2009 les nouvelles technologies se développent et l'autoédition semble préférer largement les *ebooks* au papier. L'auteur peut toujours vendre son livre grâce à ces ses plateformes, mais au lieu de l'imprimer et l'envoyer au lecteur, elles donnent la possibilité de l'acheter en format électronique.<sup>47</sup>

Ainsi un marché où chaque entreprise propose une formule destinées aux auteurs qui souhaitent publier leurs manuscrits. Certains se concentrent surtout sur la diffusion, comme par exemple *Sony* en premier qui donnait la possibilité d'insérer dans sa bibliothèque numérique les livres autoédités pour que ceux-ci puissent être lus grâce à la liseuse *Reader*. D'autres se concentrent avant tout sur la production et la distribution, tel que *Graphicly* et *Bowker*. Ils permettent aux auteurs d'éditer le texte sur leurs sites avec l'aide d'outils mis à disposition et le service s'occupe de distribuer ensuite le livre à des librairies numériques. *Books On Demand* et *Blurb* élargissent leurs offres d'impression à la demande à l'impression numérique. D'autres encore couvrent la plupart des services, tel que *ComicXology*, *Apple*, *BookBrewer*, *AlterPublishing* ou *Kobo*. Parmi ces derniers, l'acteur majeur est *Amazon* qui était entré sur le marché de l'autoédition déjà en 2005 à travers l'achat d'une entreprise d'impression à la demande.<sup>48</sup>

Dès la fin 2009, les maisons d'édition se lancent également sur le marché et proposent à l'auteur leur manière de publier en autonomie. La plupart d'entre elles n'offrent que la version numérique, tel que *Harlequin*, *Barnes & Nobles* avec l'offre *Pubit!* et sa liseuse *Nook*, ainsi que *Random House*, *Simon & Schuster* et la filiale *Penguin* de *Pearson* qui rachète la plateforme américaine d'autoédition *Authors Solution*. A l'inverse, *Amazon* et *Kobo*, qui proposaient auparavant des services d'autoédition, commencent à s'imposer

<sup>44</sup> *LeFigaro* 4 juin 2009 (s272).

<sup>45</sup> *LivresHebdo* 22 mai 2009 (s273). Voir aussi : s271, s274, s268, s245.

<sup>46</sup> s283 à s279 et s272, s186, s134, s20, s277, s252, s251, s198.

<sup>47</sup> Voir en particulier les chiffres données in s212.

<sup>48</sup> Sur *Sony* : s265. D'autres entreprises vont se concentrer sur la diffusion, par exemple : *Unibook* (s263), *Ownshelf* (s122), *iAuthor* (s63). Le *Readrover* de *Rocksauce Studios* se spécialise dans la diffusion de livres autoédités pour la jeunesse (s52). Sur *Graphicly* : s133. Sur *Bowker* : s86. Sur *Books On Demand* : s233 et s197. Sur *Blurb* : 2014.5.13. Sur *ComiXology* : s104. Sur *Apple* : s249, s246, de s189 à s187, s184. Sur *BookBrewer* : s241. Sur *AlterPublishing* : s76. Sur *Kobo* : s198, s8. Sur *Amazon* : s256



comme de véritables éditeurs.<sup>49</sup>

Les exemples de succès ne se comptent plus. Des auteurs anglo-saxons inconnus publient leurs manuscrits à travers ces plateformes et deviennent millionnaires, surtout grâce aux romans sentimentaux. De plus, quelques auteurs célèbres décident aussi de passer par l'autoédition. Toutefois, le but ultime, pour plusieurs des auteurs autoédités et inconnus, est de trouver un éditeur classique, les plateformes étant perçues comme des bons tremplins de départ. D'ailleurs, certaines maisons d'édition commencent à les recruter à travers ces sites. L'avantage se trouve surtout dans les revenus qui sont supérieurs à ceux perçus par le biais d'un éditeur. En revanche, Alan Finder, dans le *New York Times* en août 2012, voit l'autoédition comme une bonne solution face à la concentration éditoriale si forte aux États-Unis. Bref, le rôle de l'éditeur est remis en question.<sup>50</sup>

Cependant, éditer un livre et le commercialiser n'est pas chose aisée. Aux plateformes déjà présentes, s'ajoute un corollaire d'offres destinées à aider les auteurs néophytes : l'autoédition a besoin d'être professionnelle. L'entreprise *Adobe* propose une nouvelle version de son logiciel pour la publication digitale, allégée et moins chère, à la portée de tous. Dans le domaine des logiciels, *Booktype* propose un programme *open source* qui permet d'écrire un livre à plusieurs mains. D'autres offres se concentrent sur le besoin d'un accompagnement. *BookCountry* se propose comme une plateforme où l'auteur peut soumettre son écrit à l'avis d'autres écrivains. *Kirkus* est un magazine américain qui recense les livres, propose des prestations de préparation, de relecture et de rédaction. *BiblioCrunch* donne des conseils sur Twitter une fois par semaine au sujet de la diffusion, mais l'auteur peut aussi suivre des véritables cours dont un est donné par l'Université de Lancashire. D'autres, en revanche, proposent des outils qui aident à calculer les *royalties* (redevances) sur chaque livre et sur chaque plateforme ou qui aident à mieux gérer les ventes et mieux choisir son diffuseur. C'est dans ce contexte, d'ailleurs, qu'en 2012 est créée aux États-Unis l'Association des auteurs indépendants (*Society of Independent Authors*).<sup>51</sup>

Les problèmes et les débats ne manquent pas non plus et nuancent ainsi le paradis du monde de l'autoédition. Outre les piratages, les *spam* et les problèmes techniques, on évoque également la question des droits d'auteur et la mauvaise qualité des livres autoédités tout en rappelant l'importance du rôle de l'éditeur. Entre autre, l'hégémonie

<sup>49</sup> Sur *Harelquin* : s261, s263, s260. Sur *Barnes & Nobles* : s250, s126, s100. Sur *Random House* : s72. Sur *Simon & Schuster* : s145, s128. Sur *Penguin* : s194, s152, s151, s114, s110, s105, s90, s88, s61. Sur *Amazon* éditeur : s227, s201, s159, s139. Sur *Kobo* : s198.

<sup>50</sup> Sur les exemples de succès et les motivations des écrivains : s168, s75, s209, s232, s229, s221, s220, s220, s213, s211, s209, s185, s181, s180, s179, s172, s170, s164, s161, s158, s146, s144, s131, s124, s62, s161, s158, s155, s107, s102, s69, s147, s82, s13. Sur Alan Finder : s142.

<sup>51</sup> Sur *Adobe* : s204. Sur *Booktype* : s175. Sur *BookCountry* : s172, s67. Sur *Kirkus* : s174. Sur *BiblioCrunch* : s112. Sur les cours à l'Université de Lancashire : s108, s19. Sur les calculateurs de royalties : s171, s84, s65, s64, s54, s28. Sur la *Society of Independent Authors* : s178, s174, s71.

de *Amazon* préoccupe puisque elle menacerait la liberté intellectuelle.<sup>52</sup>

En cinq ans, l'autoédition n'a cessé de rencontrer de plus en plus de succès. Les années 2012 et 2013 sont saluées comme les années de l'autoédition aux États-Unis, au Canada et en Angleterre. Cette pratique était la grande question à la Foire du Livre de Londres, présentée comme la nouvelle tendance. En 2013, on estimait que l'autoédition était un marché de 52 milliards de dollars.<sup>53</sup>

En ce qui concerne la France, il ressort que le phénomène a gagné du terrain beaucoup plus lentement et à moindre mesure que dans les pays anglo-saxons. Avant 2008, le marché était partagé par quelques entreprises étrangères, tel que *Lulu.com* et *Books On Demand* et les entreprises autochtones telles que *Le Publieur.com*, *Edilivre* et *manuscrit.com*. Mais il faudra attendre 2010 pour que *Hachette* et *Les éditions du Net* lancent leurs offres. Encore en 2011, Karim Wadye Oumoussa, fondateur et dirigeant de *eBookpulp*, mettait l'accent sur les lacunes de l'édition française et soulignait le besoin de les remplir. L'éditeur *Manolosanctis* tente sa chance en 2011 mais le pari est perdu l'année suivante. Les deux derniers arrivés, en 2014, sont *Librinova* et *Chapitre.com*. La France, en 2008, était donc un marché encore à conquérir, mais pas tout suite puisque *Amazon* n'élargira son offre au pays qu'en 2011.<sup>54</sup>

Quelle est l'ampleur de l'autoédition en France ? Difficile à dire. Au début 2008 on estimait qu'un tiers des français voulait publier son livre et *LeFigaro* se demandait si en France le phénomène pouvait atteindre la même ampleur qu'aux États-Unis. Toutefois, cette estimation sera la seule durant plusieurs années. Les exemples de succès français sont rares et ne seront donnés qu'à partir de 2012. En 2013, les choses semblent changer selon les résultats de l'enquête de *Edilivre. LivresHebdo* notait que le marché de l'autoédition commençait à séduire les éditeurs français ; *Actualité* affirmait que les français étaient moins réticents concernant l'autoédition. Toutefois, on reste sans des véritables statistiques.<sup>55</sup>

Certains cherchent à comprendre tout d'abord comment insérer l'autoédition en France. L'Académie Goncourt et l'avocat Emmanuel Pierrat s'interrogent sur l'autoédition au niveau législatif, le premier dans le cadre de son concours littéraire et le deuxième dans le cadre juridique et fiscal. La question des droits d'auteurs dans le nouveau monde du numérique sera ensuite au cœur d'une l'assemblée générale en février 2011 animée par des écrivains signataires de *Le Monde*.<sup>56</sup>

<sup>52</sup> s 154, s 142, s 136, s 43, s 264, s 143, s 94, s 38, s 228, s 226, s 78, s 68, s 47, s 201, s 183, s 166.

<sup>53</sup> s 119, s 115, s 98, s 80, s 42, s 27. s 51, s 119, s 96, s 79.

<sup>54</sup> Sur *Lulu.com* et *Books On Demand* : s 49, s 48, s 34, s 272. Sur *Le Publieur.com*, *Edilivre* et *manuscrit.com* : s 186, s 48, s 272. Sur *Hachette* et *Les éditions du Net* : s 20, s 59. Sur *eBookpulp* : s 236. Sur *Manolosanctis* : s 199, s 182. Sur *Librinova* et *Chapitre.com* : s 14, s 15, s 5. Sur *Amazon* : s 203, s 156, s 184, s 116.

<sup>55</sup> s 272, s 283, s 266, s 267, s 157, s 153, s 47, s 49, s 48, s 31, s 55, s 47, s 26.

<sup>56</sup> s 240, s 244, s 129, s 47, s 235.

Le débat semble s'animer lorsqu'on touche à l'utilité de l'éditeur. Les opinions se polarisent. D'un côté, on trouve les enthousiastes de l'autoédition. Les écrivains Marc-Edouard Nabe, Maurice G. Dantec et Serge Brussolo décident de se passer des éditeurs (s286, s287, s267, s30, s263). Le choix de Nabe en 2010 a été médiatisé plus que les deux autres, mais ne fut pas forcément mal perçu. *L'Express* mettait l'accent sur le boycottage de l'édition (s286) et *Actualitté* en revanche sur le fait que l'écrivain faisait de «l'anti-édition» (s287, s267). L'auteur de l'article souligne que les motivations de l'auteur paraissent être surtout d'ordre économique et il le cite : «Au lieu de toucher mes misérables 10% de droits d'auteur, désormais, je serai à 70%» (s287). *France Inter* relate l'histoire d'un jeune qui propose ses écrits gratuitement sur internet et de ce fait *Actualitté* estime que l'autoédition, à l'instar des États-Unis, pourra bientôt se légitimer et renverser le pouvoir établi des éditeurs (s297). Un autre romancier français disait, malgré qu'il avait un éditeur, qu'il était contraint de faire le travail de communication tout seul et qu'il pensait donc aller voir du côté d'*Amazon*, sûr du fait que bientôt l'entreprise aurait proposé aussi un service d'attaché de presse (s126, voir également l'entretien à l'auteure autoéditée Cécile Chaot s33). L'enquête de *Edilivre* de 2013 affirmait que deux français sur trois pensaient que l'éditeur n'était pas nécessaire pour rencontrer le succès (s77, s78, s60).

De l'autre côté on trouve les partisans des éditeurs. Le Syndicat national de l'édition soutient que les entreprises d'autoédition ne font que promettre des merveilles, mais qu'il s'agit de miroir aux alouettes. L'accent est mis sur la diversité culturelle à préserver en France et la résistance aux stratégies hégémoniques des grandes plateformes en ligne (s196). Quant à *Hachette*, elle souligne que l'édition est un métier beaucoup plus complexe que le simple fait de distribuer son livre numérique sur les plateformes (s176). En revanche, l'éditeur Francis Dannemark des éditions *Le Castor Astral*, rappelle que l'écriture est un métier et nécessite du talent et du temps. Les livres autoédités manquent visiblement du travail de l'éditeur puisqu'ils sortent mal faits, voire inacceptables (s169, sur le manque de qualité voir aussi s54). Le feu aux poudres a été mis en particulier par le ministre de la culture Aurélie Filippetti lorsqu'elle a affirmé, au début 2013, que c'était l'éditeur qui faisait la littérature (pour la querelle voir s138).

Cette année 2014 a été saluée comme celle de l'autoédition (s52). À la foire du livre à Paris en avril étaient présents des stands de ces entreprises pour l'autoédition, notamment *Amazon*. Le *Journal du Net* annonce ainsi l'événement : «Salon du Livre 2014 : l'autoédition enfin reconnue»<sup>57</sup> (s45, s41).

Nous avons vu les thèmes qui ont dominé le sujet de l'autoédition dans les journaux consultés entre 2008 et 2014. La place laissée aux nouvelles provenant des pays anglophones est beaucoup plus importante que celle dédiée à l'autoédition française. Il

<sup>57</sup> s35

serait intéressant d'élargir l'enquête à d'autres quotidiens pour en connaître les points de vues ou déceler d'autres thématiques. Néanmoins, les articles répertoriés nous permettent d'aborder maintenant la question de l'autoédition au niveau historique.

## Vieilles pratiques ou nouvelles ?

Le 8 octobre 2012, à la veille de la Foire internationale du livre de Francfort, le PDG de *Hachette Livre*, Arnaud Nourry, livrait un entretien à *LesEchos* qui l'interrogeait sur l'état de l'édition française et sur les évolutions récentes du métier. À la question «L'autoédition est-elle une menace ?», Nourry répond : «L'autoédition a toujours existé : ça s'appelle l'édition à compte d'auteur. Le numérique permet simplement d'en réduire les coûts»<sup>58</sup>. Or est-ce vrais ? Les avis diffèrent.

D'une part, non : l'autoédition n'est pas une édition à compte d'auteur. Il est vrais que les deux pratiques se ressemblent puisque dans les deux cas l'auteur lui-même finance la fabrication et ne cède pas les droits d'auteur. Toutefois, dans l'autoédition c'est l'auteur lui-même qui s'occupe d'éditer un texte, contacter l'imprimeur, corriger le bon-à-tirer, acquérir un numéro ISBN, envoyer les exemplaires au dépôt légal, établir une stratégie de vente, choisir les diffuseurs et organiser la distribution. Alors que pour l'édition à compte d'auteur, ces tâches sont laissées à un éditeur qui est payé pour s'en occuper. La différence fondamentale entre les deux pratiques est que l'édition à compte d'auteur a un statut juridique depuis 1957 alors que l'autoédition n'en a point<sup>59</sup>. L'édition à compte d'auteur a d'ailleurs une mauvaise réputation depuis plus de trente ans ; Frédéric Chataignier le montre très bien dans sa thèse grâce à l'exemple de la *Bibliothèque Universelle* entre 1970 et 1990 (p.36). Dans les articles consultés, l'autoédition proposée par les plateformes en ligne est souvent citée comme une bonne alternative aux pratiques frauduleuses perpétrées par l'édition à compte d'auteur<sup>60</sup>.

D'autre part il apparaît que l'autoédition et l'édition à compte d'auteur sont en effet des synonymes. C'est du moins ce qu'il semble d'un point de vue historique. Nous remarquerons avant tout que le thème de l'auteur-éditeur a repris les devants de la scène ces 15 dernières années dans le cadre des études sur les auteurs<sup>61</sup>. Parmi ceux-

<sup>58</sup> s138. L'affirmation du PDG d'Hachette Livre a irrité un écrivain, Stéphane Tournoise, qui venait de publier un manifeste de l'autoédition et qui a fait de cette pratique sa devise. Dix jours après l'interview, l'écrivain publie sa réponse : *L'auto-édition ce n'est pas du compte d'auteur, cher Monsieur Arnaud Nourry, PDG Hachette Livre : mise au point nécessaire après l'aphorisme : «L'auto-édition... : ça s'appelle l'édition à compte d'auteur»*. Sur la querelle, voir : s167, s176

<sup>59</sup> s273, s76.

<sup>60</sup> s300, s284, s236, s183, s54

<sup>61</sup> En 2010 Frédéric Barbier écrivait "L'auteur semble aujourd'hui être thème "à la mode", les séminaires, colloques et publications se multiplient sur cette problématique, mais un bref rappel historiographique montre que le fait n'est précisément en rien le produit d'une mode par essence temporaire et passagère." dans "Le colloque "L'écrivain et l'imprimeur" : une étape marquante de la recherche", Colloque international "L'écrivain et l'imprimeur", Université du Maine, 8 et 9 octobre 2009, p. 341. François Bessire, *L'Ecrivain éditeur*, éd. François

ci, les études de Marie-Claude Felton sont particulièrement intéressantes.

Sa dernière étude, publiée en 2014, se concentre sur la pratique de l'édition à compte d'auteur au XVIII<sup>e</sup> siècle : *Maîtres de leurs ouvrages : l'édition à compte d'auteur à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* (B35) L'auteure base ses découvertes sur une enquête bibliographique de premier ordre établie sur un fond de 800 livres édités à compte d'auteur parus avec la mention "A Paris, chez l'auteur" entre 1750 et 1791. L'auteure montre comment cette pratique s'est développée grâce aux arrêts de 1777 qui démantelaient le monopole du livre détenus par les libraires-imprimeurs. Les auteurs pouvaient enfin exploiter financièrement leurs oeuvres en étant en possession du privilège. Felton enquête sur les origines socio-économiques des auteurs, cherche à comprendre pourquoi ils ont eu recours à cette pratique et analyse leurs stratégies de vente.

Or dans ses études, la différence entre compte d'auteur et autoédition n'est pas établie. Les auteurs analysés sont appelés par la chercheuse avec le double nom de *auteur-éditeur*. Selon elle, l'auteur est éditeur lors qu'il s'engageait complètement dans le processus éditorial, en participant à toute les étapes: «comprenant le dépôt du manuscrit au censueur, l'acquisition du privilège, le traité d'édition avec l'imprimeur, l'affichage publicitaire ainsi que la mise en vente»<sup>62</sup>. Une telle définition est de nos jour celle qu'on utilise pour les auteurs autoédités, mais Felton parle d'*édition à compte d'auteur* et jamais d'*autoédition* : simple choix de termes ou différenciation délibérée ? Difficile à dire. À première vue, l'autoédition d'aujourd'hui semble être l'édition à compte d'auteur au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les prochaines recherches de Marie-Claude Felton nous montreront l'évolution de cette pratique jusqu'en 1850 et peut-être pourront-elles nous en dire plus.

À ce point, une question fondamentale surgit : est-ce qu'on peut définir *autoédition* en tant que pratique qui fait appel aux plateformes en ligne ? D'une part oui, puisque ces entreprises n'ont parfois que le rôle de diffuseurs à l'instar des librairies. Les auteurs gardent leurs droits et ils doivent s'occuper de tout le reste. D'autre part, à cause de la présence de tout les types de services proposés à l'auteur, on peut se demander si effectivement l'autoédition vendue par ces entreprises n'est pas similaire à l'édition à compte d'auteur. Au lieu de payer une seule personne pour qu'elle s'engage dans l'édition de l'ouvrage, l'auteur autoédité doit en payer plusieurs selon service qu'elles offrent et ceci sous forme de pourcentage sur les ventes ou à travers des factures à payer à l'avance. Selon Catherine Andreucci, dans *LivresHebdo*, l'autoédition apparaît comme l'avatar contemporain de l'édition à compte d'auteur (s76).

---

Bessire, Genève, 2001. José-Michel Moureaux, "Voltaire éditeur : de sa conception de l'édition à sa pratique éditoriale des recueils", *Revue Voltaire*, 4, 2004, p. 11-38. Sur libraires et imprimeurs auteurs, voir : Sabine Juratic : "Du livre à l'écriture : libraire-auteurs à l'âge des Lumières en France", *Revue française d'histoire du livre* 2, nos 114-115, 2002, p. 181-204.

<sup>62</sup> B35, p. 5.

Dès lors, s'agit-il d'une nouvelle pratique d'édition ? Dans les articles consultés, à côté du terme *autoédition*, on voit apparaître en effet les termes *édition participative* (s299, s194), *autoédition de base* (s171), *autoédition assistée* (s300, s171), *édition accompagnée* (s84), *co-publishing* (s59). Selon *Hachette*, *autoédition* est un terme impropre pour définir les pratiques actuelles, puisqu'elles n'ont rien à voir avec la complexité de l'édition (s176). *Actualité* propose enfin d'utiliser plutôt le terme d'*autopublication* : «en scindant la notion d'édition, qui est celle propre à l'accompagnement du texte, et celle de publication, qui est l'acte de commercialisation» (s46, s33).

## Un sujet limitatif

La presse consultée nous autorise à ajouter un nouveau point de vue au sein du microcosme de la microédition. Le salon de Paris envisageait l'autoédition comme une pratique artistique, le salon de Lyon comme une culture. Malgré les différences, les deux se disaient en dehors d'une certaine reconnaissance et d'un circuit commercial. Le monde de l'autoédition numérique, au contraire, est nourri par un marché qui a fait de l'autoédition un besoin à satisfaire.

Une autre différence est que les deux salons sont plus tournés vers l'art alors que l'autoédition numérique est beaucoup plus littéraire. En effet, dans la presse consultée il est question quasi exclusivement de littérature. On donne l'exemple d'un jeune dessinateur qui en 2012 a décidé de poster gratuitement ses bandes dessinées sur son propre site internet et qui a rencontré un certain succès. Il a décidé de se passer de l'éditeur puisque les contrats proposés ne lui semblaient pas favorables. D'ailleurs, le rédacteur de l'article rappelle que la publication en couleur via les plateformes en ligne était encore trop difficile (s182). On cite également quelques entreprises qui ont commencé à proposer des plateformes spécialisées dans la publication d'art, en particulier de manga, de bandes dessinées et de photographie : *Graphicly* (s162), *ComicXology* (s133), *Amazon* avec l'offre *Kindle Comic Creator* (s124) et *Blurb* (2014.5.13).

Donc, l'autoédition est une composante importante de la microédition. Toutefois, cette pratique ne nous apparaît pas comme un prisme idéal qui nous permettrait de percer le monde de la microédition. Le problème principal est à celui rencontré auparavant : la difficulté à repérer les sources et le manque d'un répertoire exhaustif. D'ailleurs, comment peut-on étudier la pratique de l'autoédition ? Les quelques études sur l'autoédition dans l'art ont abordé le sujet à travers l'analyse des démarches d'artistiques ; comment et pourquoi ont-ils fait recours à l'autoédition<sup>63</sup>. Cependant, une telle approche pour notre enquête est fortement limitative puisqu'elle nous oblige à nous concentrer sur quelques

<sup>63</sup> Nous pouvons citer le mémoire d'Elsa Milliot concernat l'autoédition du livre d'artiste ainsi que les études sur les fanzines et la culture du DIY cités dans le chapitre précédent.

personnages sans pouvoir saisir l'ampleur du microcosme de la microédition. Nous avons donc essayé de procéder à l'enverse : prendre du recul et aborder un sujet plus large qui, au contraire de l'autoédition, puisse englober celui de la microédition.

## 1.4. Une déontologie : l'édition indépendante

Qu'est-ce que l'édition indépendante ? Répondre à cette question nous donne l'occasion de parcourir l'histoire de l'édition française de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Au final, nous aurons l'occasion de saisir au mieux un sujet de recherche capable de nous guider à travers la microédition.

L'édition indépendante est l'un de ces termes, à l'instar de *livre d'artiste*, *microédition* et *autoédition*, qui paraissent simples jusqu'au moment où l'on s'y intéresse particulièrement. Ce sont, plus que des termes, des notions qui évoluent avec le temps et selon les milieux qui les utilisent. On parle d'édition indépendante au moins depuis les années 1980, mais la nécessité de la définir n'est surgie que au milieu des années 2000.

Nous avons donc cherché à y voir plus clair en structurant les idées les plus débattues au cours des trente dernières années. Le résumé le plus complet, et d'ailleurs le seul, est proposé en 2012 par Julien Denieuil dans *Concentration éditoriale et bibliodiversité : quels enjeux pour le livre ?* Nous avons cependant choisi d'aborder le sujet d'un point de vue historique. Quatre périodes se distinguent d'emblée. Les deux premières couvrent les décennies 1980 et 1990, vingt années dominées par de larges enquêtes publiques et par la publication de grandes synthèses sur l'édition française. La troisième période se situe au tournant du nouveau millénaire, lorsque deux auteurs importants se penchent sur la question : André Schiffrin et Pierre Bourdieu. La dernière période couvre les années 2000, phase caractérisée par un bouillonnement d'idées.

### Les années '80 : les nouveaux éditeurs sous analyse

Pendant les années 1980, le Ministère de la culture entame plusieurs enquêtes de grande ampleur afin de mieux cerner le phénomène des nouveaux éditeurs. L'enquête commence en 1981 et sera publiée une première fois en 1984 sous le titre de *Les nouveaux éditeurs : innovation et reproduction*<sup>64</sup> et ensuite résumée par deux autres ouvrages signés Jean-Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin : *Les jeunes éditeurs : esquisse pour un portrait* (1986, <sup>B52</sup>) et *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison* (1989, <sup>B21</sup>). Ces études offrent un panorama socio-économique sur les centaines de nouveaux éditeurs apparus en France entre 1974 et 1988 ; plus de 2500 structures d'édition naissent en 14 ans.

<sup>64</sup> Les deux études (<sup>B52</sup>), (<sup>B21</sup>) sont basés sur la grande enquête menée entre juin 1981 et juin 1984 et publiés en 1984 sous le titre de *Les nouveaux éditeurs : innovation et reproduction*, Service des Etudes et Recherches du ministère de la Culture.



Ces éditeurs émergeaient dans un contexte éditorial caractérisé par une forte tendance à la concentration. Après la seconde guerre mondiale commença les rachats progressifs et les fusions qui, petit à petit, remplacèrent les entreprises familiales par des sociétés financières. La dernière étude de 1989 attribuait les deux tiers du chiffre d'affaire de l'édition française à deux seuls grands groupes : *Hachette-Matra* et *Groupe de la Cité-CGE-Havas* (B21, p.28).

Les nouveaux éditeurs ont adopté différentes structures juridiques : sociétés à responsabilité limitée (SARL), sociétés anonymes (SA), sociétés en nom personnel, groupements d'intérêt économique (GIE), associations loi 1901, établissements publics et parapublics. D'autres n'en ont adopté aucune. Il existait en fait des auteurs-éditeurs qui ne publiaient que leurs propres œuvres ainsi que des artisans qui assuraient toute ou une partie de la fabrication. Les 2500 structures d'édition formaient donc une population juridique très hétérogène, mais la moitié d'entre elles étaient de petite taille et celles-ci représentaient environs le 25% des nouveautés annuelles mises sur le marché (B25, p.196).

Les auteurs de l'étude ne donnent pas une définition précise de l'édition indépendante, mais nous pouvons retracer une caractéristique dominante. Les nouveaux éditeurs sont insérés dans un tableaux de la société éditoriale française de l'époque divisée en trois catégories : les nouveaux éditeurs, les «maisons mère et filiales des grands groupes» et les éditeurs «indépendants créés avant 1974»<sup>65</sup>. On suggère ainsi une première définition de l'édition indépendante qui s'oppose aux grands groupes créés par la concentration, ceux-ci également appelés *éditeurs industriels*.

Bien qu'elles ne proposent pas une définition, ces études sont pourtant très importantes puisqu'elles sont les premières à s'être penchées sur les nouveaux éditeurs et en particulier sur les petits. De plus, elles nous montrent comment on percevait et jugeait la situation à l'époque. Ce qui nous intéresse particulièrement est en fait l'opinion des auteurs concernant la concentration et les nouveaux petits éditeurs. Leurs opinions seront en effet partagées ensuite par plusieurs autres chercheurs et écrivains :

En poussant les choses à l'absurde, en imaginant une histoire absolue de cette prudence et de ce rétrécissement, on aboutirait finalement à une édition totalement vouée à la reproduction, qui cesserait de faire connaître les hommes, les idées et les oeuvres nouvelles, et qui s'éteindrait lentement, faute d'aliments.<sup>66</sup>

Face à la concentration économique qui ne cesse de renforcer la centralisation des choix éditoriaux, les jeunes éditeurs maintiennent au moins un peu le pluralisme dans la décision d'éditer, donc dans la liberté d'expression, dans la liberté de lire, dans le droit à la différence, dans la possibilité d'élaboration d'une pensée qui ne soit pas étroitement consen-

<sup>65</sup> BOIN, BOUVAIST (B52), *Les jeunes éditeurs*, 1986, p. 151.

<sup>66</sup> BOIN, BOUVAIST (B52), *Les jeunes éditeurs*, 1986, p. 19 et cfr. aussi : BOIN, BOUVAIST (B50), *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison*, 1989, p. 197.

suelle. L'importance de ces jeunes petites entreprises ne peut seulement se mesurer à la part de chiffre d'affaires qu'elles réalisent.<sup>67</sup>

## Les années '90 : la concentration sous analyse

Les enquêtes des années '80 se concentraient sur le phénomène des nouveaux éditeurs. À l'inverse, les études des années '90 examinaient le phénomène de la concentration. L'Observatoire de l'économie du Livre publie deux études importantes : *Les stratégies des grands groupes d'édition* à vocation comparatiste et internationale (1991, B49) et *Crise et mutations de l'édition française* (1993, B47), ce dernier signé de nouveau par Bouvaist. La documentation française publie les études de François Rouet dans l'ouvrage *Le livre, mutations d'une industrie culturelle* (1992). L'auteur reprend le point de vue socio-économique de ses collègues pour analyser la situation de l'édition française. C'est également l'époque de la publication de *L'édition française depuis 1945* (1998, B45), complément à *l'Histoire de l'édition française*.

Le processus de concentration est davantage connu. Pendant les décennies 1940 et 1950, les entreprises consolident de plus en plus leurs catalogues. Durant les deux décennies suivantes, les maisons régies par une famille, les «dynasties éditoriales»<sup>68</sup>, commencent à assurer elles-mêmes la distribution au niveau industriel. La concentration des décennies 1980 et 1990 est différente car très intense et on préfère le terme de *hyperconcentration*. Les nouveaux acteurs sont des groupes multinationaux et multimédias, «extérieurs au monde de l'édition»<sup>69</sup>, et transforment le paysage éditorial français. Auparavant composée par des petites et moyennes entreprises, l'édition se retrouve divisée en trois échelles inégales. Le marché est ainsi dominé par le duopole *Hachette-Matra* et *Groupe de la Cité-Havas* et le reste est divisé entre les moyens et les plus petits.<sup>70</sup>

La notion d'indépendance était liée ici aussi aux maisons d'éditions traditionnelles créées avant le boom des nouveaux éditeurs en 1974 ; on opposait les *groupes* aux éditeurs *autonomes*<sup>71</sup>. Pour *L'édition française depuis 1945*, les éditeurs indépendants étaient en particulier *Gallimard*, *Flammarion*, *Albin Michel* et *Le Seuil*, des «grands groupes français de taille moyenne»<sup>72</sup>. Ils avaient tous en commun d'être des maisons dirigées par les héritiers. Leur indépendance était due au fait qu'elles n'avaient pas encore été

<sup>67</sup> BOIN, BOUVAIST (B50), *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison*, 1989, p. 196.

<sup>68</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 630.

<sup>69</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 638.

<sup>70</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 629-636 ; BOIN, BOUVAIST (B47), "Crise et mutations de l'édition française", 1993, p. 151-159, 279.

<sup>71</sup> Voir en particulier : GUILLOU, MARUANI (B49), *Les stratégies des grands groupes d'édition*, 1991, p. 67 ; BOIN, BOUVAIST (B47), "Crise et mutations de l'édition française", 1993, p. 151.

<sup>72</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 629.

intégrées au duopole<sup>73</sup>.

La qualité de la production était l'un des éléments qui ont soufferts le plus. Selon Piault, le problème des grands groupes multinationaux était que leur priorité de rentabilité pénalisait la qualité de la politique éditoriale :

Le glissement des pouvoirs au sein de la chaîne du livre, des éditeurs vers les logisticiens, tend à fragiliser et à normaliser la création éditoriale. [...] Ils fixent les priorités, piochent dans les catalogues des créateurs les produits susceptibles de générer la meilleure rentabilité. Ils conçoivent aussi bien la politique de prix que le positionnement commercial de tel ou tel produit et, marketing à l'appui, encadrent très étroitement le travail des créateurs.<sup>74</sup>

Bouvaist était du même avis. Selon lui, le problème était que les groupes industriels maniaient le livre à l'instar d'une marchandise quelconque à cycle court. Le livre, pourtant, suivait un cycle long ; la période de rentabilité est plus longue pour les livres que pour les autres produits, et ceci depuis toujours. De ce fait, les stratégies des groupes industriels n'étaient point adaptées au monde de l'édition<sup>75</sup>.

À la fin des années 1990, donc, les phénomènes des nouveaux éditeurs et de la concentration étaient bien connus. L'année 1999 nous a parue comme l'année charnière, en transition d'une période d'analyses et de réflexions à une période de critiques ouvertes et de débats engagés.

### **1999 : André Schiffrin et Pierre Bourdieu**

Les deux écrits qui ont marqué un tournant dans le discours sur l'édition indépendante ont été publiés simultanément en mars 1999 : *Une révolution conservatrice dans l'édition* du sociologue Pierre Bourdieu (B71, éd. ARSS) et *L'édition sans éditeurs* de l'éditeur franco-américain André Schiffrin (B72, éd. La fabrique). Ils ont été, sinon les premiers à provoquer un débat, du moins les deux auteurs les plus cités par la suite. Tous les deux défendaient une idée de l'édition indépendante face à l'édition commerciale, mais ils l'ont fait d'une manière opposée.

Pierre Bourdieu a adopté une approche sociologique. Il questionnait le processus de sélection des manuscrits au sein d'une maison d'édition : les manuscrits qui remplissaient la boîte aux lettres, comment et selon quels critères étaient-ils triés ? Et par qui? Bourdieu partait du présupposé que le livre est un bien double, ayant un capital symbolique et un capital économique. L'éditeur pouvait donc publier un livre afin de profiter de l'argent ou, au contraire, afin de profiter d'une reconnaissance personnelle

<sup>73</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 629-636.

<sup>74</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 635.

<sup>75</sup> BOIN, BOUVAIST (B50), *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison*, 1989, p. 13-14.

et sociale. Le sociologue s'interrogeait ainsi sur les critères qui amenaient les éditeurs à choisir entre les deux comportements : éditer pour le côté littéraire ou pour le côté commercial ? L'art ou l'argent ?

Afin de répondre à ces questions, Bourdieu et son équipe ont basé leurs analyses sur une bibliographie, des statistiques et 38 entretiens approfondis auprès d'éditeurs, de directeurs de collection, traducteurs, critiques, responsables administratifs, attachés de presse et responsables de la gestion des droits étrangers<sup>76</sup>. Voilà le résultat des enquêtes :

Le plus gros des changements observés dans la politique éditoriale des différentes maisons peut ainsi être rapporté à des changements de la position qu'elles occupent dans le champ, le déplacement vers les positions dominantes s'accompagnant d'un renforcement de la tendance à privilégier la gestion des acquis au détriment de la recherche de la novation et à mettre le capital symbolique détenu au service d'auteurs beaucoup plus « commerciaux » que ne l'étaient, aux temps héroïques des commencements, ceux qui ont contribué à l'accumulation de ce capital.<sup>77</sup>

En d'autres termes, plus un éditeur occupe une place importante dans le réseau éditorial, moins son catalogue sera novateur. Le prestige acquis par le passé (*capital symbolique*) aura la tendance à servir pour lancer des auteurs qui pourront rapporter de l'argent (*capital économique*), mais qui apporteront moins en terme de prestige de catalogue.

Bourdieu, analyses à la main, concrétise les intuitions de ceux qui s'étaient penchés sur la question pendant les vingt dernières années. Il donne une légitimité importante aux préoccupations sur les conséquences néfastes que la concentration peut avoir sur la qualité de la production éditoriale française.

La taille de l'éditeur, selon le sociologue, est donc fondamentale. Le petit éditeur, étant dépourvu au départ de tous les capitaux, économique et symbolique, il est donc fortement limité. Pour cette raison il est forcé de miser sur la qualité et la novation. Bourdieu montre que les petits éditeurs ont le rôle de découvreurs et proposent une littérature étrangère non-anglaise qui est, selon Bourdieu, beaucoup plus intéressante d'un point de vue littéraire. Le petit éditeur est ainsi celui qui lutte le mieux contre les normes commerciales.<sup>78</sup>

La notion d'indépendance dans l'article de Bourdieu est liée donc à la taille, mais également à la dimension financière et à la diffusion. Les grands groupes eux aussi peuvent être qualifiés comme étant indépendants, car ils possèdent leurs propres capitaux et leurs réseaux de distribution. Les petits et les très grands ont donc en commun l'autofinancement et l'autodistribution. De plus, les deux peuvent proposer

<sup>76</sup> BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, note \* à page 3.

<sup>77</sup> BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, p. 4.

<sup>78</sup> BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, p. 14.

une édition de qualité : le petit puisqu'il est obligé, le deuxième puisqu'il est pourvu de tous types de capitaux. Aux deux s'opposent les filiales des grands groupes, souvent les vieilles maisons moyennes. Elles dépendent d'autres organismes pour la diffusion et tendent donc à privilégier le capital économique au symbolique.<sup>79</sup>

Cependant, les résultats de Bourdieu nuançaient une crainte concernant les filiales. Dans *L'édition française depuis 1945*, par exemple, Piault affirmait que les éditeurs absorbés par les grands groupes perdaient leur autonomie de gestion et donc ils réduisaient leur autonomie dans la politique éditoriale<sup>80</sup>. Bourdieu montrait au contraire qu'une filiale pouvait avoir une réelle indépendance éditoriale, même si elle perdait le contrôle de l'administration, de la distribution ou de la cession des droits<sup>81</sup>. Certes, il est plus difficile de garder sa propre autonomie éditoriale tout en faisant partie d'un grand groupe<sup>82</sup>.

Appuyé sur une enquête sociologique et une analyse minutieuse, Bourdieu ne cache pourtant pas ses opinions et parle ouvertement à ses contemporains. Il prend clairement position contre l'édition à but strictement commercial :

La déclaration explicite de choses que tout le monde soupçonne et que personne ne sait vraiment pourra-t-elle rompre les complicités et les complaisances de bonne compagnie ou les paresse et les conformismes de la mondanité ou de la mode, qui portent les critiques établis ou même en voie d'établissement à se soumettre aux demandes ou aux commandes des éditeurs et à ne reconnaître qu'une littérature préformée selon leurs catégories de connaissance? Parviendra-t-elle à rendre plus difficiles les coups de bluff littéraro-mercantiles qui s'autorisent parfois d'un populisme démagogique pour justifier la recherche de la réussite commerciale? On peut espérer au moins qu'elle encouragera tous ceux qui croient encore en la possibilité et la nécessité de défendre la liberté de l'art par rapport à l'argent à prendre acte de leurs solidarités et à les affirmer consciemment pour mieux organiser la résistance.<sup>83</sup>

André Schiffrin s'exprimait pour le même combat et au même moment, mais il appuyait son argumentation surtout sur son expérience d'éditeur aux États-Unis. Il avait développé la *Pantheon Book*, une prestigieuse maison d'édition américaine, qui fut ensuite achetée par *Random House*. Il démissionna lorsque cette dernière fut rachetée à son tour par le magnat *Newhouse*. Après quoi, il fonda *The New Press*, une maison d'édition à but lucratif dans un contexte d'hyperconcentration capitaliste.

Dans le célèbre pamphlet *L'édition sans éditeurs* (1999), il proposait un vaste panorama de la situation aux États-Unis marquée par une extrême concentration, en place

<sup>79</sup> BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, p. 15.

<sup>80</sup> PIAULT (B45), "De la rationalisation à l'hyperconcentration", 1998, p. 635, p. 638.

<sup>81</sup> Il donnait l'exemple des *Les Presses-Solar-Belfond* dont *Belfond* et *Les Presses* : BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, p. 27.

<sup>82</sup> BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, p. 7.

<sup>83</sup> BOURDIEU (B71), "Un révolution conservatrice dans l'édition", 1999, p. 26

depuis plus longtemps que celle française. L'expression du titre est restée célèbre<sup>84</sup>. Elle résumait parfaitement à la fois l'idée de l'auteur et l'état de l'édition. Les cadres dirigeants des quelques groupes qui dominaient le marché n'avaient plus rien à voir avec l'ancien bon métier de l'éditeur, celui-ci fort d'une politique éditoriale originale et personnellement suivie. L'histoire de l'édition américaine était, selon l'auteur, coupée en deux périodes : l'époque B.C., *Before Conglomerates*, et celle après caractérisée par le défaut de qualité :

Certains responsables éditoriaux des maisons commerciales seraient à coup sûr ravis de tenter des expériences comme les nôtres, mais ils sont forcés de se concentrer sur la poignée de livres qui, si tout va bien, leur permettront de satisfaire les exigences de leurs propriétaires. Ceux qui se souviennent de l'ère B.C. (*Before Conglomerates*, avant les conglomérats) regrettent la quasi disparition de l'édition de qualité. Mais ce qui est fâcheux, c'est que ceux qui entrent aujourd'hui dans la carrière n'ont aucun point de comparaison. Pour eux, la situation présente est la norme, "le monde réel" et non un système à critiquer et à changer.<sup>85</sup>

Les écrits de Bourdieu et de Schiffrin paraissent avoir mis le feu aux poudres. Le premier a été plusieurs fois cité dans des ouvrages à l'appui d'affirmations ; il avait prouvé la tendance à la perte de qualité et de novation à cause de la concentration. Schiffrin également fut souvent cité, mais au lieu d'être mentionné à l'intérieur des chapitres, il fut surtout placé dans les premières lignes des préfaces. La crainte la plus partagée était que la France puisse suivre le modèle américain et perdre ainsi à jamais sa spécificité. Bientôt le débat éclate.

## **Les années 2000 : en quête d'une définition**

À l'aube du nouveau millénaire on voit apparaître une littérature écrite par des éditeurs qui voulaient exprimer leurs préoccupations et proposer des solutions. La notion d'indépendance était au cœur des discours. Elle tend à être une question déontologique: comment un éditeur doit-il se comporter afin d'être qualifié comme indépendant ? Quels sont les critères éthiques à satisfaire ? C'est dans ce contexte que, d'ailleurs, est créée l'Alliance des éditeurs indépendants (2002). Plus tard, Gilles Collet, professeur et éditeur ainsi qu'ancien élève de Jean-Marie Bouvaist, sera chargé par celle-ci afin de définir la notion d'indépendance dans l'édition<sup>86</sup>.

Dans ses écrits, les notions d'indépendance financière et d'indépendance juridique sont étroitement liées aux idées d'indépendances intellectuelle et éditoriale. Celles-ci sont à leur tour associées à la notion de qualité. En d'autres mots, le raisonnement sous-jacent

<sup>84</sup> "L'auteur reprend et développe l'argumentation exposée par Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, dans : Jérôme Lindon, *L'édition sans éditeurs*, Le Monde, 9 juin 1998.

<sup>85</sup> SCHIFFRIN (B72), *L'Édition sans éditeurs*, 1999, p. 85.

<sup>86</sup> professeur associé ancien élève de Jean-Marie Bouvaist, prof associé dép métier du livre de iut aix en prov. créé dirige éd Vent d'ailleurs, en 2006, la charge de définir ce qu'était l'édition indépendant.

majeur est le suivant : si l'éditeur dispose d'une indépendance intellectuelle, il pourra développer un catalogue de qualité, mais pour le faire, il doit être à la fois juridiquement, financièrement et commercialement indépendant.

Tels sont les propos décrits par exemple par Janine et Greg Brémond dans les deux éditions de l'ouvrage *L'édition sous influence* (B69, 2002 et B68, 2004). Les deux éditeurs s'inspirent largement des idées de Bourdieu et Schiffrin ; ils condamnent fortement la course au profit ainsi que la logique commerciale qui demandent à tout prix de rentabiliser (p.12, 2004). Le problème central est identifié dans le mot clé *uniformisation*: l'emprise du *marketing* sur la politique éditoriale provoque l'uniformisation des livres qui dès lors se ressemblent tous. Les best-sellers sont le produit par excellence de la logique commerciale développée par la concentration. En amont, l'écrivain et l'éditeur perdent leur liberté d'expression et, en aval, le lecteur est manipulé p. 85-98). Afin d'éviter l'uniformisation, les auteurs suivent l'exemple donné par Schiffrin et suggèrent la constitution de maisons d'édition à but non lucratif, dans lesquelles le *marketing* n'a plus sa place directrice (p.132) :

La création d'un statut de maison d'édition à but non lucratif permettrait de distinguer les maisons d'édition qui clairement ne privilégient pas la recherche du profit à tout prix. La société d'édition à but non lucratif ne se confond pas avec le statut de coopérative. Cette dernière peut distribuer des bénéfices à ses membres, alors que dans la société d'édition à but non lucratif les profits sont entièrement réinvestis dans l'activité d'édition. p. 132-133

Suivant cette idée, les filiales des grands groupes qui ont perdu ainsi leur indépendance, ne sont plus libres de choisir leur politique éditoriale. Selon Brémond, l'autonomie supposée des maisons achetées n'est qu'une fiction et le rapport de la Commission européenne de 2004 sur le cas Lagardère-Natexis-VUP en est une preuve. La pression financière est trop forte : elle oblige à faire des économies qui forcément mettront en danger la qualité de la production (p. 22-24).

L'indépendance est donc entendue face aux grandes groupes éditoriaux, appelés parfois, outre *conglomérats*, également *majors* et *oligopoles*. Selon l'expression utilisée par Christian Thorel, les éditeurs qui ne sont pas intégrés gardent leurs *souveraineté*<sup>87</sup>. D'autres préfèrent l'expression *éditeurs autonomes* à *éditeurs indépendants*<sup>88</sup>. Catherine Andreucci, dans le dossier de *LivresHebdo* de 2005, les regroupe sous l'appellation de *Alter édition*. Par conséquent, selon cette perspective, l'édition indépendante ne serait pas dissociable du phénomène de concentration. Dans ce sens, s'il n'y avait pas eu de concentration, il n'y aurait pas eu d'indépendance. Toutefois, l'économiste

<sup>87</sup> Membre du directoire du Syndicat de la Librairie Française préfère le terme "souveraineté opposée à "dépendance", (B67)., p. 72.

<sup>88</sup> Comme les éditeurs de la maison Amsterdam, p.104, ANDREUCCI Catherine, "L'alter édition", Livres hebdo, n° 593, 18 mars 2005, p. 104-112., Gilles Colleu, spéc. p. 75.

François Rouet identifie l'édition indépendante d'après-guerre avec les *maisons*, les entreprises à conduction familiale, et cela dans un contexte où il n'y avait pas encore les conglomérats (p. 5-7).

À propos de la nécessité de l'indépendance financière, les avis paraissent moins tranchés. Selon l'éditrice Anne-Marie Métaillé, l'éditeur risque en effet de perdre son indépendance lorsqu'il est aidé de l'extérieur, par une banque, par exemple (p. 36)<sup>89</sup>. Toutefois, elle souligne que l'indépendance d'un éditeur est avant tout dans sa tête (c. p. 83). Gilles Collet partage les mêmes sentiments. Bien qu'il affirme qu'un éditeur, afin d'être indépendant, doit posséder son capital, il n'exclut pas a priori qu'il puisse garder l'indépendance éditoriale tout en étant soutenu financièrement :

Selon la structure juridique de l'éditeur, selon les règles qui régissent les sociétés dans différents pays, cela peut revêtir des réalités bien différentes. Une association, par exemple, ne possède pas de capital social mais peut dépendre de financements extérieurs. Une SARL, autre exemple, doit prendre certaines décisions à la majorité des deux tiers des actionnaires et peut donc être empêchée de le faire si un actionnaire possède plus de 33% du capital. Il serait bien trop réducteur de confondre l'éditeur indépendant avec celui d'entrepreneur unipersonnel possédant la totalité des parts de son entreprise. Néanmoins, le pouvoir de décision de l'éditeur doit être total: quelle que soit la structure juridique choisie, aucun "actionnaire" extérieur ne doit pouvoir l'en empêcher." p. 74-75.

D'autres auteurs ont voulu en revanche remettre en question le lien entre indépendance et qualité<sup>90</sup>: un éditeur indépendant ne propose pas forcément une édition de qualité. En 2008 Bertrand notait à quel point la notion d'indépendance était utilisée comme une garantie d' de qualité, mais que c'était en réalité un a priori sans fondement (p. 34). En 2006 déjà, l'éditeur des éditions *Amsterdam*, Jérôme Vidal, ressentait le besoin de mettre un terme à cette rhétorique manichéenne qui exaltait la petite édition indépendante et de qualité contre l'omniprésente concentration productrice de mauvais livres :

La petite édition indépendante n'est heureusement pas le dernier bastion de la pensée et de l'esprit critique, dernier bastion où quelques partisans, à la manière des habitants d'un célèbre village gaulois, résisteraient encore et toujours à l'envahisseur. Affirmer le contraire serait se payer de mots et poser sur soi le regard de Narcisse. Il paraît en France chaque année nombre de livres de grande qualité, dont beaucoup ne sont pas a priori susceptibles d'éveiller l'intérêt d'un public très étendu, et tous ces livres ne sont pas, loin de là, publiés par des petits éditeurs indépendants. Du reste, nous sommes, aux États-Unis aussi, encore loin d'être arrivé à "une édition sans éditeurs". p. 25 lire et penser ensemble

La qualité donc n'est pas un critère intrinsèque de la notion d'indépendance. D'ailleurs, qu'est-ce qu'une production de qualité ? C'est la question que se pose Jacques Bonnet,

<sup>89</sup> "il y a mille façons de perdre son indépendance, par exemple faire rentrer une banque dans son capital et se trouver confronté à une logique de rentabilité à court terme, en contradiction avec ce temps long qui est celui du livre." Métaillé, p. 36.

<sup>90</sup> Janine et Greg Brémond dans les deux éditions de leur *L'édition sous influence* (2002 et 2004)



ancien secrétaire général des éditions *Albin Michel*. À l'instar de Vidal, il remet en question l'idée que l'édition indépendante soit forcément de qualité : les groupes ne proposent-ils pas eux aussi des livres excellents ? Toutefois, il se heurte à la difficulté de définir la qualité et propose ainsi de contourner la question par une réflexion sur une simple constatation : le *marketing* est incompatible avec la culture. Les groupes sont dirigés par des gestionnaires diplômés en commerce et ils proposent des produits dont le consommateur a besoin. Au contraire, l'éditeur indépendant mise sur une main-d'œuvre intellectuelle et propose des livres dont on n'avait pas besoin ; c'est lui qui crée le besoin de culture. Le problème n'est pas le fait de publier des livres pour l'argent ; les gains pourront financer d'autres livres plus difficiles à vendre. Selon l'auteur, le problème surgit lorsque le pourcentage de livres commerciaux dépasse de loin le pourcentage de livres édités à vocation culturelle (p. 42-50).

L'Alliance des éditeurs indépendants en 2006 (p. 94-97) proposait une autre manière de définir l'édition indépendante. Au lieu de donner ouvertement des règles à respecter, l'Alliance préfère proposer une série de questions qui permettent d'évaluer le degré d'indépendance et l'action créatrice d'un éditeur. L'estimation concerne quatre aspects : 1) la structuration du capital, 2) la constitution du catalogue, 3) la diffusion, distribution et commercialisation, 4) l'éthique et l'engagement. Par exemple, à propos de la structuration du capital elle demande : «Le capital dépend-il d'opérateurs associatifs, de partis politiques, de mouvements sociaux, de structures religieuses ?» (p. 95) ; à propos de l'éthique, par exemple : «Applique-t-il et défend-il la loi sur le prix unique du livre, milite-t-il pour son établissement dans les pays qui n'en possèdent pas encore ?» (p. 95). À chaque éditeur sa réponse et ses conclusions.

L'Alliance propose cependant sa version de l'éditeur idéal. Elle fait une distinction entre l'*éditeur indépendant* et l'*éditeur indépendant de création*. Le premier peut très bien être autonome, s'autofinancer et s'autodistribuer, mais sa politique éditoriale peut être guidée par la logique commerciale dans une optique opportuniste (p.94). Les éditeurs de création, au contraire, se distinguent par leurs catalogues. Ils peuvent très bien être intégrés dans un grand groupe, l'important c'est que leur catalogue ne soit pas fondé sur la demande, mais bien sur l'offre. L'importance de ces acteurs est, pour l'Alliance, essentielle : «[ils] sont à nos yeux des promoteurs naturels de la biodiversité, des défenseurs de la liberté d'expression et d'édition» (p. 94).

Nous terminerons ce bref survol sur le débat de la notion de l'édition indépendante par le seul auteur qui a essayé de retracer l'histoire de l'édition indépendante. L'économiste François Rouet rappelait, dans ce contexte de débat, que l'indépendance n'est pas un phénomène, mais bien une notion et comme telle elle évolue avec le temps. Il est intéressant de noter que retracer l'histoire de l'édition indépendante signifie en réalité retracer l'histoire d'une notion :

Étudier l'édition indépendante depuis 1945 s'avère une tâche assez paradoxale tant il semble que la notion même d'indépendance se soit transformée au cours de ces soixante années. On peut dire, schématiquement, que ce qui était au départ un attribut intrinsèque - largement partagé par l'ensemble des entreprises d'édition et donc allant de soi - s'est peu à peu mué en une caractéristique revendiquée par une partie seulement des maisons, et ce dans une posture qui tient de la défense du métier, de l'affirmation de l'exigence et de l'innovation, ou encore de la revendication d'options éditoriales différentes, voire des trois à la fois. Comment en est-on arrivé à un tel changement de perspective ? (p. 5)

À ce point, il serait peut-être utile de mener une recherche à travers le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle pour pouvoir établir à quel moment et par qui la notion d'indépendance dans l'édition a été utilisée pour la première fois.





# 2

## **2. L'édition associative : un prisme sur l'édition et non seulement**

À la suite des recherches menées jusqu'à maintenant, nous sommes en mesure de formuler quelques lignes directrices. Tout d'abord, l'axe de recherche dans lequel nous nous insérons est celui de l'histoire culturelle dont l'étude est menée à travers le point de vue de l'édition. Ensuite, nous allons restreindre notre champ de recherche à l'édition d'art, entendue dans au sens large, aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Enfin, notre attention se dirigera vers l'analyse d'une base de donnée au lieu d'un sujet monographique.

C'est ainsi que nous voudrions étudier de plus près l'édition associative. Ce type d'édition n'a pas fait l'objet d'études approfondies et pourtant il s'agit d'un sujet très riche. Une étude approfondie nous permettrait de rapporter davantage de connaissances sur l'histoire sur de l'édition française, mais également sur d'autres aspects de la culture française. Le présent chapitre est plus voué à poser des questions qu'à y répondre. À la suite des considérations théoriques qui posent les bases pour d'un travail sur l'édition associative, nous proposerons des étapes méthodologiques.

## 2.1. Considérations théoriques

Une fois examiné les sujets précédents, l'intérêt d'une étude sur l'édition associative émerge d'emblée. Nous faisons remarquer au préalable que cette structure juridique particulière apparaît tout au long de nos recherches. Dans la microédition, elle est l'une de celles choisies par les nouveaux éditeurs parus entre 1974 et 1988. Elle est perçue comme un tremplin de départ en vue d'un projet plus grand ou comme un simple regroupement de passionnés. Dans les deux salons de Paris et de Lyon, d'ailleurs, les associations ont leur part de visibilité. Dans le monde de l'autoédition numérique, elle est l'une des alternatives proposées aux auteurs par l'avocat Emmanuel Pierrat afin qu'ils puissent mieux gérer les revenus de leurs ventes. Enfin, nous avons rencontré l'édition associative aussi dans l'édition indépendante où elle est proposée comme étant le statut idéal pour faire une édition perçue comme plus éthique. Donc, l'édition associative touche plusieurs genres artistiques et littéraires et des milieux variés. Même si marginale, elle rentre de ce fait dans le paysage culturel de l'édition française.

Les questions que pourraient surgir, sont pourquoi ne pas étudier, par exemple, les éditeurs constitués en SARL, structure particulièrement adaptée aux petites entreprises? Qu'est-ce que le statut associatif a de particulier? Pour l'historien, l'édition associative est un sujet intéressant puisqu'elle permet la constitution quasi immédiate d'une base de donnée extraordinairement complète. En effet, depuis 1901, chaque personne désirant constituer une association doit le communiquer à l'État; l'association sera officielle lorsqu'elle sera insérée dans le Journal Officiel (JO) et la Bibliothèque nationale conserve tous les numéros du JO depuis qu'il existe. Bref, pour savoir quand et dans quel but une association a été créée, il suffit de consulter les journaux officiels. D'ailleurs, le statut associatif relève du secteur public. Par conséquent, les documents concernant les associations sont beaucoup plus accessibles que ceux, par exemple, d'une société privée. De plus, au contraire de la SARL, avec le statut associatif on ne risque pas de tomber dans l'ambiguïté ou dans l'interprétation au cours du temps. En effet, le statut associatif a le grand avantage d'être resté quasiment inaltéré, sauf certains détails, depuis 113 ans et d'avoir une législation et une terminologie très claires.

Grâce à cela, une étude sur l'édition associative permet de développer les études sur la petite édition. Les études sur les nouveaux éditeurs de Bouvaist et Boin dans les années '80 et ceux de Legendre et Abensour dans les années 2000 utilisaient une approche socio-économique. L'avantage de cette approche est qu'elle permet à la fois de connaître le milieu social des éditeurs et d'insérer leurs activités dans l'économie

du moment étudié, au milieu des chiffres d'affaires d'autres entreprises, à travers le réseau commercial et percer l'organisation des structures. L'approche historique permettrait davantage un développement du sujet car il permet de regarder de plus près les publications elles-mêmes. Il permet d'insérer donc ce type d'édition dans un contexte culturel, voire politique, de création littéraire et artistique, contexte qui manque aux études précédentes.

De plus, les études sur les nouveaux éditeurs ne se concentraient qu'à partir de 1974. Grâce au journal officiel, nous pourrions, bien qu'en partie seulement, élargir l'étude à la première moitié du siècle. D'ailleurs, l'édition associative n'est pas une notion, à l'instar de *indépendante*, ni un adjectif quantitatif, à l'instar de *petite*. De ce fait, elle ne permet pas des interprétations sur ce qu'elle est.

Une étude sur l'édition associative n'est pas seulement un élément constitutif de l'histoire de l'édition française, mais également un élément qui nous permettra de saisir l'évolution de la culture visuelle française pendant le XX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous partons de la constatation suivante. L'édition associative est une édition accessible à tout type d'individu issu de différents milieux sociaux, beaucoup plus qu'une société qui requière un capital de départ parfois très important. De ce fait, l'association peut être constituée par tous : par les poilus de la Grande Guerre, par la mère au foyer des années 1950, par le jeune punk des années 1980, par le dessinateur avec un travail alimentaire d'aujourd'hui ou par les professeurs de l'université. Donc, l'édition associative est un miroir important de la société. Elle montre les intérêts des individus à un certain moment donné et les thèmes qui les touchent de près. On peut donc y voir les influences médiatiques mais aussi, et ce qui nous intéresse particulièrement, les influences esthétiques dans l'art et dans la typographie.

À priori, donc, à travers l'analyse des publications des associations, nous pourrions ainsi retracer une partie de l'évolution de l'esthétique visuelle. Nous pourrions voir quelles ont été les influences esthétiques majeures et lesquelles, en revanche, n'ont eu d'importance que pour les manuels d'histoire de l'art.

Les recherches menées jusqu'à maintenant nous ont permises d'apercevoir les lacunes à remplir et les aspects à développer. Ils nous permettent désormais de poser deux questionnements majeurs.

Tout d'abord, est-ce que les publications de l'édition associative sont plus originales ou intéressantes que d'autres? Cette question semble pertinente à la suite des recherches menées dans les chapitres précédents. Rappelons quelques idées principales. D'une part, la microédition et la petite édition étaient perçues comme meilleures par rapport à la grande édition puisqu'elles ne répondaient pas à la logique commerciale. Colleu notait que les publications microéditées pouvaient être soit mal faites et inutiles ou des

vrais trésors et Bourdieu considérait la littérature traduite proposée par les petits éditeurs plus intéressante d'un point de vue littéraire. De plus, ces productions remplissaient un manque laissé par le marché. Les publications des associations 1901 seraient donc plus intéressantes.

D'autre part, Bertrand et Abensour n'ont retenu pour leur analyse que deux associations sur 17 entreprises parues entre 1990 et 2002. Ceci est dû au fait que les auteurs n'ont pas inséré les structures d'autoédition ainsi que celles qui n'avaient pas une politique éditoriale<sup>1</sup>. Quant aux études de Bouvaist et Boin, elles ne s'attardent pas sur les microstructures, dont les associations font partie :

Il est inutile de s'attarder sur les projets mort-nés de la plupart des "éditeurs occasionnels", mais avant d'approfondir l'approche de ceux que l'interprofession considère comme de "vrais professionnels", il serait injuste de négliger l'apport de certaines micro-structures marginales.<sup>2</sup>

À la question de l'originalité est liée la suivante : est-ce que le statut juridique d'une structure d'édition influence son catalogue ? Nous l'avons vu en particulier dans le discours sur l'édition indépendante ; l'idée, exprimée par Schiffrin et Brémont notamment, qu'une maison d'édition à but non lucratif n'est pas soumise à la logique marchande, laquelle amène à produire des livres non originaux qui répondent juste à une demande du public. Cependant, cette idée ne correspond pas à la réalité où des bons livres sont publiés par des éditeurs constitués en d'autres structures juridiques.

---

<sup>1</sup> ABENSOUR, LEGENDRE (B41), *Regards sur l'édition*, 2007, vol. 1, p. 18-19.

<sup>2</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989, p. 33.



## 2.2. Proposition de méthode

À la suite de ces considérations, nous allons ici proposer une méthode d'analyse. Il nous a paru vraisemblable que l'une des meilleures façons était de procéder en deux temps. Avant tout, constituer une base de donnée pour que nous puissions l'analyser d'une manière quantitative. En un deuxième temps, nous pourrions procéder à l'analyse des sources.

### Analyse quantitative

La loi sur l'association date du premier juillet 1901 dont le décret est publié dans le Journal Officiel du 17 août 1901. La création de chaque association passe par l'obligation de s'inscrire auprès de l'État, soit auprès de la préfecture soit auprès de la sous-préfecture d'un département. Selon l'article 5, l'association est publiquement reconnue à partir du moment où elle est mentionnée dans le Journal Officiel<sup>3</sup>. La première étape sera donc celle du dépouillement du JO afin d'établir une base de donnée. Le travail se situera pour la plupart à la Bibliothèque nationale de France où sont conservés tous les numéros soit en format papier soit en microfiche. Il faudra en premier lieu définir trois critères de recherche : les limites temporelles et géographiques ainsi que les genres édités.

#### *Critère temporel*

Se focaliser sur une période précise ou commencer depuis 1901 et dépouiller tous les numéros jusqu'à aujourd'hui ? Prendre en considération les associations d'édition créées depuis 1901, 1945 ou plus tard ? Le JO étant facilement repérable, il serait intéressant de prendre en considération tout le siècle. Ainsi faisant, nous pourrions en partie appuyer ou réfuter l'évolution historique proposée par les études sur la petite édition menées par Bouvaist et Boin, Legendre et Abensour.

Ces études proposent en effet une évolution historique assez claire, mais seulement à partir des années 1970 et par ailleurs très lacunaire en ce qui concerne les associations. Pendant la première période, environs entre 1974 et 1983, on assiste à l'explosion des nouveaux éditeurs. 20% de ceux-ci étaient constitués en association 1901. La deuxième période est tracée environs entre 1984 et 1988 et montre une diminution de la création d'entreprises, mais les auteurs de l'étude ne donnent plus le pourcentage des associations. Entre 1988 et 2005 le nombre des nouvelles entreprises ne cesse de

---

<sup>3</sup> Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association (s286).

diminuer. Parmi celles-ci, les associations en représentent un quart.<sup>4</sup>

Outre ces lacunes, il importe aussi de savoir quelles bases de données ont été utilisées afin d'estimer le nombre d'associations. Il ne semble pas que les chercheurs aient mené un dépouillement systématique du JO, car ils ne citent comme sources que les enquêtes de Electre et de Diliocom et les annuaires *LivresHebdo*. Cependant, nous ne saurons pas dire si ces sources aient, à leur tour, visionné le Journal pour établir leurs répertoires de données. Il s'agira d'un élément à contrôler.

De notre côté, nous avons regardé brièvement quelques notices dans le JO pour les années 1901, 1911 et 1971. Les premiers mois à la suite de la publication de la loi, entre le 18 août et le 17 octobre 1901, 34 associations ont été créées et aucune ne mentionne le but d'éditer. Entre le 18 août et 28 septembre 1911, on compte 344 associations non-éditrices. En revanche, sur 1613 associations recensées durant le mois de septembre 1971, trois d'entre elles affichaient l'intention de publier. Loin de nous donner une idée générale sur l'évolution, cette brève recherche nous a pourtant donné une idée approximative du temps qu'il faudra consacrer au dépouillement sur un siècle : une année et demie voire deux.

#### *Critère de spécialisations*

Ne prendre en considération que les associations qui proposent des ouvrages ayant comme sujet l'art ou élargir l'enquête à d'autres genres, tel que, par exemple, les sciences humaines et politiques ? Nous souhaiterions, dans un premier temps, élargir l'enquête afin d'avoir une idée exhaustive du phénomène et proposer ainsi des statistiques sur les genres préférés. Il serait intéressant de pouvoir comparer nos résultats avec les données récoltées par les études sur la petite édition. Celles-ci montrent qu'entre 1974 et 2005 les trois grandes spécialités nettement dominantes étaient, toujours dans cet ordre d'importance, les sciences humaines, la littérature et les beaux-arts<sup>5</sup>.

Ensuite, lorsqu'il s'agira de consulter les publications, on pourrait restreindre l'analyse qualitative aux seules publications qui font particulièrement attention au côté graphique ou dont le but est explicitement artistique. De toute manière, la structuration du JO nous permettrait de prendre en considération assez aisément toutes les spécialités. Les annonces sont regroupées sous une rubrique réservée aux associations et on y mentionne le but de l'union et les activités proposées.

#### *Critère géographique*

N'étudier que la production d'une ville ou élargir l'étude au niveau national ? Ayant considéré que les associations ont l'obligation de mentionner dans l'annonce leur siège social, nous pourrions aisément n'étudier que la production d'une ville ou d'une

<sup>4</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989, p. 26 ; ABENSOUR, LEGENDRE (B41), *Regards sur l'édition*, 2007, vol. 1, p. 21.

<sup>5</sup> ABENSOUR, LEGENDRE (B41), *Regards sur l'édition*, 2007, vol. 2, p. 33, voir aussi tableau 1 en annexe II.

région française. Cependant, l'intérêt du JO est justement le fait qu'il peut nous donner une vision du phénomène sur tout le territoire. Nous proposons donc de prendre en considération la France entière. D'ailleurs, les données récoltées pourront nous montrer si les associations ont suivi les mêmes tendances à la décentralisation que la petite édition, laquelle, en fait, s'est déplacée de plus en plus de Paris vers les régions entre 1974 et 2005<sup>6</sup>.

## **Analyse qualitative**

Pour *analyse qualitative*, nous entendons la mise en contexte culturel, éditorial et artistique des publications des associations. En d'autres termes, nous nous distancerons des chiffres établis dans l'étape précédente pour regarder et questionner maintenant les publications. Pourquoi cette publication est-elle surgie à tel moment et à tel endroit ? Elle porte les signes de quelles influences ? Quels sont les courants ou les idées qui n'ont pas influencé la publication ? Comment se place-t-elle par rapport aux autres publications parues au même moment ? Est-ce qu'elle a des particularités formelles, intellectuelles, artistiques ? Comment se place-t-elle par rapport aux autres publications éditées par le même organisme ? Enfin, comment se place-t-elle par rapport au parcours professionnel des membres de l'association ? Il serait très intéressant de parler avec les membres de l'association qui se situent dans le présent, mais il faudrait mener une enquête sociologique et faire ainsi appel aux sociologues. Pour l'instant, notre enquête se limitera à une approche essentiellement historique.

### *Repérage des sources*

Avant d'entreprendre la recherche des sources, nous pourrions commencer par la consultation des formulaires de création qui détaillent les propos de l'association. Ils sont archivés auprès des préfetures ou des sous-préfetures du département du siège social de l'association et toute personne a le droit de les consulter.

Le problème du repérage des sources s'accroît lorsqu'on étudie une édition qui ne circule pas forcément à travers les canaux dominants de distribution et de diffusion. Or nous ne pouvons pas être sûrs que nous réussirons à retrouver la plupart des ouvrages, surtout ceux particulièrement datés. Néanmoins, l'information du lieu du siège social de l'association qui pourra nous venir en aide. En outre, les associations récentes affichent également l'adresse de leur site internet, lequel, vraisemblablement, nous facilitera les contacts. De sûr, nous pouvons compter sur les exemplaires envoyés pour le dépôt légal, au moins pour les années 2011, 2012 et 2013.

### *Restreindre l'analyse à une spécialité*

<sup>6</sup> ABENSOEUR, LEGENDRE (B41), *Regards sur l'édition*, 2007, vol. 2, p. 31-33.

Nous pourrions, à la suite de cette étape, restreindre l'analyse qualitative à un groupe donné spécialisé en publications de beaux-arts et à forte dominante artistique. Avec le terme *artistique*, nous entendons tous les types d'images, de la bande dessinée à la photographie, qui furent expressément réalisées pour l'ouvrage et qui expriment le point de vue particulier de l'artiste. Il serait intéressant, en plus, d'ajouter l'adjectif *artistique* non seulement aux images, mais également à la typographie et à la mise en page. À ce propos, Anne Moeglin-Delcroix déplorait la récente confusion entre art et design causée par la démocratisation des logiciels de traitement de texte, car cette confusion avait été fatale pour le livre d'artiste. Selon nous, en revanche, cette confusion est très intéressante dès le moment qu'on la regarde d'un point de vue historique ; elle est en fait manifeste d'une tendance qui peut être examinée dans le cadre d'une approche axée sur l'évolution culturelle d'une société donnée. C'est ainsi que la typographie et la mise en page seraient des éléments d'analyse pour l'ensemble des publications.

Il faut faire enfin une constatation sur une difficulté que nous serons amenés à rencontrer. L'une des questions que nous percevons comme étant la plus difficile est comment la publication se place-t-elle par rapport aux autres publications parues au même moment? Or le nombre d'ouvrages d'une discipline publiés en une année sur tout le territoire est fort considérable. Encore plus si on était obligé de les consulter de près afin de comprendre la place de la publication au milieu de la production nationale. C'est une difficulté méthodologique pour laquelle nous n'avons pas encore de propositions.

#### *Les ambitions de l'association d'édition*

Est-ce que l'association d'édition a été créée dans le but préalable de se développer davantage afin que les membres associés puissent vivre de leur passion ? Ou, au contraire, est-ce l'expression de passionnés sans aucune autre prétention que le simple envie de faire ? L'idéal, afin de répondre à ces questions, serait de questionner directement les membres. Sans pour autant parvenir à répondre aux questions posées nous pourrions, à côté de l'approche sociologique, proposer des clés de lecture à travers l'analyse de l'ensemble des publications de l'association et questionner de cette manière la politique éditoriale.

Bouvaist et Boin rappelaient les avantages et les désavantages du statut associatif. D'une part, il permettait de ne pas disposer d'un capital de départ et laissait le temps, selon un éditeur interrogé, à la création. Sur les désavantages cités, nous proposons les mots des deux chercheurs puisqu'ils sont caractéristiques :

À l'usage, le statut "1901" paraît pourtant plus souvent source d'inconvénients que d'avantages. «La lourdeur contraignante de la gestion s'avère à la longue paralysante, dit un éditeur. Les inspecteurs du fisc, par ailleurs, ne peuvent admettre que nous ne voulions pas profiter de nos quelques bénéficiaires. Et puis, vive la démocratie... mais quelle source de blocages quand il faut prendre rapidement une décision importante». De

plus, l'image de marque associative est mal perçue par les institutions et les librairies ; elle est sympathique, mais un peu dissuasive auprès de la presse.<sup>7</sup>

Le premier point à noter est qu'à un certain moment du développement de l'association, il serait mieux d'adopter un autre statut juridique. À ce propos il faudra garder à l'esprit la loi pour l'initiative économique adoptée par le gouvernement en 2003<sup>8</sup>. Elle est pour notre étude assez intéressante car elle supprime l'obligation de posséder un capital minimum de 7'500 euros pour la SARL, permettant ainsi de la constituer avec un euro. De ce fait, d'un point de vue financier, le statut de société à responsabilité limitée sera autant accessible que le statut associatif. Les jeunes éditeurs qui avaient l'ambition de s'insérer au mieux dans le circuit économique, auraient pu ainsi tout de suite opter pour la SARL au lieu de commencer par une association 1901. Il serait intéressant de voir, une fois les données statistiques constituées, si la loi a vraisemblablement provoqué des répercussions sur le nombre d'associations créées.

Le deuxième point à noter concerne les affirmations des chercheurs sur la mauvaise image des associations d'édition. Nous proposons donc de élargir notre enquête à la presse pour pouvoir réfuter ou confirmer leur déclarations. Cependant, nous ne savons pas comment les chercheurs ont procédé afin d'affirmer cette mauvaise image auprès des institutions et des librairies, peut-être à travers des entretiens ciblés ?

En guise de conclusion au présent chapitre, nous ne pouvons que réaffirmer l'intérêt d'une étude sur l'édition présentée par les associations 1901. Il semble approprier de proposer une histoire de cette édition qui a peut-être plus d'une cinquantaine d'années. Établir depuis quand précisément et comprendre pourquoi elle a surgie seront les buts de l'étude que nous envisageons.

---

<sup>7</sup> BOIN, BOUVAIST (B21), *Du printemps des éditeurs*, 1989, p. 61.

<sup>8</sup> *Loi n° 2003-721 du 1 août 2003 pour l'initiative économique* (s287)



## Conclusion

Notre parcours de recherche a été dirigé en partie par les écueils posés par les définitions : *livre d'artiste*, *microédition* et *petite édition*, *autoédition* et *édition à compte d'auteur* et enfin *édition indépendante*. Notions dont les enjeux ont parfois provoqué des débats engagés à des moments précis de l'époque contemporaine et beaucoup d'encre pourrait s'écouler afin des les rapporter dans les détails et saisir encore mieux leur contexte.

Le repérage des sources est l'un des autres écueils rencontrés, mais les répertoires, ou plutôt l'absence de répertoire, ont été décisifs dans la résolution de s'éloigner de tel ou tel sujet de recherche. La création d'un catalogue de sources exige, à notre avis, des critères bien établis dont la pertinence n'est pas affectée dans le cas d'un changement de point de vue. Tel était la difficulté, par exemple, au sujet d'une étude sur la microédition.

Au-delà des écueils, les notions ainsi traitées tour à tour ont permises de faire émerger des questions que nous pourrons développer par la suite. Celle dont la quête d'une réponse nous à guidé était comment peut-on étudier une édition qui se veut en dehors des circuits dominants ? Question fille de notre époque, car la situation du paysage éditorial est telle que les enjeux de distribution et de diffusion déterminent assez rapidement la faillite ou la survie d'un éditeur.

Les associations dont le but est d'éditer ou simplement de proposer des ouvrages font office de prisme sur cette édition difficilement saisissable. Même si le repérage des sources s'avérera fragmentaire, nous pourrons appréhender avec une rare exactitude l'évolution du phénomène.





# Bibliographie

## 1. Du livre d'artiste à l'édition indépendante

### 1.1. Un genre artistique : le livre d'artiste

- B1. BROGOWSKI Leszek, MOEGLIN-DELCROIX Anne, *Le Livre d'artiste : quels projets pour l'art ?*, actes de colloque, Université Rennes 2, 18-20 mars 2010, Rennes : Incertain Sens, 2014 (coll. Grise).
- B2. BNF, *Le livre d'artiste : bibliographie sélective*, Paris : Bibliothèque nationale de France, mars 2012 (disponible en pdf à l'adresse : [http://www.bnf.fr/documents/biblio\\_livre\\_artiste.pdf](http://www.bnf.fr/documents/biblio_livre_artiste.pdf)).
- B3. FULACHER Pascal (dir.), *Six siècles d'art du livre : de l'incunable au livre d'artiste*, catalogue d'exposition, Musée des lettres et manuscrits, Paris, 13 septembre 2012 - 20 janvier 2013, avant-propos par Gérard Lhéritier, préf. Frédéric Barbier, postface par Michel Sicard, Paris : Éditions Citadelles & Mazenod, Musées des lettres et manuscrits, 2012, p. 234-235.
- B4. MÉLOIS Clémentine (dir.), *PUBLIER]...[EXPOSER : les pratiques éditoriales et la question de l'exposition*, Nîmes : École supérieure des Beaux-Arts, 2012 (coll. Hôtel Rivet).
- B5. MOEGLIN-DELCROIX Anne, *Esthétique du livre d'artiste : 1960 / 1980*, Paris : Éditions Jean-Michel Place, Bibliothèque nationale de France, 2011, deuxième édition (1<sup>ère</sup> éd. : 1997).
- B6. BROGOWSKI Leszek, *Éditer l'art : le livre d'artiste et l'histoire du livre*, Chatou : Les éditions de la Transparence, 2010.
- B7. MILLIOT Elsa, *Histoire de l'édition du livre d'artiste en France. Étude comparée des éditions du Cneai et Incertain sens*, mémoire de master en cultures de l'écrit et de l'image, ENSSIB (Lyon), dir. Raphaële Mouren, 2009.
- B8. BROGOWSKI Leszek, MOEGLIN-DELCROIX Anne (dirs.), "Livres d'artistes. L'esprit du réseau", *Nouvelle Revue d'esthétique*, n. 2, 2008.
- B9. PICOL Nicole, "Actualité du livre d'artiste", *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, septembre 2005 (disponible sur le site : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-05-0082-012>>).
- B10. QUIGNARD Marie-Françoise, "Livre d'artiste", in FOUCHÉ Pascal, PÉCHOIN Daniel, SCHUWER Philippe (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, vol. 2, 2005, p. 793.
- B11. MOEGLIN-DELCROIX Anne, *Esthétique du livre d'artiste : 1960 / 1980*, Paris : Éditions Jean-Michel Place, Bibliothèque nationale de France, 1997, première édition (2<sup>ème</sup> éd. : 2011).

### 1.2. Un microcosme : la microédition

- B12. BOULANGER Sylvie, *Journal du Salon Light 9#*, 2012, version numérique, p. 23-24 (disponible sur le site : <[http://www.cneai.com/salon\\_light/salon\\_light-11.html](http://www.cneai.com/salon_light/salon_light-11.html)>, consulté en 2013).
- B13. FULACHER Pascal (dir.), *Six siècles d'art du livre : de l'incunable au livre d'artiste*, préf. Frédéric Barbier, Paris : Éditions Citadelles & Mazenod, Musées des lettres et manuscrits, 2012, p. 235.
- B14. TERNOISE Stéphane, *Le manifeste de l'auto-édition : manifeste politico-littéraire pour la reconnaissance des écrivains indépendants et une saine concurrence entre les différentes formes d'édition*, Jean-Luc Petit éditions, 7 octobre 2013 (1<sup>ère</sup> version 7 octobre 2012), (coll. Essais).
- B15. TERNOISE Stéphane, *L'auto-édition ce n'est pas du compte d'auteur, cher Monsieur Arnaud Nourry*, PDG Hachette Livre : mise au point nécessaire après l'aphorisme : «L'auto-édition... : ça s'appelle l'édition à compte d'auteur», Jean-Luc Petit éditions, 18 octobre 2012, (coll.

Essais).

- B16. Jésus Mohamed Bertoyas, Éditoriale de la deuxième édition du Grand Salon de la Microédition de Lyon, 2011 (disponible sur le site : <<http://grand-salon.fr/gs2/presentationgs2.html>>, consulté en 2013).
- B17. COLLEU Gilles, *Éditeurs indépendants de l'âge de raison vers l'offensive? L'éditeur indépendant de création, un acteur majeur de la bibliodiversité*, préf. Jean-Yves Mollier, Paris : Alliance des éditeurs indépendants, 2006 (coll. État des lieux de l'édition, 3), p. 86-89.
- B18. BENHAMOU Françoise, "La petite édition : à la frange de l'édition, mais au coeur de la création", in THOREL Christian (dir.), *Librairie et édition indépendante*, Paris : Syndicat de la Librairie Française, 2005 (coll. Les Cahiers su SLF, 3), p. 35-41.
- B19. FOUCHÉ Pascal (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris : Édition du Cercle de la Librairie, 1998, (coll. Histoire du livre), p. 432-433, p. 449-450.
- B20. CHADAIGNE Pierre, *Les Fanzines de bande dessinée en France : des origines à aujourd'hui*, mémoire de DEA en sciences de l'information, Paris 2, [s. dir.], 1993, p. 115.
- B21. BOIN Jean-Guy, BOUVAIST Jean-Marie, *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison : les nouveaux éditeurs en France : 1974-1988*, Ministère de la culture et de la communication, département des études et de la prospective, Paris, 1989.
- B22. KLANTEN Robert (dir.), MOLLARD Adeline (dir.) [et al.], *Behind the zines : self-publishing culture*, Berlin : Gestalten, 2011.
- B23. TRIGGS Teal, *Fanzines*, London : Thames & Hudson, 2010 ; trad. de l'anglais par Claire Reach, *Fanzines*, avec appendice «Fanzines : la révolution du DIY», Paris : Pyramyd, 2010.
- B24. NAUDON VALENCIA Marie-Thérèse, *Fanzines en France*, thèse de doctorat en information et communication, Paris 7, Département de sociologie, dir. Jean Guenot, 1988.
- B25. BOUVAIST Jean-Marie, BOIN Jean-Guy, *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison : les nouveaux éditeurs en France*, Paris : Ministère de la culture et de la communication, département des études et de la prospective, 1989.
- B26. AL RABIN Ibn, Baladi, KÜNDIG Andréas [et al.], *La fabrique de fanzines : par ses ouvriers même*, Genève : Atrabile, 2011, [non paginé].
- B27. *Un atlas de la micro-édition : quelles routes pour quelles enjeux?*, actes de colloque, 22-23 mars 2012, Auditorium du Musée des Beaux-Arts de Rouen, ESADHaR [inédit].
- B28. OUNADJELA Alexandre K., "La micro-édition, laboratoire fragile de la création littéraire", Rue89, 15 juillet 2010 (disponible sur le site <<http://blogs.rue89.nouvelobs.com/tribulations-petit-editeur>>, consulté en juillet 2013).
- B29. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64499-68-rhone-alpes.pdf#page=39>
- B30. BOIVENT Marie, *La revue d'artiste : enjeux et spécificités d'une pratique artistique*, thèse en histoire de l'art, Université Rennes 2, Université européenne de Bretagne, École doctorale Arts, lettres, langues (Rennes), dir. Leszek Brogowski, 2011.
- B31. MILLIOT Elsa, *Histoire de l'autoédition du livre d'artiste en France des années 1980 à nos jours*, mémoire de master en cultures de l'écrit et de l'image, ENSSIB (Lyon), dir. Raphaële Mouren, 2010.

### 1.3. Un pratique éditoriale : l'autoédition

- B32. FELTON Marie-Claude, *Maîtres de leurs ouvrages : l'édition à compte d'auteur à Paris au XVIIIe siècle*, préf. Roger Chartier, Oxford : Voltaire foundation, 2014.
- B33. DIU Isabelle, PARINET Elisabeth, *Histoire des auteurs*, Perrin, 2013 (coll. Temps).

- B34. PIERRAT Emmanuel, *Le droit d'auteur et l'édition*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2013.
- B35. FELTON Marie-Claude, *Luneau de Boisjermain et l'édition à compte d'auteur à Paris de 1750 à 1791*, thèse de doctorat en histoire, École des hautes études en sciences sociales (Paris), Université du Québec à Montréal, dir. Roger Chartier et Pascal Bastien, 2011.
- B36. CHATAIGNER Frédéric, *Les éditions Alain Moreau et La Pensée Universelle : un essai d'industrialisation du compte d'auteur dans les années 1970-1990*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelin, dir. Jean-Yves Mollier, 2007. (examinateur Hervé Serry, Chargé de recherches en sociologie, CNRS).
- B37. MICHON Jacques (dir.), MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde*, Les Presses de l'Université Laval, 2001.
- B38. CHAPON Francis, *Le peintre et le livre : l'âge d'or du livre illustré en France, 1870-1970*, Paris : Flammarion, 1987.

#### 1.4. Une déontologie : l'édition indépendante

- B39. LEGENDRE Bertrand, *L'édition*, Le Cavalier Bleu, (coll. Idées reçues), 2009. NO? Intéressante per bibliografia.
- B40. LEGENDRE Bertrand (dir.), "L'indépendance éditoriale", *Communication et Langages*, n° 156, Armand Colin, 2008.
- B41. ABENSOUR Corinne, LEGENDRE Bertrand, *Regards sur l'édition. Les petits éditeurs situations et perspectives*, vol. 1 et *Regards sur l'édition. Les nouveaux éditeurs (1988-2005)*, Paris : Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2007 (coll. Questions de culture).
- B42. PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècle)*, [Paris] : Éditions du Seuil, 2004, p. 419-427.
- B43. BONNET Jacques, FOUCHÉ Pascal, BENHAMOU Françoise [et al.], "Malaise dans l'édition", intro. de Olivier Mongin, *Ésprit*, n° 6, juin 2003, p. 40-159.
- B44. SILEM Ahmed, "Hachette Livre/Editis et les autres ou le triomphe de la concentration et de la globalisation", in MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Où va le livre ?*, Paris : La Dispute, 2000, p. 39-68.
- B45. PIAULT Fabrice, "De la rationalisation à l'hyperconcentration", in FOUCHÉ Pascal (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris : Édition du Cercle de la Librairie, 1998, p. 628-639 (coll. Histoire du livre).
- B46. RENARD Hervé, ROUET François, "L'économie du livre : de la croissance à la crise", in FOUCHÉ Pascal (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris : Édition du Cercle de la Librairie, 1998, p. 641-737 (coll. Histoire du livre).
- B47. BOUVAIST Jean-Marie, BOIN Jean-Guy, "Crise et mutations de l'édition française", *Cahiers de l'économie du livre*, hors-série n° 3, 1993.
- B48. ROUET François, *Le livre, mutations d'une industrie culturelle*, La documentation Française, Paris, 1993 (1er édition).
- B49. GUILLOU Bernard, MARUANI Laurent, *Les stratégies des grands groupes d'édition : analyses et perspectives*, Observatoire de l'économie du livre, Paris : Ministère de la culture, de la Communication et des Grands Travaux et Cercle de la Librairie (coll. Cahiers de l'économie du livre, hors-série n° 1), 1991.
- B50. BOIN Jean-Guy, BOUVAIST Jean-Marie, *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison : les nouveaux éditeurs en France : 1974-1988*, Ministère de la culture et de la communication, département des études et de la prospective, Paris, 1989.

- B51. CAHART Patrice, *Le livre français a-t-il un avenir ?*, Paris : La Documentation française, 1987.
- B52. BOIN Jean-Guy, BOUVAIST Jean-Marie, *Les jeunes éditeurs : esquisse pour un portrait*, Ministère de la culture, Service des études et recherches, Paris : La Documentation française, 1986.
- B53. ANDREUCCI Catherine, "Les indés font leur rentrée", *LivresHebdo*, 27 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebo.fr/article/les-indes-font-leur-rentree>>, consulté en octobre 2013).
- B54. DISCEPOLO Thierry, *La Trahison des éditeurs*, Marseille : Agone, 2011.
- B55. LAMBRICHS Colette, *Aujourd'hui l'abondance, demain la pénurie : manifeste pour l'édition et la librairie indépendantes*, Paris : Édition de la Différence, 2011 (coll. Politique). ENSSIB 070.5
- B56. VIGNE Eric, *Le Livre et l'éditeur*, Paris : Klincksieck, 2008.
- B57. SCHIFFRIN André, "Quand de petits éditeurs échappent à l'emprise des conglomérats", *Le Monde diplomatique*, octobre 2007.
- B58. COLLEU Gilles, *Éditeurs indépendants de l'âge de raison vers l'offensive? L'éditeur indépendant de création, un acteur majeur de la bibliodiversité*, préf. Jean-Yves Mollier, Paris : Alliance des éditeurs indépendants, 2006 (coll. État des lieux de l'édition, 3).
- B59. *Des paroles et des actes pour la bibliodiversité : 23 éditeurs indépendants prennent la parole lors de la rencontre "Les éditeurs indépendants du monde latin et la bibliodiversité"*, actes de colloque, 27-30 novembre 2005, Guadalajara, Mexique, Paris : Alliance des éditeurs indépendants, 2006 (coll. État des lieux de l'édition, 4).
- B60. CUSSET François, "Enquête : Les indés de la critique sociale", *Livres Hebdo*, n° 667, 24 novembre 2006, p. 70-72.
- B61. SURYA Michel (dir.), "Situation de l'édition et de la librairie", *Revue Lignes*, n° 20, mai 2006.
- B62. VIDAL Jérôme, *Lire et penser ensemble sur l'avenir de l'édition indépendante et la publicité de la pensée critique*, [Paris] : Éditions Amsterdam, 2006 (coll. Démocritique).
- B63. SCHIFFRIN André, *Le Contrôle de la parole : l'édition sans éditeurs, suite*, Paris : La Fabrique, 2005 (1 éd. 1999)
- B64. ANDREUCCI Catherine, "L'alter édition", *Livres hebdo*, n° 593, 18 mars 2005, p. 104-112.
- B65. L'autre LIVRE, *Livre blanc pour l'édition indépendante*, Paris : L'autre LIVRE, 2005.
- B66. ONANA Charles (dir.), Association internationale de l'autre livre, *L'édition menacée : livre blanc sur l'édition indépendante*, préf. Gilles Perrault, Paris : Éditions Duboiris, 2005.
- B67. THOREL Christian (dir.), *Librairie et édition indépendante*, Paris : Syndicat de la Librairie Française, 2005 (coll. Les Cahiers su SLF, 3).
- B68. BRÉMOND Greg, BRÉMOND Janine, *L'Édition sous influence*, Paris : Liris, 2004 (2e éd.).
- B69. BRÉMOND Greg, BRÉMOND Janine, *L'Édition sous influence*, Paris : Liris, 2002.
- B70. BOURDIEU Pierre, *Contre-feux2*, éditions Raisons d'agir, 2000.
- B71. BOURDIEU Pierre, "Un révolution conservatrice dans l'édition", in "Edition, éditeurs", *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n. 126-127, Mars 1999.
- B72. SCHIFFRIN André, *L'Édition sans éditeurs*, Paris : La Fabrique, 1999.
- B73. *21 éditeurs à Marseille : situation de l'édition d'art et de recherche*, Marseille : Vis-à-vis, 1997 (2<sup>ème</sup> éd.1998).

## 2. L'édition associative

## 2.1. La loi 1901

- B74. BARDOUT Jean-Claude, *L'histoire étonnante de la loi de 1901*, préf. Jean-Michel Belorgey, Lyon : éditions Juris, 2001.
- B75. PELLISSIER Jérôme (dir.), *A but non lucratif, 1901-2001 : cent ans de liberté d'association*, Pars : Éditions Fischbacher, 2001.
- B76. *L'avènement de la loi du 1er juillet 1901 sur le droit d'association, genèse et évolution de la loi au fil des JO*, [s.l.] : éditions des JO, novembre 2000.

## 2.2. La structure et le tissu associatif français

- B77. TCHERNONOG Viviane (dir.), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Paris : Dalloz, Lyon : éditions Juris, 2<sup>e</sup> éd., 2013.
- B78. ARCHAMBAULT Edith, TCHERNONOG Viviane, *Repères sur les associations en France*, [Paris] : Centre d'économie de la Sorbonne, CNRS - Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mars 2012, (pdf disponible sur le site : <<http://cpca.asso.fr/wp-content/uploads/2012/05/les-associations-en-france-aujourd'hui.pdf>>, consulté en mai 2014).
- B79. FRETTEL Anne, « L'association comme réponse à la question sociale du XIXe au XXe siècle : d'un registre libéral à l'alliance à l'Etat social », *Revue de la Régulation, Maison des sciences de l'Homme*, n°2, janvier 2008.
- B80. GADREY Jean, *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire*, [s. l.] : DIES, MIRE, 2004.
- B81. MERLET Jean-François, *Une grande loi de la Troisième République : la loi du 1er juillet 1901*, préf. Jean Morange, 2001.
- B82. GRANDLAUDON-LEBLANC Michèle, LEBLANC Michel, *Association loi 1901 : gestionnaires ou citoyennes ?*, [s.l.] : ESF éditeur, 2001.
- B83. BELORGEY Jean-Marie, *Cent ans de vie associative*, [s.l.] : Presses de Sciences Po, 2000.
- B84. BARTHÉLÉMY Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation*, [s.l.] : Presses de Sciences Po, 2000.



# Sources

## 1. Du livre d'artiste à l'édition indépendante

### 1.1. Une pratique éditorial : l'autoédition

#### *Articles sur l'autoédition*

- s1. [GARY Nicolas], «Vieux con, ça me donne le droit de dire "Tout était mieux avant"» (Brussolo)", *ActuaLitté*, 21 mai 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/interviews/vieux-con-ca-me-donne-le-droit-de-dire-tout-etait-mieux-avant-brussolo-2180.htm>>, consulté en mai 2014).
- s2. [s.n.], "Blurb lance son logiciel d'édition numérique, BookWright", *ActuaLitté*, 13 mai 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/blurb-lance-son-logiciel-d-edition-numerique-bookwright-50096.htm>>, consulté en mai 2014).
- s3. [s.n.], "Autoédition : les clefs du succès", *ActuaLitté*, 28 avril 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/autoedition-les-clefs-du-succes-49786.htm>>, consulté en mai 2014).
- s4. [s.n.], "L'auteur sans éditeur, en toute transparence", *ActuaLitté*, 26 avril 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-auteur-sans-editeur-en-toute-transparence-49775.htm>>, consulté en mai 2014).
- s5. [s.n.], "Je publie mon livre' de Chapitre.com : nouvel acteur de l'autoédition", *ActuaLitté*, 19 avril 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/je-publie-mon-livre-de-chapitre-com-nouvel-acteur-de-l-autoedition-49627.htm>>, consulté en mai 2014).
- s6. NORMANT Jean-Yves, "Salon du Livre 2014 : l'autoédition enfin reconnue", *Journal du Net*, 2 avril 2014, (disponible sur le site <<http://www.journaldunet.com/media/expert/56962/salon-du-livre-2014--l-autoedition-enfin-reconnue.shtml>>, consulté en avril 2014).
- s7. BOUVAIST Gilles, "Le numérique veut faire fort impression", *LivresHebdo*, 28 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/le-numerique-veut-faire-forte-impression>>, consulté en avril 2014).
- s8. [s.n.], "Kobo Writing Life : l'impression à la demande prévue fin 2014", *ActuaLitté*, 26 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/kobo-writing-life-l-impression-a-la-demande-prevue-fin-2014-49087.htm>>, consulté en mai 2014).
- s9. [s.n.], "Antoine Gallimard explique ses choix stratégiques", *ActuaLitté*, 24 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/antoine-gallimard-explique-ses-choix-strategiques-49013.htm>>, consulté en mai 2014).
- s10. [s.n.], "La différence de prix entre ebook traditionnel et autoédité se comprend vite", *ActuaLitté*, 22 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/la-difference-de-prix-entre-ebook-traditionnel-et-autoedite-se-comprend-vite-48989.htm>>, consulté en mai 2014).
- s11. OULAC François, "Amazon à fond sur l'autoédition", *LivresHebdo*, 21 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/amazon-fond-sur-lautoedition>>, consulté en avril 2014).
- s12. [s.n.], "Se lancer dans l'autopublication de livres, avec les bons outils", *ActuaLitté*, 17 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/se-lancer-dans-l-autopublication-de-livres-avec-les-bons-outils-48842.htm>>, consulté en mai 2014).
- s13. [s.n.], "Mal payés, les auteurs deviennent sensibles à l'indépendance", *ActuaLitté*, 14 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/mal-payes-les-auteurs-deviennent-sensibles-a-l-independance-48808.htm>>, consulté en mai 2014).

- s14. OULAC François, "Librinova éclot", *LivresHebdo*, 14 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/librinova-eclot>>, consulté en avril 2014).
- s15. [s.n.], "Librinova, nouvelle plateforme d'autoédition numérique", *ActuaLitté*, 12 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/l-autopublication-invitee-au-salon-du-livre-2014-48538.htm>>, consulté en mai 2014).
- s16. [s.n.], "L'autopublication, invitée au Salon du livre 2014 ?", *ActuaLitté*, 4 mars 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/l-autopublication-invitee-au-salon-du-livre-2014-48538.htm>>, consulté en mai 2014).
- s17. [s.n.], "Autoédition, autopublication : le choix de l'indépendance", *ActuaLitté*, 20 février 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/autoedition-autopublication-le-choix-de-l-independance-48316.htm>>, consulté en mai 2014).
- s18. [s.n.], "Autoédition et Kindle : programme d'Amazon au Salon du livre de Paris", *ActuaLitté*, 12 février 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/autoedition-et-kindle-programme-d-amazon-au-salon-du-livre-de-paris-48130.htm>>, consulté en mai 2014).
- s19. [s.n.], "L'université du Lancashire central enseigne l'autopublication", *ActuaLitté*, 5 février 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/l-universite-du-lancashire-central-enseigne-l-autopublication-47995.htm>>, consulté en mai 2014).
- s20. [s.n.], "Impression à la demande : un artisanat technologique au service du livre", *ActuaLitté*, 5 février 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/reportages/impression-a-la-demande-un-artisanat-technologique-au-service-du-livre-2135.htm>>, consulté en mai 2014).
- s21. [s.n.], "Autoédition : XinXii offre de nouveaux services aux auteurs", *ActuaLitté*, 4 février 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/autoedition-xinxii-offre-de-nouveaux-services-aux-auteurs-47960.htm>>, consulté en mai 2014).
- s22. [s.n.], "Smashwords au rang des sociétés américaines les plus prometteuses", *ActuaLitté*, 24 janvier 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/smashwords-au-rang-des-societes-americaines-les-plus-prometteuses-47742.htm>>, consulté en mai 2014).
- s23. [s.n.], "L'autoédition au rang des résolutions de l'année pour les Français", *ActuaLitté*, 14 janvier 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/l-autoedition-au-rang-des-resolutions-de-l-annee-pour-les-francais-47512.htm>>, consulté en mai 2014).
- s24. [s.n.], "Contrat d'édition, vente en ligne : «Le livre, un écosystème délicat»", *ActuaLitté*, 9 janvier 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/librairies/contrat-d-edition-vente-en-ligne-le-livre-un-ecosysteme-delicat-47408.htm>>, consulté en mai 2014).
- s25. [LAIR Mathias], "Autoédition : attention aux «pratiques plutôt frauduleuses»", *ActuaLitté*, 6 janvier 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/autoedition-attention-aux-pratiques-plutot-frauduleuses-47330.htm>>, consulté en mai 2014).
- s26. [s.n.], "Autoédition en France : moins de réticences qu'on ne le croit", *ActuaLitté*, 3 janvier 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/autoedition-en-france-moins-de-reticences-qu-on-ne-le-croit-47312.htm>>, consulté en mai 2014).
- s27. [s.n.], "Canada : 2013, année de l'autoédition pour les auteurs", *ActuaLitté*, 2 janvier 2014 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/canada-2013-annee-de-l-autoedition-pour-les-auteurs-47289.htm>>, consulté en mai 2014).
- s28. [s.n.], "Un auteur crée le calculateur de royalties sur les ventes d'ebooks", *ActuaLitté*, 27 décembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/legislation/un-auteur-cree-le-calculateur-de-royalties-sur-les-ventes-d-ebooks-47210.htm>>, consulté en mai 2014).
- s29. [s.n.], "Kindle : 150 auteurs indépendants ont passé les 100000 ventes", *ActuaLitté*, 28 décembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/kindle-150-auteurs-independants-ont-passe-les-100000-ventes-47231.htm>>, consulté en mai 2014).



- s30. COMBET Claude, "Co-publishing, entre édition traditionnelle et auto-édition", *LivresHebdo*, 11 décembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/co-publishing-entre-edition-traditionnelle-et-auto-edition>>, consulté en avril 2014).
- s31. [s.n.], "Les lecteurs et l'autoédition : les grandes maisons ont-elles la cote ?", *ActuaLitté*, 6 décembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/chez-wam/les-lecteurs-et-l-autoedition-les-grandes-maisons-ont-elles-la-cote-46804.htm>>, consulté en mai 2014).
- s32. [s.n.], "Les indépendants représentent un quart des ventes Kindle en 2012", *ActuaLitté*, 5 décembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/les-independants-representent-un-quart-des-ventes-kindle-en-2012-46768.htm>>, consulté en mai 2014).
- s33. [s.n.], "Le Far West de l'édition, monde de préjugés, voire de racisme ?", *ActuaLitté*, 4 décembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/le-far-west-de-l-edition-monde-de-prejuges-voire-de-racisme-46752.htm>>, consulté en mai 2014).
- s34. PINILLA Solange, "Edilivre lance le prix de l'Auteur sans piston", *LivresHebdo*, 26 novembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/edilivre-lance-le-prix-de-lauteur-sans-piston>>, consulté en avril 2014).
- s35. [s.n.], "Implantation et professionnalisation : l'autoédition progresse en Europe", *ActuaLitté*, 21 novembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/implantation-et-professionnalisation-l-autoedition-progresse-en-europe-46471.htm>>, consulté en mai 2014).
- s36. [s.n.], "Macmillan recrute de nouveau une auteure autoéditée", *ActuaLitté*, 14 novembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/macmillan-recrute-de-nouveau-une-auteure-autoeditee-46298.htm>>, consulté en mai 2014).
- s37. [s.n.], "En 5 ans, l'autoédition américaine en hausse de 422 %", *ActuaLitté*, 13 novembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/en-5-ans-l-autoedition-americaine-en-hausse-de-422-46276.htm>>, consulté en mai 2014).
- s38. [s.n.], "Québec : les lettres de noblesse de l'édition numérique indépendante ?", *ActuaLitté*, 5 novembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/quebec-les-lettres-de-noblesse-de-l-edition-numerique-independante-46125.htm>>, consulté en mai 2014).
- s39. [s.n.], "La plateforme d'auto-édition Bookelis s'adjoint les services de Jouve", *ActuaLitté*, 29 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/la-plateforme-d-auto-edition-bookelis-s-adjoint-les-services-de-jouve-45958.htm>>, consulté en mai 2014).
- s40. [s.n.], "Littérature érotique et pornographique : analyse du Darknet", *ActuaLitté*, 22 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/litterature-erotique-et-pornographique-analyse-du-darknet-45818.htm>>, consulté en mai 2014).
- s41. [s.n.], "Foire de Francfort : «L'heure du digital est arrivée» pour le livre", *ActuaLitté*, 14 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/foire-de-francfort-l-heure-du-digital-est-arrivee-pour-le-livre-45645.htm>>, consulté en mai 2014).
- s42. [s.n.], "Le boom de l'autoédition en 2012", *ActuaLitté*, 12 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/le-boom-de-l-autoedition-en-2012-45617.htm>>, consulté en mai 2014).
- s43. [s.n.], "Services éditoriaux pour autoédités : gare aux arnaques", *ActuaLitté*, 9 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/services-editoriaux-pour-autoedites-gare-aux-arnaques-45552.htm>>, consulté en mai 2014).
- s44. [s.n.], "Autoédition : XinXii à la conquête des marchés asiatiques", *ActuaLitté*, 9 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/autoedition-xinxii-a-la-conquete-des-marches-asiatiques-45559.htm>>, consulté en mai 2014).
- s45. [s.n.], "Francfort : Google, Amazon, Apple, des géants menaçant l'édition", *ActuaLitté*, 8 octobre

- 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/salons/francfort-google-amazon-apple-des-geants-menacant-l-edition-45536.htm>>, consulté en mai 2014).
- s46. [s.n.], “Exclusif : Vendre des livres numériques en France, à quel tarif ?”, *ActuaLitté*, 7 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/exclusif-vendre-des-livres-numeriques-en-france-a-quel-tarif-45493.htm>>, consulté en mai 2014).
- s47. ANDREUCCI Catherine, “L’autoédition met le pied dans la porte”, *LivresHebdo*, 4 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/lautoedition-met-le-pied-dans-la-porte>>, consulté en avril 2014).
- s48. LÉGER Souen, “Les écrivains auto-édités ne croient plus en l’édition traditionnelle”, “Etude Edilivre : les français, l’édition et l’auto-édition”, *LivresHebdo*, 1 octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/les-ecrivains-auto-edites-ne-croient-plus-en-ledition-traditionnelle>>, consulté en avril 2014).
- s49. [s.n.], “L’autoédition attire les Français, sans grands espoirs d’en vivre”, *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> octobre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-autoedition-attire-les-francais-sans-grands-espoirs-d-en-vivre-45378.htm>>, consulté en mai 2014).
- s50. [s.n.], “A Colmar, la microédition donne rendez-vous pour un Autre Salon”, *ActuaLitté*, 28 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/salons/a-colmar-la-microedition-donne-rendez-vous-pour-un-autre-salon-45338.htm>>, consulté en mai 2014).
- s51. [s.n.], “Autoédition : un marché méconnu de 52 milliards \$ ?”, *ActuaLitté*, 26 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/autoedition-un-marche-meconnu-de-52-milliards-45285.htm>>, consulté en mai 2014).
- s52. [s.n.], “ReadRover, solution de diffusion pour les auteurs jeunesse autoédités”, *ActuaLitté*, 24 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/readrover-solution-de-diffusion-pour-les-auteurs-jeunesse-autoedites-45236.htm>>, consulté en mai 2014).
- s53. [s.n.], “1,99 \$ le prix à éviter pour le livre numérique”, *ActuaLitté*, 24 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/1-99-le-prix-a-eviter-pour-le-livre-numerique-45244.htm>>, consulté en mai 2014).
- s54. [s.n.], “Manipuler le top 20 des ventes Kindle, «inacceptable» pour Amazon”, *ActuaLitté*, 13 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/manipuler-le-top-20-des-ventes-kindle-inacceptable-pour-amazon-45036.htm>>, consulté en mai 2014).
- s55. ANDREUCCI Catherine, “En marche vers l’autoédition?”, *LivresHebdo*, 13 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/en-marche-vers-lautoedition>>, consulté en avril 2014).
- s56. [s.n.], “Editeurs indépendants : La place du livre numérique en France”, *ActuaLitté*, 11 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/reportages/editeurs-independants-la-place-du-livre-numerique-en-france-2079.htm>>, consulté en mai 2014).
- s57. [s.n.], “Smashwords optimise la visibilité des séries de livres”, *ActuaLitté*, 11 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/smashwords-optimise-la-visibilite-des-series-de-livres-44960.htm>>, consulté en mai 2014).
- s58. [s.n.], “Smashwords : l’autoédition «est une option de premier ordre»”, *ActuaLitté*, 9 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/smashwords-l-autoedition-est-une-option-de-premier-ordre-44901.htm>>, consulté en mai 2014).
- s59. [s.n.], “Les Editions du Net lancent la Journée du manuscrit”, *ActuaLitté*, 9 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/les-editions-du-net-lancent-la-journee-du-manuscrit-44899.htm>>, consulté en mai 2014).
- s60. [s.n.], “Smashwords distribue désormais les auteurs autoédités en Inde”, *ActuaLitté*, 2 septembre 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/>>

- smashwords-distribue-desormais-les-auteurs-autoedites-en-inde-44771.htm>, consulté en mai 2014).
- s61. SP, “Penguin va créer une plateforme de vente pour livres auto-édités”, *LivresHebdo*, 20 août 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/penguin-va-creer-une-plateforme-de-vente-pour-livres-auto-edites>>, consulté en avril 2014).
- s62. [s.n.], “Un auteur autoédité remporte le prix PEN Robert Bingham”, *ActuaLitté*, 16 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/recompenses/un-auteur-autoedite-remporte-le-prix-pen-robert-bingham-44451.htm>>, consulté en mai 2014).
- s63. [s.n.], “iAuthor, nouvel acteur dans l’autoédition”, *ActuaLitté*, 30 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/iauthor-nouvel-acteur-dans-l-autoedition-44154.htm>>, consulté en mai 2014).
- s64. [s.n.], “Histoire de l’éditeur qui achetait ses livres pour faire des best-sellers”, *ActuaLitté*, 30 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/histoire-de-l-editeur-qui-achetait-ses-livres-pour-faire-des-best-sellers-44155.htm>>, consulté en mai 2014).
- s65. [s.n.], “Ebook : MyKindex offre le top 20 des ventes d’Amazon pour 149 €”, *ActuaLitté*, 26 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/ebook-mykindex-offre-le-top-20-des-ventes-d-amazon-pour-149-43996.htm>>, consulté en mai 2014).
- s66. [s.n.], “Bibliothèque de prêt Kindle : 1,74 € de revenus par livre”, *ActuaLitté*, 26 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/bibliotheque-de-prent-kindle-1-74-de-revenus-par-livre-44095.htm>>, consulté en mai 2014).
- s67. [s.n.], “Book Country, le réseau social ouvre son ebookstore”, *ActuaLitté*, 25 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/book-country-le-reseau-social-ouvre-son-ebookstore-44075.htm>>, consulté en mai 2014).
- s68. [s.n.], “UK : Le marché de la fiction en berne, malgré les ventes d’ebooks”, *ActuaLitté*, 24 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/uk-le-marche-de-la-fiction-en-berne-malgre-les-ventes-d-ebooks-44058.htm>>, consulté en mai 2014).
- s69. [s.n.], “Alice au pays des zombies : 150000 ebooks vendus et une série télé”, *ActuaLitté*, 24 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/alice-au-pays-des-zombies-150000-ebooks-vendus-et-une-serie-tele-44060.htm>>, consulté en mai 2014).
- s70. [s.n.], “Writing Life, outil d’autoédition simplifié chez Kobo”, *ActuaLitté*, 23 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/writing-life-outil-d-autoedition-simplifie-chez-kobo-44038.htm>>, consulté en mai 2014).
- s71. [s.n.], “Pétition : les autoédités ne veulent plus rester en marge”, *ActuaLitté*, 19 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/petition-les-autoedites-ne-veulent-plus-rester-en-marge-43953.htm>>, consulté en mai 2014).
- s72. [s.n.], “TasteBook, communauté de lecteurs et impression à la demande gourmande”, *ActuaLitté*, 4 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/tastebook-communaute-de-lecteurs-et-impression-a-la-demande-gourmande-43619.htm>>, consulté en mai 2014).
- s73. [s.n.], “Amazon choisit l’Allemagne pour dépêcher ses Kindle Singles en Europe”, *ActuaLitté*, 4 juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/amazon-choisit-l-allemande-pour-depecher-ses-kindle-singles-en-europe-43616.htm>>, consulté en mai 2014).
- s74. [s.n.], “«Le public attend autre chose des épopées romantiques à la Danielle Steel»”, *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/le-public-attend-autre-chose-des-epopees-romantiques-a-la-danielle-steel-43510.htm>>, consulté en mai 2014).
- s75. [s.n.], “«La romance est le genre préféré des amateurs de lecture numérique»”, *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> juillet 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/la-romance-est-le-genre-prefere-des-amateurs-de-lecture-numerique-43509.htm>>, consulté en mai 2014).

- s76. [s.n.], "AlterPublishing, une nouvelle interface dans l'autoédition", *ActuaLitté*, 29 juin 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/alterpublishing-une-nouvelle-interface-dans-l-autoedition-43489.htm>>, consulté en mai 2014).
- s77. [s.n.], "L'autoédition, un moyen d'échapper aux préjugés des éditeurs ?", *ActuaLitté*, 25 juin 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/l-autoedition-un-moyen-d-echapper-aux-prejuges-des-editeurs-43404.htm>>, consulté en mai 2014).
- s78. [s.n.], "L'autoédition, véritable fléau social qui s'abat sur les réseaux", *ActuaLitté*, 17 juin 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/l-autoedition-veritable-fleau-social-qui-s-abat-sur-les-reseaux-43144.htm>>, consulté en mai 2014).
- s79. COMBET Paul, "Grande-Bretagne : 12% du marché numérique est autoédité", *LivresHebdo*, 14 juin 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/grande-bretagne-12-du-marche-numerique-est-autoedite>>, consulté en avril 2014).
- s80. PIAULT Fabrice, "Ce qu'on sait maintenant du marché numérique", *LivresHebdo*, 14 juin 2013 [mis à jours le 3 avril 2014], (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/ce-quon-sait-maintenant-du-marche-numerique>>, consulté en avril 2014).
- s81. [s.n.], "L'édition numérique : le bon choix pour un auteur libre et indépendant ?", *ActuaLitté*, 4 juin 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/l-edition-numerique-le-bon-choix-pour-un-auteur-libre-et-independant-42828.htm>>, consulté en mai 2014).
- s82. [s.n.], "Distribution plus large, monétisation : choisir un éditeur traditionnel ?", *ActuaLitté*, 30 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/distribution-plus-large-monetisation-choisir-un-editeur-traditionnel-42722.htm>>, consulté en mai 2014).
- s83. [s.n.], "Kobo double ses bénéficiers pour commencer 2013", *ActuaLitté*, 29 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/kobo-double-ses-benefices-pour-commencer-2013-42669.htm>>, consulté en mai 2014).
- s84. [s.n.], "Autoédition : anticiper la place de son livre face à la concurrence", *ActuaLitté*, 28 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/autoedition-anticiper-la-place-de-son-livre-face-a-la-concurrence-42650.htm>>, consulté en mai 2014).
- s85. [s.n.], "Autoédition : «Se démarquer de ce qui se fait dans le monde de l'édition»", *ActuaLitté*, 24 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/interviews/autoedition-se-demarquer-de-ce-qui-se-fait-dans-le-monde-de-l-edition-2011.htm>>, consulté en mai 2014).
- s86. [s.n.], "Bowker aide les auteurs indépendants à trouver leurs outils", *ActuaLitté*, 22 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/bowker-aide-les-auteurs-independants-a-trouver-leurs-outils-42506.htm>>, consulté en mai 2014).
- s87. [s.n.], "Appel québécois à la contre-édition", *ActuaLitté*, 21 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/appel-quebecois-a-la-contre-edition-42470.htm>>, consulté en mai 2014).
- s88. [s.n.], "Author Solutions change de direction en attendant le recours", *ActuaLitté*, 8 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/author-solutions-change-de-direction-en-attendant-le-recours-42215.htm>>, consulté en mai 2014).
- s89. [s.n.], "Obooko, ressources d'ebooks autoédités et gratuits", *ActuaLitté*, 2 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/obooko-ressources-d-ebooks-autoedites-et-gratuits-42087.htm>>, consulté en mai 2014).
- s90. [s.n.], "Autoédition : Trois auteurs attaquent Author Solutions, outil de Penguin", *ActuaLitté*, 2 mai 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/justice/autoedition-trois-auteurs-attaquent-author-solutions-outil-de-penguin-42078.htm>>, consulté en mai 2014).
- s91. [s.n.], "Pas moins de 2500 mots pour publier son ebook sur Kindle", *ActuaLitté*, 29 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/pas-moins-de-2500-mots-pour-publier-son-ebook-sur-kindle-42014.htm>>, consulté en mai 2014).

- s92. [s.n.], "Kindle Singles : 5 millions d'exemplaires écoulés", *ActuaLitté*, 24 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/kindle-singles-5-millions-d-exemplaires-ecoules-41911.htm>>, consulté en mai 2014).
- s93. [s.n.], "Quelle place en bibliothèque pour les livres autoédités ?", *ActuaLitté*, 20 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/bibliotheques/quelle-place-en-bibliotheque-pour-les-livres-autoedites-41834.htm>>, consulté en mai 2014).
- s94. [s.n.], "Québec : que le gouvernement s'intéresse aux mondes du livre", *ActuaLitté*, 19 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/quebec-que-le-gouvernement-s-interesse-aux-mondes-du-livre-41813.htm>>, consulté en mai 2014).
- s95. [s.n.], "Autoéditer ses super héros avec Kindle Comic Creator", *ActuaLitté*, 19 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/comics/autoediter-ses-super-heros-avec-kindle-comic-creator-41805.htm>>, consulté en mai 2014).
- s96. [s.n.], "La Foire de Londres, témoin de l'optimisme anglais", *ActuaLitté*, 18 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/la-foire-de-londres-temoin-de-l-optimisme-anglais-41790.htm>>, consulté en mai 2014).
- s97. [s.n.], "Auteurs indépendants : inventifs, entrepreneurs... ou résignés", *ActuaLitté*, 17 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/auteurs-independants-inventifs-entrepreneurs-ou-resignes-41768.htm>>, consulté en mai 2014).
- s98. [s.n.], "Ebook US : 41% de croissance, un quart du marché éditorial", *ActuaLitté*, 12 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/ebook-us-41-de-croissance-un-quart-du-marche-editorial-41663.htm>>, consulté en mai 2014).
- s99. [s.n.], "Smashwords : coup de barre vers l'international", *ActuaLitté*, 10 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/smashwords-coup-de-barre-vers-l-international-41633.htm>>, consulté en mai 2014).
- s100. [s.n.], "Nook Press : améliorer le service d'autoédition de PubIt!", *ActuaLitté*, 9 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/nook-press-ameliorer-le-service-d-autoedition-de-pubit-41602.htm>>, consulté en mai 2014).
- s101. [s.n.], "Allemagne : le virage du numérique passe par l'autoédition", *ActuaLitté*, 4 avril 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/allemande-le-virage-numerique-passe-par-l-autoedition-41483.htm>>, consulté en mai 2014).
- s102. [s.n.], "Une ancienne auteure Amazon rachetée par un éditeur traditionnel", *ActuaLitté*, 13 mars 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/une-ancienne-auteure-amazon-rachetee-par-un-editeur-traditionnel-40948.htm>>, consulté en mai 2014).
- s103. [s.n.], "Autoédition : Amazon contraint les auteurs à des prix bas", *ActuaLitté*, 11 mars 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/autoedition-amazon-contraint-les-auteurs-a-des-prix-bas-40867.htm>>, consulté en mai 2014).
- s104. [s.n.], "ComiXology prend le pari de l'autoédition avec Submit", *ActuaLitté*, 7 mars 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/comixology-prend-le-pari-de-l-autoedition-avec-submit-40802.htm>>, consulté en mai 2014).
- s105. [s.n.], "Autoédition : vers un recours collectif contre Author Solutions", *ActuaLitté*, 4 mars 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/justice/autoedition-vers-un-recours-collectif-contre-author-solutions-40721.htm>>, consulté en mai 2014).
- s106. [s.n.], "L'autoédition selon Amazon s'exporte au Japon et au Brésil", *ActuaLitté*, 1 mars 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/l-autoedition-selon-amazon-s-exporte-au-japon-et-au-bresil-40657.htm>>, consulté en mai 2014).
- s107. [s.n.], "Goodreads, site d'intérêt général contre l'isolement littéraire", *ActuaLitté*, 14 février 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/goodreads-site-d-interet-general-contre-l-isolement-litteraire-40306.htm>>, consulté en mai 2014).

- s108. [s.n.], "Un cours pour être un roi de l'autoédition", *ActuaLitté*, 13 février 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/un-cours-pour-etre-un-roi-de-l-autoedition-40274.htm>>, consulté en mai 2014).
- s109. [s.n.], "L'éditeur qui fait la littérature : confiteur d'Aurélié Filippetti", *ActuaLitté*, 9 février 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-editeur-qui-fait-la-litterature-confiteur-d-aurelie-filippetti-40208.htm>>, consulté en mai 2014).
- s110. [s.n.], "Penguin lance Partridge, services d'autoédition", *ActuaLitté*, 8 février 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/penguin-lance-partridge-services-d-autoedition-40171.htm>>, consulté en mai 2014).
- s111. [s.n.], "Une thérapie par le livre coûte 18 mois de mise à pied à son auteur", *ActuaLitté*, 7 février 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/justice/une-therapie-par-le-livre-coute-18-mois-de-mise-a-pied-a-son-auteur-40158.htm>>, consulté en mai 2014).
- s112. [s.n.], "RDV sur Twitter pour causer autoédition", *ActuaLitté*, 31 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/rdv-sur-twitter-pour-causer-autoedition-39980.htm>>, consulté en mai 2014).
- s113. [s.n.], "Quelques conseils pour faire de l'autoédition haut de gamme", *ActuaLitté*, 24 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/quelques-conseils-pour-faire-de-l-autoedition-haut-de-gamme-39825.htm>>, consulté en mai 2014).
- s114. [s.n.], "Penguin relance son service d'auto-édition Book Country", *ActuaLitté*, 21 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/penguin-relance-son-service-d-auto-edition-book-country-39727.htm>>, consulté en mai 2014).
- s115. [s.n.], "L'autoédition attire un tiers des auteurs déjà publiés", *ActuaLitté*, 18 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/l-autoedition-attire-un-tiers-des-auteurs-deja-publies-39675.htm>>, consulté en mai 2014).
- s116. S. Clément, "Amazon ouvre sa plateforme d'autoédition au reste du monde", *ActuaLitté*, 15 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/amazon-ouvre-sa-plateforme-d-autoedition-au-reste-du-monde-16343.htm>>, consulté en mai 2014).
- s117. [s.n.], "Des indépendants aux indépendants : à qui profite Amazon ?", *ActuaLitté*, 8 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/des-independants-aux-independants-a-qui-profite-amazon-39424.htm>>, consulté en mai 2014).
- s118. SANTANTONIOS Laurence, "La BNF publie «L'observatoire du dépôt légal»", *LivresHebdo*, 4 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/la-bnf-publie-lobservatoire-du-depot-legal>>, consulté en avril 2014).
- s119. SP, "The Guardian prédit l'avenir du livre numérique au Royaume-Uni", *LivresHebdo*, 2 janvier 2013 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/guardian-predit-lavenir-du-livre-numerique-au-royaume-uni>>, consulté en avril 2014).
- s120. THOMANN Xavier, "Développement des services aux auteurs, conséquence de l'autoédition", *ActuaLitté*, 27 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/developpement-des-services-aux-auteurs-consequence-de-l-autoedition-39195.htm>>, consulté en mai 2014).
- s121. JELMLINGER Julien, «PressBooks ouvre sa plateforme d'édition opensource», *ActuaLitté*, 26 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/pressbooks-ouvre-sa-plateforme-d-edition-open-source-39169.htm>>, consulté en mai 2014).
- s122. SOLYM Clément, "Edition : le luxe c'est la profusion. L'enfer aussi", *ActuaLitté*, 17 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/edition-le-luxe-c-est-la-profusion-l-enfer-aussi-38985.htm>>, consulté en mai 2014).
- s123. THOMANN Xavier, "Les traducteurs, meilleurs alliés de l'autoédition", *ActuaLitté*, 12 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/les-traducteurs-meilleurs-allies-de-l-autoedition-38870.htm>>, consulté en mai 2014).

- s124. THOMANN Xavier, "La success story de Wattpad, avec plus de 5 millions d'histoires", *ActuaLitté*, 7 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/applications/la-success-story-de-wattpad-avec-plus-de-5-millions-d-histoires-38736.htm>>, consulté en mai 2014).
- s125. OURY Antoine, "Diffusion numérique : Open Road et Ingram s'adressent aux indépendants", *ActuaLitté*, 7 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/diffusion-numerique-open-road-et-ingram-s-adressent-aux-independants-38746.htm>>, consulté en mai 2014).
- s126. SOLYM Clément, "Nook, favoriser les contenus autoédités pour assurer la croissance", *ActuaLitté*, 4 décembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/nook-favoriser-les-contenus-autoedités-pour-assurer-la-croissance-38637.htm>>, consulté en mai 2014).
- s127. GARY Nicolas, "Des auteurs britanniques exclusivement chez Amazon... aux Etats-Unis", *ActuaLitté*, 4 décembre 2012, (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/des-auteurs-britanniques-exclusivement-chez-amazon-aux-etats-unis-38656.htm>>, consulté en mai 2014).
- s128. SOLYM Clément, "Simon & Schuster réinvente l'autoédition avec Author Solutions", *ActuaLitté*, 27 novembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/simon-schuster-reinvente-l-autoedition-avec-author-solutions-38488.htm>>, consulté en mai 2014).
- s129. PIERRAT Emmanuel, "Status de l'autoédition", *LivresHebdo*, [15 novembre 2012] (disponible sur le site <<http://www.livreshebdofr.com/article/statuts-de-lautoedition>>, consulté en avril 2014). Cfr. : s273.
- s130. VERCASSON Ania, "Les auteurs restent-ils en marge des contrats d'édition numérique ?", *ActuaLitté*, 13 novembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/les-auteurs-restent-ils-en-marge-des-contrats-d-edition-numerique-38134.htm>>, consulté en mai 2014).
- s131. GARY Nicolas, "Classement Forbes des éditeurs qui vendent le mieux en numérique", *ActuaLitté*, 6 novembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/classement-forbes-des-editeurs-qui-vendent-le-mieux-en-numerique-37982.htm>>, consulté en mai 2014).
- s132. OURY Antoine, "Do It Yourself : l'autoédition en hausse de 287% sur 5 ans", *ActuaLitté*, 25 octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/do-it-yourself-l-autoedition-en-hausse-de-287-sur-5-ans-37725.htm>>, consulté en mai 2014).
- s133. HELMLINGER Julien, "Auto-publication de romans graphiques : où vendre ses oeuvres ?", *ActuaLitté*, 25 octobre août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/auto-publication-de-romans-graphiques-ou-vendre-ses-oeuvres-37738.htm>>, consulté en mai 2014).
- s134. OURY Antoine, "Blurb facilite l'enrichissement des livres numériques", *ActuaLitté*, 12 octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/blurb-facilite-l-enrichissement-des-livres-numeriques-37434.htm>>, consulté en mai 2014).
- s135. HUGUENY Hervé, "Amazon explique comment se passer d'éditeur, à Francfort", *LivresHebdo*, 11 octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdofr.com/article/amazon-explique-comment-se-passer-dediteur-francfort>>, consulté en avril 2014).
- s136. VERCASSON Ania, "L'autoédition : un défi qui ne profite pas toujours", *ActuaLitté*, 9 octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/l-autoedition-un-defi-qui-ne-profite-pas-toujours-37328.htm>>, consulté en mai 2014).
- s137. BARROUX David, COUNIS Alexandre, FEITZ Anne, "Arnaud Nourry (Hachette Livre) : «Nous avons créé un écosystème vertueux sur le marché du livre»", *Lesechos.fr*, 8 octobre 2012 (disponible sur le site <[http://www.lesechos.fr/08/10/2012/lesechos.fr/0202310259853\\_arnaud-nourry-hachette-livre-----nous-avons-creé-un-ecosysteme-vertueux-sur-le-marche-du-livre-.htm](http://www.lesechos.fr/08/10/2012/lesechos.fr/0202310259853_arnaud-nourry-hachette-livre-----nous-avons-creé-un-ecosysteme-vertueux-sur-le-marche-du-livre-.htm)>, consulté en avril 2014).
- s138. VERCASSON Ania, "Hachette Livre recherche une croissance externe... sans souffler mot

- supplémentaire”, *ActuaLitté*, 8 octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/hachette-livre-recherche-une-croissance-externe-37311.htm>>, consulté en avril 2014).
- s 139. GARY Nicolas, “Cinéma : Amazon Studios achète un livre à Amazon Publishing”, *ActuaLitté*, 3 octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/cinema/cinema-amazon-studios-achete-un-livre-a-amazon-publishing-37194.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 140. Lettres numériques, “Quel numérique ? «L’édition littéraire est quasiment en faillite» “, *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> octobre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/interviews/quel-numerique-l-edition-litteraire-est-quasiment-en-faillite-1816.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 141. OURY Antoine, “Inde : Amazon prêt à siphonner l’autoédition avec 70% de royalties”, *ActuaLitté*, 20 septembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/inde-amazon-pret-a-siphonner-l-autoedition-avec-70-de-royalties-36889.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 142. Lettres numériques, “L’autoédition : rêve de succès et dure réalité, quelques légendes sur le mythe”, *ActuaLitté*, 16 septembre 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-autoedition-reve-de-succes-et-dure-realite-quelques-legendes-sur-le-mythe-36773.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 143. VERCASSON Ania, “Sue Grafton : entre élitisme éditorial et paresse amateuriste de l’autoédition”, *ActuaLitté*, 30 août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/sue-grafton-entre-elitisme-editorial-et-paresse-amateuriste-de-l-autoedition-36373.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 144. HELMLINGER Julien, “Livre : Ruth Cardello décline une offre de contrat à 7 chiffres”, *ActuaLitté*, 24 août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/livre-ruth-cardello-decline-une-offre-de-contrat-a-7-chiffres-36229.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 145. VERCASSON Ania, “Pocket Star lance sa collection numérique pour ses jeunes auteurs”, *ActuaLitté*, 16 août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/pocket-star-lance-sa-collection-numeriques-pour-ses-jeunes-auteurs-36041.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 146. MOREL Bastien, “Le pari (parfois) gagnant de l’autoédition numérique”, *ActuaLitté*, 16 août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/le-pari-parfois-gagnant-de-l-autoedition-numerique-36059.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 147. VERCASSON Ania, “L’édition traditionnelle est-elle encore viable face à l’autoédition ?”, *ActuaLitté*, 6 août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-edition-traditionnelle-est-elle-encore-viable-face-a-l-autoedition-35835.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 148. VERCASSON Ania, “Smashwords reçoit les honneurs du New York Times dans son top des ebooks”, *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> août 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/smashwords-recoit-les-honneurs-du-new-york-times-dans-son-top-des-ebooks-35754.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 149. OURY Antoine, “DoJ : Amazon bienfaiteur de l’autoédition ou tueur de toute l’édition ?”, *ActuaLitté*, 30 juillet 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/justice/doj-amazon-bienfaiteur-de-l-autoedition-ou-tueur-de-toute-l-edition-35698.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 150. OURY Antoine, “Smashwords dézingue à tout va au nom de l’autoédition”, *ActuaLitté*, 27 juillet 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/smashwords-dezingue-a-tout-va-au-nom-de-l-autoedition-35664.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 151. Jc, “Author Solutions est racheté par Pearson”, *LivresHebdo*, 20 juillet 2012 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/author-solutions-est-rachete-par-pearson>>, consulté en avril 2014).
- s 152. OURY Antoine, “Pearson s’offre le service d’autoédition d’Author Solutions”, *ActuaLitté*, 20 juillet 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/pearson-s-offre-le-service->



- d-auteodition-authors-solutions-35497.htm>, consulté en mai 2014).
- s153. OURY Antoine, “Les Voisins du Chaos, mais n’y a pas de problème pour squatter“, *ActuaLitté*, 29 mai 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/les-voisins-du-chaos-mais-y-a-pas-de-probleme-pour-squatter-34398.htm>>, consulté en mai 2014).
- s154. GARY Nicolas, “Etude : l’auto-édition, viable... pour moins de 10% des auteurs“, *ActuaLitté*, 24 mai 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/etude-l-auto-edition-viable-pour-moins-de-10-des-auteurs-34318.htm>>, consulté en mai 2014).
- s155. SOLYM Clément, “Un chèque à 7 chiffres pour un livre de régime autoédité“, *ActuaLitté*, 23 mai 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/un-cheque-a-7-chiffres-pour-un-livre-de-regime-autoedite-34279.htm>>, consulté en mai 2014).
- s156. SOLYM Clément, “CreateSpace : l’impression à la demande d’Amazon pour l’Europe“, *ActuaLitté*, 18 mai 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/createspace-l-impression-a-la-demande-d-amazon-pour-l-europe-34183.htm>>, consulté en mai 2014).
- s157. HUGUENY Hervé, “Les best-sellers du Kindle“, *LivresHebdo*, 3 mai 2012 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/les-best-sellers-du-kindle>>, consulté en avril 2014).
- s158. ROCHA-SOARES Julie, “Castelmore publie un roman américain à succès autoédité“, *LivresHebdo*, 24 avril 2012 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/castelmore-publie-un-roman-americain-succes-autoedite>>, consulté en avril 2014).
- s159. OURY Antoine, “Amazon, nouvelle maison d’édition, dévoile ses publications“, *ActuaLitté*, 19 avril 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/amazon-nouvelle-maison-d-edition-devoile-ses-publications-33633.htm>>, consulté en mai 2014).
- s160. OURY Antoine, “Kobo dévoile ses plans et tente le Super Kombo“, *ActuaLitté*, 17 avril 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/kobo-devoile-ses-plans-et-tente-le-super-kombo-33569.htm>>, consulté en mai 2014).
- s161. MAZIN Cécile, “Amanda Hocking, celle qui a révolutionné l’édition, chez Castelmore“, *ActuaLitté*, 16 avril 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/amanda-hocking-celle-qui-a-revolutionne-l-edition-chez-castelmore-33519.htm>>, consulté en mai 2014).
- s162. GARY Nicolas, “Auteurs, clients, ebooks : le lavage de cerveau façon Jeff Bezos“, *ActuaLitté*, 14 avril 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/auteurs-clients-ebooks-le-lavage-de-cerveau-facon-jeff-bezos-33509.htm>>, consulté en mai 2014).
- s163. OURY Antoine, “Publishers Weekly s’associe à Vook pour la distribution d’ebooks autoédités“, *ActuaLitté*, 11 avril 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/publishers-weekly-s-associe-a-vook-pour-la-distribution-d-ebooks-autoedites-33400.htm>>, consulté en mai 2014).
- s164. OURY Antoine, “Pottermore, un mauvais sort jeté aux éditeurs“, *ActuaLitté*, 30 mars 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/pottermore-un-mauvais-sort-jete-aux-editeurs-33172.htm>>, consulté en mai 2014).
- s165. OURY Antoine, “L’édition 2.0, forcément «participative» ?“, *ActuaLitté*, 18 mars 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/l-edition-2-0-forcement-participative-32854.htm>>, consulté en mai 2014).
- s166. GENTAZ Nathalie, “Amazon menace la liberté intellectuelle“, *ActuaLitté*, 16 mars 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/amazon-menace-la-liberte-intellectuelle-32813.htm>>, consulté en mai 2014).
- s167. SNE, “Promouvoir la lecture, grand enjeu pour le prochain quinquennat“, *LivresHebdo*, 16 mars 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/tribunes/promouvoir-la-lecture-grand-enjeu-pour-le-prochain-quinquennat-1708.htm>>, consulté en avril 2014).
- s168. OURY Antoine, “La chick-lit, maquée avec le numérique?“, *ActuaLitté*, 12 mars 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/la-chick-lit-maquee-avec-le-numerique-32677>>).

htm>, consulté en mai 2014).

- s 169. GENTAZ Nathalie, "NACS Media Solutions partenaire de Lulu pour aider les librairies universitaires", *ActuaLitté*, 6 mars 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/librairies/nacs-media-solutions-partenaire-de-lulu-pour-aider-les-librairies-universitaires-32527.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 170. OURY Antoine, "L'autoédition accueille Jackie Collins", *ActuaLitté*, 29 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/l-autoedition-accueille-jackie-collins-32394.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 171. BLANC Jean-Romain, "2012, les prévisions sont radieuses pour les auteurs indépendants", *ActuaLitté*, 23 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/2012-les-previsions-sont-radieuses-pour-les-auteurs-independants-32247.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 172. PRADIER Fanny, "Book Country, une opportunité à saisir?", *ActuaLitté*, 20 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/book-country-une-opportunite-a-saisir-32172.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 173. BLANC Jean-Romain, "Amazon, paye-moi avec PayPal, sinon je perds de l'argent!", *ActuaLitté*, 20 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/amazon-paye-moi-avec-paypal-sinon-je-perds-de-l-argent-32171.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 174. GENTAZ Nathalie, "Kirkus développe un service dédié à l'autoédition", *ActuaLitté*, 17 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/kirkus-developpe-un-service-dedie-a-l-autoedition-32103.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 175. BLANC Jean-Romain, "L'avenir des auteurs indépendants passe par Booktype", *ActuaLitté*, 15 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/l-avenir-des-auteurs-independants-passe-par-booktype-32045.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 176. OURY Antoine, "BookRix, réseau de distribution immatériel pour auteurs autoédités", *ActuaLitté*, 14 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/bookrix-reseau-de-distribution-immateriel-pour-auteurs-autoedites-32017.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 177. BLANC Jean-Romain, "Un éditeur espagnol veut se placer sur le même terrain qu'Amazon", *ActuaLitté*, 12 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/un-editeur-espagnol-veut-se-placer-sur-le-meme-terrain-qu-amazon-31959.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 178. OURY Antoine, "Les auteurs américains indépendants s'unissent", *ActuaLitté*, 8 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/les-auteurs-americains-independants-s-unissent-31842.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 179. OURY Antoine, "Kindle réussit aux auteurs britanniques autoédités", *ActuaLitté*, 8 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/kindle-reussit-aux-auteurs-britanniques-autoedites-31867.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 180. FRIQUET Camille, "Des romans auto-édités en tête des ventes numériques d'Amazon UK", *LivresHebdo*, 8 février 2012 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/des-romans-auto-edites-en-tete-des-ventes-numeriques-damazon-uk>>, consulté en avril 2014).
- s 181. GENTAZ Nathalie, "Autoédition : le paradis pour les auteurs du XXI<sup>e</sup> siècle ?", *ActuaLitté*, 27 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/autoedition-le-paradis-pour-les-auteurs-du-xxie-siecle-31538.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 182. GARY Nicolas, "Fin de partie pour l'éditeur Manolosanctis, en recherche d'un repreneur", *ActuaLitté*, 25 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/fin-de-partie-pour-l-editeur-manolosanctis-en-recherche-d-un-repreneur-31464.htm>>, consulté en mai 2014).
- s 183. BLANC Jean-Romain, "L'absence de données : grosse lacune de l'autoédition d'Amazon",

- ActuaLitté*, 12 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/applications/l-absence-de-donnees-grosse-lacune-de-l-autoedition-d-amazon-31170.htm>>, consulté en mai 2014).
- s184. BLANC Jean-Romain, "Outils numérique et services : où en est l'autoédition ?", *ActuaLitté*, 5 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/outils-numeriques-et-services-ou-en-est-l-autoedition-31008.htm>>, consulté en mai 2014).
- s185. GENTAZ Nathalie, "L'histoire de celle qui devient millionnaire en publiant des livres sur Internet", *ActuaLitté*, 4 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-histoire-de-celle-qui-devint-millionnaire-en-publiant-des-livres-sur-internet-30941.htm>>, consulté en mai 2014).
- s186. GENTAZ Nathalie, "Le Publieur.com : dix ans déjà", *ActuaLitté*, 4 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/le-publieur-com-dix-ans-deja-30962.htm>>, consulté en mai 2014).
- s187. LAVAGEN Lea, "iBooks, l'autoédition... les petits secrets bien gardés d'Apple", *ActuaLitté*, 4 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/ibooks-l-autoedition-les-petits-secrets-bien-gardes-d-apple-30974.htm>>, consulté en mai 2014).
- s188. LAVAGEN Lea, "Un service d'auto-édition à venir dans iBooks", *ActuaLitté*, 3 janvier 2012 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/un-service-d-autoedition-a-venir-dans-ibooks-30950.htm>>, consulté en mai 2014).
- s189. GARY Nicolas, "Ebook : Apple devenu le meilleur soutien d'Amazon", *ActuaLitté*, 16 décembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/ebook-apple-devenu-le-meilleur-soutien-d-amazon-30560.htm>>, consulté en mai 2014).
- s190. SOLYM Clément, "Exclusivité chez Amazon, ou séduire l'auteur jusqu'à le déposséder", *ActuaLitté*, 14 décembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/exclusivite-chez-amazon-ou-seduire-l-auteur-jusqu-a-le-deposseder-30493.htm>>, consulté en mai 2014).
- s191. SOLYM Clément, "Auteurs indépendants : les succes stories du livre numérique", *ActuaLitté*, 13 décembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/auteurs-independants-les-success-stories-du-livre-numerique-30477.htm>>, consulté en mai 2014).
- s192. SOLYM Clément, "L'évangélisation d'Amazon s'intensifie : Saint Kindle, priez pour lui", *ActuaLitté*, 28 novembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-evangelisation-d-amazon-s-intensifie-saint-kindle-priez-avec-lui-30103.htm>>, consulté en mai 2014).
- s193. SOLYM Clément, "Un service d'autoédition proposé par un grand éditeur ? Attention...", *ActuaLitté*, 21 novembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/un-service-d-autoedition-propose-par-un-grand-editeur-attention-29957.htm>>, consulté en mai 2014).
- s194. SOLYM Clément, "L'éditeur Penguin inaugure son service d'autoédition", *ActuaLitté*, 16 novembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/l-editeur-penguin-inaugure-son-service-d-autoedition-29858.htm>>, consulté en mai 2014).
- s195. SOLYM Clément, "Explosion des ventes sur Kindle ? Des ventes... ou des téléchargements ?", *ActuaLitté*, 2 novembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/explosion-des-ventes-sur-kindle-des-ventes-ou-des-telechargements-29527.htm>>, consulté en mai 2014).
- s196. GARY Nicolas, "Hyperink interroge les requêtes du net pour créer ses livres", *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> novembre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/hyperink-interroge-les-requetes-du-net-pour-creer-ses-livres-29498.htm>>, consulté en mai 2014).
- s197. MAZIN Cecile, "Autoédition : Books On Demand profitera du Kindle", *ActuaLitté*, 28 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/autoedition-books-on-demand-profitera-du-kindle-29444.htm>>, consulté en mai 2014).

- s198. GARY Nicolas, "Kobo s'ouvre les portes de l'édition, et s'instaurera éditeur", *ActuaLitté*, 27 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/kobo-s-ouvre-les-portes-de-l-edition-et-s-instaurera-editeur-29424.htm>>, consulté en mai 2014).
- s199. GARY Nicolas, "Exclusif : fin des nouveautés et de l'édition, Manolosanctis devient plateforme", *ActuaLitté*, 25 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/exclusif-fin-des-nouveautes-et-de-l-edition-manolosanctis-devient-plateforme-29318.htm>>, consulté en mai 2014).
- s200. GARY Nicolas, "Amazon courtise l'auteur, supprime l'éditeur : le Kindle, opium des écrivains", *ActuaLitté*, 17 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/international/amazon-courtise-l-auteur-supprime-l-editeur-le-kindle-opium-des-ecrivains-29127.htm>>, consulté en mai 2014).
- s201. SOLYM Clément, "L'opportunité est grande pour un auteur que de faire carrière seul", *ActuaLitté*, 11 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/legislation/l-opportunite-est-grande-pour-un-auteur-que-de-faire-carriere-seul-28974.htm>>, consulté en mai 2014).
- s202. GARY Nicolas, "Avec l'autoédition sur Kindle, Amazon augmente ses chances", *ActuaLitté*, 9 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/usages/avec-l-autoedition-sur-kindle-amazon-augmente-ses-chances-28926.htm>>, consulté en mai 2014).
- s203. S. Clément, "Amazon lance le Kindle en France : 99 euros, avec 35.000 ebooks", *ActuaLitté*, 7 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/ebook/amazon-lance-le-kindle-en-france-99-euros-avec-35-000-ebooks-28866.htm>>, consulté en mai 2014).
- s204. S. Clément, "Adobe Digital Publishing Suite : publication enrichie à portée de bourse", *ActuaLitté*, 4 octobre 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/adobe-digital-publishing-suite-publication-enrichie-a-portee-de-bourse-28772.htm>>, consulté en mai 2014).
- s205. BARON Clémentine, "La Turquie entre dans la course au numérique", *ActuaLitté*, 10 août 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/la-turquie-entre-dans-la-course-au-numerique-27483.htm>>, consulté en mai 2014).
- s206. GARY Nicolas, "Rachat de The Book Depository : une 'domination malsaine'", *ActuaLitté*, 21 juillet 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/rachat-de-the-book-depository-une-domination-malsaine-27205.htm>>, consulté en mai 2014).
- s207. GARY Nicolas, "Publication à compte d'auteur : dangers, écueils, dans le détail", *ActuaLitté*, 7 juillet 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/publication-a-compte-d-auteur-dangers-ecueils-dans-le-detail-26961.htm>>, consulté en mai 2014).
- s208. GARY Nicolas, "Le temps du piratage, le temps de l'achat : au milieu, l'ebook", *ActuaLitté*, 28 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/le-temps-du-piratage-le-temps-de-l-achat-au-milieu-l-ebook-26819.htm>>, consulté en mai 2014).
- s209. SM, "Un auteur autopublié passe le cap du million d'e-books au format Kindle", *LivresHebdo*, 27 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/un-auteur-autopublie-passe-le-cap-du-million-de-books-au-format-kindle>>, consulté en avril 2014).
- s210. GARY Nicolas, "L'ebook confronté à des pollutions textuelles", *ActuaLitté*, 24 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/justice/l-ebook-confronte-a-des-pollutions-textuelles-26777.htm>>, consulté en mai 2014).
- s211. GARY Nicolas, "Colère des libraires, contre Pottermore ou Rowling l'infidèle", *ActuaLitté*, 24 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/colere-des-libraires-contre-pottermore-ou-rowling-l-infidele-26771.htm>>, consulté en mai 2014).
- s212. S. Clément, "2011, année de la fin pour les lecteurs ebook", *ActuaLitté*, 24 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/2011-annee-de-la-fin-pour-les-lecteurs-ebook-26782.htm>>, consulté en mai 2014).
- s213. GARY Nicolas, "Inédit : auteur indépendant, il passe le million d'ebooks vendus", *ActuaLitté*, 21

- juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/inedit-auteur-independant-il-passe-le-million-d-ebooks-vendus-26723.htm>>, consulté en mai 2014).
- s214. S. Clément, “Du spam dans les ebooks d’Amazon ? Attention aux licences“, *ActuaLitté*, 20 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/justice/du-spam-dans-les-ebooks-d-amazon-attention-aux-licences-26711.htm>>, consulté en mai 2014).
- s215. S. Clément, “Le spam, décliné sous la forme d’ebooks prospère“, *ActuaLitté*, 17 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/le-spam-decline-sous-la-forme-d-ebooks-prospere-26680.htm>>, consulté en mai 2014).
- s216. GARY Nicolas, “Kobo approche l’Europe et multiplie ses services aux auteurs“, *ActuaLitté*, 11 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/kobo-approche-l-europe-et-multiplie-ses-services-aux-auteurs-26612.htm>>, consulté en mai 2014).
- s217. GARY Nicolas, “Les auteurs au cœur de l’université d’été de la BD“, *ActuaLitté*, 2 juin 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/les-auteurs-au-coeur-de-l-universite-d-ete-de-la-bd-26461.htm>>, consulté en mai 2014).
- s218. S. Clément, “L’ebook ne réduit pas le nombre de livres imprimés“, *ActuaLitté*, 29 mai 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/l-ebook-ne-reduit-pas-le-nombre-de-livres-imprimees-26210.htm>>, consulté en mai 2014).
- s219. S. Clément, “Où trouver de la place pour 200 millions d’auteurs?“, *ActuaLitté*, 25 mai 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/ou-trouver-de-la-place-pour-200-millions-d-auteurs-26312.htm>>, consulté en mai 2014).
- s220. BARON Clémentine, “Les éditeurs pris de court par l’autoédition“, *ActuaLitté*, 23 mai 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/les-editeurs-pris-de-court-par-l-autoedition-26252.htm>>, consulté en mai 2014).
- s221. VASSEUR Aurélie, “Des avantages de l’autoédition aux Etats-Unis“, *ActuaLitté*, 7 mai 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/des-avantages-de-l-autoedition-aux-etats-unis-25954.htm>>, consulté en mai 2014).
- s222. BARON Clémentine, “L’éditeur Helium débloque encore 10 millions de dollars“, *ActuaLitté*, 6 mai 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/l-editeur-helium-debloque-encore-10-millions-de-dollars-25912.htm>>, consulté en mai 2014).
- s223. S. Clément, “Alerte au scam : des liens visqueux dans des ebooks Kindle“, *ActuaLitté*, 27 avril 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/alerte-au-scam-des-liens-visqueux-dans-des-ebooks-kindle-25738.htm>>, consulté en mai 2014).
- s224. VASSEUR Aurélie, “Les auteurs profitent du numérique et publient leurs propres livres“, *ActuaLitté*, 21 avril 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/les-auteurs-profitent-du-numerique-et-publient-leurs-propres-livres-25644.htm>>, consulté en mai 2014).
- s225. S. Clément, “Avec l’ebook, le livre papier deviendra un objet plus précieux“, *ActuaLitté*, 15 avril 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/avec-l-ebook-le-livre-papier-deviendra-un-objet-plus-precieux-25505.htm>>, consulté en mai 2014).
- s226. GARY Nicolas, “L’éditeur doit convaincre le lecteur d’acheter le livre de son auteur“, *ActuaLitté*, 14 avril 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/l-editeur-doit-convaincre-le-lecteur-d-acheter-le-livre-de-son-auteur-25492.htm>>, consulté en mai 2014).
- s227. S. Clément, “Amazon sort les griffes pour l’enchère d’une auteure“, *ActuaLitté*, 4 avril 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/amazon-sort-les-griffes-pour-l-enchere-d-une-auteure-25276.htm>>, consulté en mai 2014).
- s228. S. Clément, “Agents, auteurs, et éditeurs : conserver la chaîne“, *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> avril 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/agents-auteurs-et-editeurs-conserver-la-chaine-25262.htm>>, consulté en mai 2014).

- s229. GARY Nicolas, "Charlie Sheen vire son agent, incapable de vendre ses mémoires", *ActuaLitté*, 26 mars 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/charlie-sheen-vire-son-agent-incapable-de-vendre-ses-memoires-25131.htm>>, consulté en mai 2014).
- s230. S. Clément, "Orange développe son offre d'ebooks sur Android", *ActuaLitté*, 17 mars 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/orange-developpe-son-offre-d-ebooks-sur-android-24936.htm>>, consulté en mai 2014).
- s231. GARY Nicolas, "L'accord Izneo : opportunité, plus que risque, pour la BD numérique", *ActuaLitté*, 16 mars 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/univers-bd/l-accord-izneo-opportunité-plus-que-risque-pour-la-bd-numérique-24918.htm>>, consulté en mai 2014).
- s232. S. Clément, "James Frey, toujours un sale gosse", *ActuaLitté*, 16 mars 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/inenarrable/james-frey-toujours-un-sale-gosse-24903.htm>>, consulté en mai 2014).
- s233. SOLYM Clément, "Autoédition : Books on Demand s'ouvre à l'ebook", *ActuaLitté*, 14 mars 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/inenarrable/autoedition-books-on-demand-s-ouvre-a-l-ebook-24852.htm>>, consulté en mai 2014).
- s234. GARY Nicolas, "Maurice G. Dantec jouera sans éditeur, ni poche ni numérique", *ActuaLitté*, 2 mars 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/maurice-g-dantec-jouera-sans-editeur-ni-poche-ni-numérique-24624.htm>>, consulté en mai 2014).
- s235. BARON Clémentine, "Collectif du 4 février : AG des auteurs sur les droits numériques", *ActuaLitté*, 7 février 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/collectif-du-4-fevrier-ag-des-auteurs-sur-les-droits-numériques-24141.htm>>, consulté en mai 2014).
- s236. WADYE OUMOUSA Karim, "Le numérique permet un niveau d'échanges inédits pour les auteurs auteurs", *ActuaLitté*, 13 janvier 2011 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/tribunes/le-numérique-permet-un-niveau-d-echanges-inedits-pour-les-auteurs-amateurs-1272.htm>>, consulté en mai 2014).
- s237. GARY Nicolas, "CreateSpace, l'outil d'autoédition d'Amazon s'améliore", *ActuaLitté*, 7 novembre 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/createspace-l-outil-d-autoedition-d-amazon-s-améliore-22556.htm>>, consulté en mai 2014).
- s238. GARY Nicolas, "Renaudoto-édité : Marc Edouard Nabe fait le buzz", *ActuaLitté*, 5 novembre 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/recompenses/renaudoto-edite-marc-edouard-nabe-fait-le-buzz-22539.htm>>, consulté en mai 2014).
- s239. IMBAULT Marie-Christine, "Les finalistes du Renaudot 2010", *LivresHebdo*, 2 novembre 2010 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/les-finalistes-du-renaudot-2010>>, consulté en avril 2014).
- s240. IMBAULT Marie-Christine, "L'Académie Goncourt s'interroge sur l'autoédition", *LivresHebdo*, 27 octobre 2010 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/lacademie-goncourt-sinterroge-sur-lautoedition>>, consulté en avril 2014).
- s241. S. Clément, "Changer son blog en ebook, avec Borders", *ActuaLitté*, 15 octobre 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/changer-son-blog-en-ebook-avec-borders-22123.htm>>, consulté en mai 2014).
- s242. S. Clément, "Vendre deux fois plus, pour gagner comme avant...", *ActuaLitté*, 1<sup>er</sup> octobre 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/vendre-deux-fois-plus-pour-gagner-comme-avant-21830.htm>>, consulté en mai 2014).
- s243. S. Clément, "La croissance du marché de l'ebook réside dans la diversité de l'offre", *ActuaLitté*, 21 septembre 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/la-croissance-du-marche-de-l-ebook-reside-dans-la-diversité-de-l-offre-21603.htm>>, consulté en mai 2014).
- s244. PIERRAT Emmanuel, "Le Vrai régime de l'auto-édition", *LivresHebdo*, [16 septembre 2010], (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/le-vrai-regime-de-lauto-edition>>, consulté en mai 2014).

consulté en avril 2014).

- s245. GARY Nicolas, "Indépendants ou auto-édités, les auteurs trouvent une place de choix", *ActuaLitté*, 29 août 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/independants-ou-auto-edites-les-auteurs-trouvent-une-place-de-choix-21113.htm>>, consulté en mai 2014).
- s246. S. Clément, "Le format ePub fait son apparition dans iWork 9.0.4", *ActuaLitté*, 27 août 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/le-format-epub-fait-son-apparition-dans-iwork-9-0-4-21098.htm>>, consulté en mai 2014).
- s247. S. Clément, "Le marché du livre numérique dans les mains d'Amazon à 80 %", *ActuaLitté*, 2 août 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/le-marche-du-livre-numerique-dans-les-mains-d-amazon-a-80-20610.htm>>, consulté en mai 2014).
- s248. GARY Nicolas, "Livre numérique : doper le marché, avec les best-sellers", *ActuaLitté*, 26 juin 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/livre-numerique-doper-le-marche-avec-les-best-sellers-19830.htm>>, consulté en mai 2014).
- s249. GARY Nicolas, "L'iBookstore propose l'auto-édition : haro sur Amazon", *ActuaLitté*, 27 mai 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/l-ibookstore-propose-l-auto-edition-haro-sur-amazon-19253.htm>>, consulté en mai 2014).
- s250. S. Clément, "Pubit! publie les ebooks d'auteurs et éditeurs indépendants", *ActuaLitté*, 19 mai 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/pubit-publie-les-ebooks-d-auteurs-et-editeurs-independants-19098.htm>>, consulté en mai 2014).
- s251. GARY Nicolas, "Auto-édition : une production deux fois supérieure à l'édition classique", *ActuaLitté*, 16 avril 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/auto-edition-une-production-deux-fois-superieure-a-l-edition-classique-18445.htm>>, consulté en mai 2014).
- s252. COMBET Claude, "L'autoédition explose aux Etats-Unis", *LivresHebdo*, 15 avril 2010 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/lautoedition-explose-aux-etats-unis>>, consulté en avril 2014).
- s253. HUGUENY Hervé, "Lulu.com espère lever une cinquantaine de millions de dollars en Bourse", *LivresHebdo*, 19 mars 2010 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/lulucom-espere-lever-une-cinquantaine-de-millions-de-dollars-en-bourse>>, consulté en avril 2014).
- s254. VERRY Nicolas, "UniBook et ActuaLitté s'associent", *LivresHebdo*, 9 mars 2010 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/unibook-et-actualitte-sassocient>>, consulté en avril 2014).
- s255. MAZIN Cecile, "Pour votre livre, plutôt l'auto-édition que l'édition à compte d'auteur", *ActuaLitté*, 26 février 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/pour-votre-livre-plutot-l-auto-edition-que-l-edition-a-compte-d-auteur-17352.htm>>, consulté en mai 2014).
- s256. GARY Nicolas, "L'autoédition sur Kindle disponible en Italie, Portugal et Espagne", *ActuaLitté*, 20 février 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/l-autoedition-sur-kindle-disponible-en-italie-portugal-et-espagne-17207.htm>>, consulté en mai 2014).
- s257. DUPUIS Jérôme, "Marc-Edouard Nabe boycotte l'édition", *L'Express.fr*, 11 janvier 2010 (disponible sur le site <<http://www.lexpress.fr/outils/imprimer.asp?id=841213>>, consulté en mai 2014).
- s258. GARY Nicolas, "Marc-Edouard Nabe : l'anti-édition à prix d'or, le lecteur vache à lait", *ActuaLitté*, 11 janvier 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/marc-edouard-nabe-l-anti-edition-a-prix-d-or-le-lecteur-vache-a-lait-16238.htm>>, consulté en mai 2014).
- s259. MAZIN Cecile, "Avant Noël, on cuisine, après, on perdu [sic] du poids : l'édition en forme", *ActuaLitté*, 5 janvier 2010 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/avant-noel-on-cuisine-apres-on-perdu-du-poids-l-edition-en-forme-16078.htm>>, consulté en mai 2014).
- s260. S. Clément, "Harelquin en autoédition : les auteurs trompés, estiment les associations", *ActuaLitté*, 23 novembre 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/>>

- harlequin-en-autoedition-les-auteurs-trompes-estiment-les-associations-15164.htm>, consulté en mai 2014).
- s261. S. Clément, “Devenir éditeur chez Harlequin ? L’auto-édition numérique arrive“, *ActuaLitté*, 18 novembre 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/devenir-auteur-chez-harlequin-l-auto-edition-numerique-arrive-15054.htm>>, consulté en mai 2014).
- s262. GARY Nicolas, “Le modèle économique du salon des éditeurs indépendants“, *ActuaLitté*, 11 novembre 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/tribunes/le-modele-economique-du-salon-des-editeurs-independants-672.htm>>, consulté en mai 2014).
- s263. S. Clément, “Unibook, bientôt la vente dePub [sic] pour les auteurs autoédités“, *ActuaLitté*, 5 novembre 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/economie/unibook-bientot-la-vente-depub-pour-les-auteurs-autoedites-14745.htm>>, consulté en mai 2014).
- s264. Mario, “La Fondation Fleur de Lys veut lancer son site d’autoédition“, *ActuaLitté*, 8 octobre 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/la-fondation-fleur-de-lys-veut-lancer-son-site-d-autoedition-14063.htm>>, consulté en mai 2014).
- s265. THOMAS Vincy, “Le Reader de Sony s’ouvre aux auteurs auto-édités“, *LivresHebdo*, 30 septembre 2009 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/le-reader-de-sony-souvre-aux-auteurs-auto-edites>>, consulté en avril 2014).
- s266. [s.n.], “Un français sur trois rêve d’écrire“, *LeFigaro.fr*, 24 septembre 2009 [mis à jour le 25.9.2009] (disponible sur le site <<http://www.lefigaro.fr/livres/2009/09/24/03005-20090924ARTFIG00516-un-francais-sur-trois-reve-d-ecrire-.php>>, consulté en avril 2014).
- s267. G. Nicolas, “Écrire un livre, la thérapie rêvée de 32% des Français [sic]“, *ActuaLitté*, 24 septembre 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/ecrire-un-livre-la-therapie-revee-de-32-des-francais-13715.htm>>, consulté en mai 2014).
- s268. G. Nicolas, “La gratuité d’un texte sur le net, c’est le vol... de l’éditeur?“, *ActuaLitté*, 18 août 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/la-gratuite-d-un-texte-sur-le-net-c-est-le-vol-de-l-editeur-12828.htm>>, consulté en mai 2014).
- s269. S. Clément, “L’auto-édition pour les auteurs jeunesse, un outil de promotion“, *ActuaLitté*, 13 août 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/l-auto-edition-pour-les-auteurs-jeunesse-un-outil-de-promotion-12710.htm>>, consulté en mai 2014).
- s270. TE, “Les éditions Publibook acquièrent la Société des Écrivains“, *LivresHebdo*, 28 juillet 2009 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/les-editions-publibook-acquierent-la-societe-des-ecrivains>>, consulté en avril 2014).
- s271. GAILLARD Roger, “Compte d’auteur, compte d’éditeur : les nouveaux écueils“, *ActuaLitté*, 2 juillet 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/reportages/compte-d-auteur-compte-d-editeur-les-nouveaux-ecueils-507.htm>>, consulté en mai 2014).
- s272. AISSAOUI Mohammed, “L’autoédition dépasse l’édition“, *LeFigaro.fr*, 4 juin 2009, (disponible sur le site <<http://www.lefigaro.fr/livres/2009/06/04/03005-20090604ARTFIG00508-l-autoedition-depasse-l-edition-.php>>, consulté en avril 2014).
- s273. Publishers Weekly, “Aux États-Unis, l’auto-édition dépasse la production traditionnelle“, *LivresHebdo*, 22 mai 2009 (disponible sur le site <<http://www.livreshebdo.fr/article/aux-etats-unis-lauto-edition-depasse-la-production-traditionnelle>>, consulté en avril 2014).
- s274. S. Clément, “Impression à la demande : décollage foudroyant en 2008“, *ActuaLitté*, 20 mai 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/impression-a-la-demande-decollage-foudroyant-en-2008-10565.htm>>, consulté en mai 2014).
- s275. MAZIN Cecile, “Bubok distribue les livres de la bibliothèque nationale d’Espagne“, *ActuaLitté*, 4 mai 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/bibliotheques/bubok-distribue-les-livres-de-la-bibliotheque-nationale-d-espagne-10159.htm>>, consulté en mai 2014).
- s276. G. Nicolas, “Books On Demand : le risque de vieillissement du livre n’existe plus“, *ActuaLitté*,



- 27 avril 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/tribunes/books-on-demand-le-risque-de-vieillesse-du-livre-n-existe-plus-451.htm>>, consulté en mai 2014).
- s277. G. Nicolas, "Impression à la demande, la révolution du livre-objet", *ActuaLitté*, 23 avril 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/tribunes/impression-a-la-demande-la-revolution-du-livre-objet-448.htm>>, consulté en mai 2014).
- s278. S. Clément, "Auto-édition : livres électronique [sic] contre livres papier, les coûts", *ActuaLitté*, 4 février 2009 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/inenarrable/auto-edition-livres-electronique-contre-livres-papier-les-couts-7808.htm>>, consulté en mai 2014).
- s279. Cecile, "L'Allemand Books On Demand distribué en France par la Sodis", *ActuaLitté*, 18 novembre 2008 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/l-allemand-books-on-demand-distribue-en-france-par-la-sodis-6009.htm>>, consulté en mai 2014).
- s280. S. Clément, "Devenez votre propre éditeur avec The Book Edition", *ActuaLitté*, 18 novembre 2008 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/tribunes/devenez-votre-propre-editeur-avec-the-book-edition-320.htm>>, consulté en mai 2014).
- s281. S. Clément, "Une alliance entre l'éditeur Bubok et Google Recherche de livres", *ActuaLitté*, 7 octobre 2008 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/une-alliance-entre-l-editeur-bubok-et-google-recherche-de-livres-5083.htm>>, consulté en mai 2014).
- s282. Nicolas, "Avec BookSurge, Amazon invente le chantage à l'édition", *ActuaLitté*, 30 mars 2008 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/les-maisons/avec-booksurge-amazon-invente-le-chantage-a-l-edition-1565.htm>>, consulté en mai 2014).
- s283. S. Clément, "Publier son livre : un rêve pour un tiers de [sic] Français", *ActuaLitté*, 25 mars 2008 (disponible sur le site <<http://www.actualitte.com/societe/publier-son-livre-un-reve-pour-un-tiers-de-francais-1487.htm>>, consulté en mai 2014).

## 2. L'édition associative

- s284. *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 1901-1939, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34378481r/date.r=journal+officiel+lois.langFR>
- s285. *Journal officiel de la République française. Lois et décrets. Associations*, Paris : Direction des Journaux officiels, 1985-2005 (microfiche ou livre).
- s286. *Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association*, version consolidée au 02 août 2014 (disponible sur le site : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=vig>).
- s287. *Loi n° 2003-721 du 1 août 2003 pour l'initiative économique*, Version consolidée au 29 décembre 2008 (disponible sur le site : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005634924>).
- s288. Bibliothèque nationale de France (BNF), *Observatoire du dépôt légal : reflet de l'édition contemporaine*, 2 vols. (2011-2012), Paris : BNF, 2012-2013 (pdf disponible sur le site <[http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot\\_legal\\_definition/s.depot\\_legal\\_observatoire.html?first\\_Art=non](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition/s.depot_legal_observatoire.html?first_Art=non)>).
- s289. Bibliothèque nationale de France (BNF), *Observatoire du dépôt légal : reflet de l'édition contemporaine*, 2 vols. (2011-2012), Paris : BNF, 2012-2013 (pdf disponible sur le site <[http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot\\_legal\\_definition/s.depot\\_legal\\_observatoire.html?first\\_Art=non](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition/s.depot_legal_observatoire.html?first_Art=non)>).

